

Nom du site : Tour d'Arces
Adresse : 38330 - Saint-Ismier
Code opération : 2213531

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département ISÈRE
COMMUNE : Saint-Ismier
INSEE : 38397

SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL
> Fin de rédaction rapport : mai 2020

RAPPORT D'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE
9-13 septembre 2019
Volume 1/1

Auteur(s) : Annick Clavier / Séverine Penon avec la
collaboration de Danielle Dailly



Nom du site : Tour d’Arces

Adresse : 38330 - Saint-Ismier

Code opération : 2213531

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Département ISÈRE

COMMUNE : Saint-Ismier

INSEE : 38397

SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL

> Fin de rédaction rapport : mai 2020

RAPPORT D’OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

9-13 septembre 2019

Volume 1/1

**Auteur(s) : Annick Clavier / Séverine Penon
avec la collaboration de Danielle Dailly**

SOMMAIRE

I- DONNÉES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
Fiche signalétique	6
Participants à l’opération	7
Notice scientifique	8
Documents cartographiques de localisation	9
Extrait de carte topographique, localisation générale	9
Extrait de carte topographique, échelle 1 :17055	10
Extrait cadastre actuel	11
Pièces administratives	12
Arrêté n°2019/1032 du 5 septembre 2019 portant autorisation de sondage	12
Autorisation du propriétaire du terrain	14
Introduction	16
Situation et site	16
Présentation générale des bâtiments	16
Protections légales	17
Contexte de l’intervention	17
Résumé des interventions précédentes	17
Etat des connaissances avant l’opération	19
Contexte géologique	19
Contexte environnemental	20
Contexte archéologique	21
Contexte historique	21
Problématique du site	22
Stratégie et méthodes mises en œuvre	23
Méthodes et techniques d’investigation	23
Protocole d’enregistrement	23
Prélèvements	23
Volume et organisation des moyens humains et techniques	23
Calendrier de l’opération	23
Contraintes	23
Description des bâtiments	25
La tour	25
Chemise et terrasse 1	27
Terrasse 2	28
Terrasse 3 : mur d’enceinte sud et tour du portail	29
Terrasse 4	29
Terrasse 5 ou basse-cour	30
Conclusions ou premières hypothèses de datation des bâtiments	31
Intervention archéologique 2019	32
Le sondage 1	32
Le sondage 3	34
Le sondage 2	34

Conclusion sur les sondages réalisés et propositions.....	37
Conclusion générale	38
Sources et bibliographie	39
Sources manuscrites.....	39
Sources imprimées.....	40
Iconographie et relevés.....	40
Collections.....	41
Bibliographie	42
Annexe : Données historiques	43
Table des illustrations.....	56
Illustrations	58
III - INVENTAIRES TECHNIQUES.....	95
Inventaire des Unités de Construction (UC) et des structures.....	96
Inventaire des unités stratigraphiques (US).....	100
Inventaire du mobilier.....	103
Inventaire des photographies numériques.....	105
Inventaire des documents graphiques.....	112
Inventaire de la documentation écrite.....	114
Archives numériques.....	114

I- DONNÉES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique

Région : Auvergne Rhône-Alpes

Département : Isère

Commune : Saint-Ismier

Code INSEE : 38397

Lieudit, adresse : Chemin de la Tour d’Arces

Coordonnées Lambert II étendu

X : 873079.27 m

Y : 2034711.76 m

Z : 575.94 m

Références cadastrales : Année 2019, section A, parcelle 67

Nom et adresse des propriétaires du terrain : Commune de Saint-Ismier

N° arrêté d’autorisation : 2019/1032

Code opération Patriarche : 2213531

Nom du responsable d’opération : Annick Clavier

Dates d’intervention sur le terrain : du 09/09/19 au 12/09/19

Mots-clés des thésaurus de la base Patriarche

Chronologie : Moyen Âge / période moderne / période contemporaine

Interprétation : maison forte / enceinte / tour d’habitation / demeure / production de pain : four /

Participants à l’opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers

SRA

Robert Royet, ingénieur d’études

Commune

Christiane Schemeil, adjointe au maire

Entreprises

STPG 94 Chemin des Evequaux38330 Biviers

Relevés

Séverine Penon, DAO

Composition de l’équipe scientifique

Annick Clavier, archéologue, conservatrice du patrimoine (Service du Patrimoine culturel, Direction de la Culture et du Patrimoine, Département de l’Isère)

Séverine Penon, archéologue, dessinatrice

Notice scientifique

Auteur : Annick Clavier

N° d’OA : 2213531

Responsable de l’opération : Annick Clavier

Nature de l’opération : Sondages archéologiques

Couverture géographique : Auvergne Rhône-Alpes > Isère >Saint-Ismier>Tour d’Arces

Code INSEE de la commune : 38397

Mots-clés du thésaurus Patriarche :

Chronologie : Moyen Âge / période moderne / période contemporaine

Interprétation : maison forte / enceinte / tour d’habitation / demeure / production de pain : four /

Peuples et cités : /

Keywords :/

Titre : Saint-Ismier

Sous-titre : Tour d’Arces 2019

Résumé des acquis de l’intervention

La tour d’Arces est une maison forte constituée d’une tour quadrangulaire, peut-être installée sur une motte primitive, entourée d’une enceinte formant chemise et dominant quatre enclos en terrasses. L’intervention de 2019 a permis de :

- mettre à jour le plan d’ensemble des bâtiments et procéder à une description normée et à une proposition de chronologie relative des différentes maçonneries
- proposer des hypothèses de datation et d’évolution du site
- faire le point sur les données historiques et iconographiques afin d’orienter les recherches à venir

Deux sondages ont été réalisés au pied de deux des murs de la tour, en extérieur, entre la tour et la chemise. Ils apportent les informations suivantes :

- identification de l’altitude et de la pente du terrain naturel et description de son aspect
- description de la maçonnerie de la tour et évaluation de la profondeur des fondations dont la base n’a pu être atteinte
- identification d’un mur récent, interprété comme four domestique et confirmant la réoccupation tardive du site

Documents cartographiques de localisation

Extrait de carte topographique, localisation générale

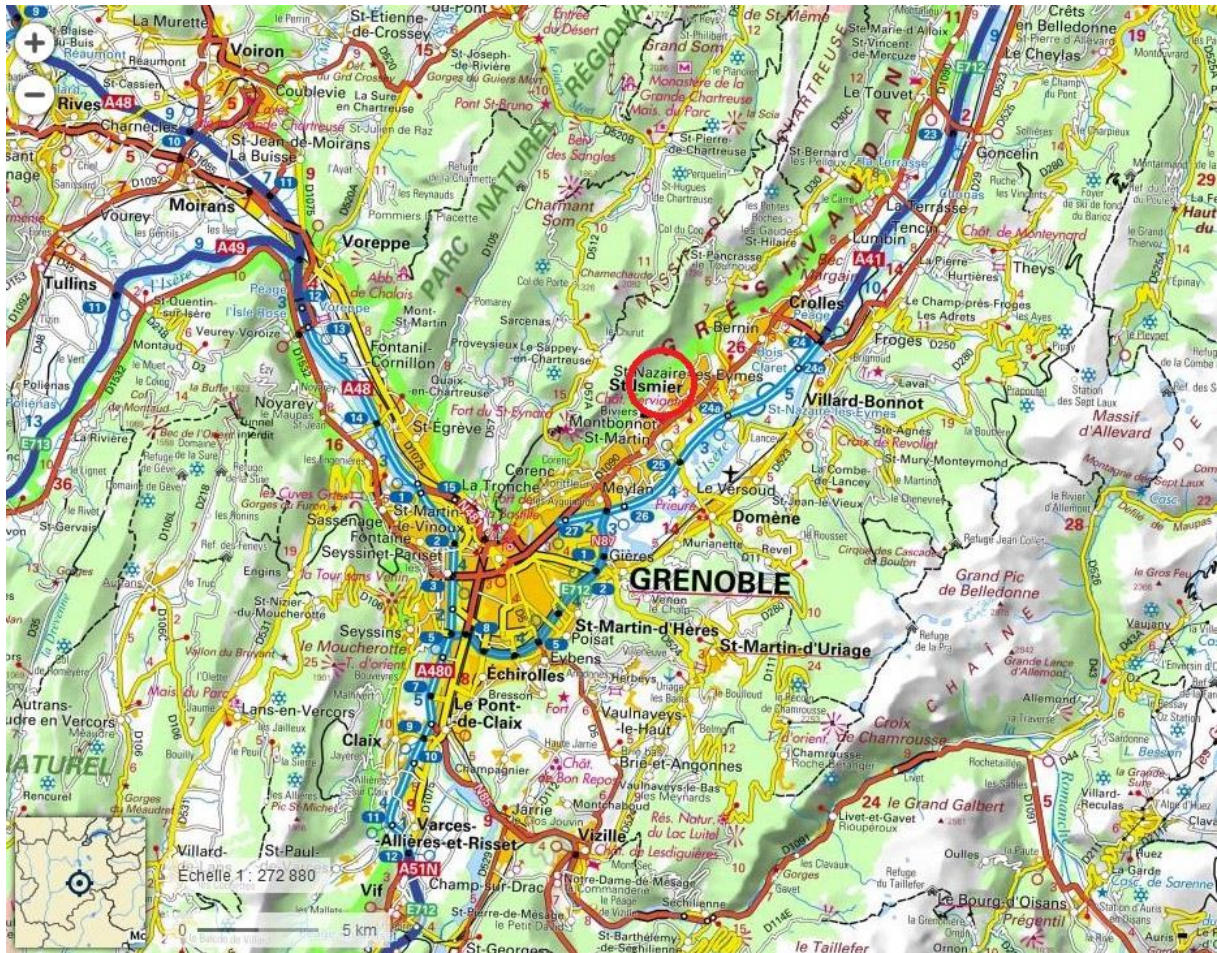


Figure 1 : Localisation, échelle 1 : 545 760. Source : géoportail 2019.

Documents cartographiques de localisation

Extrait de carte topographique, échelle 1 :17055

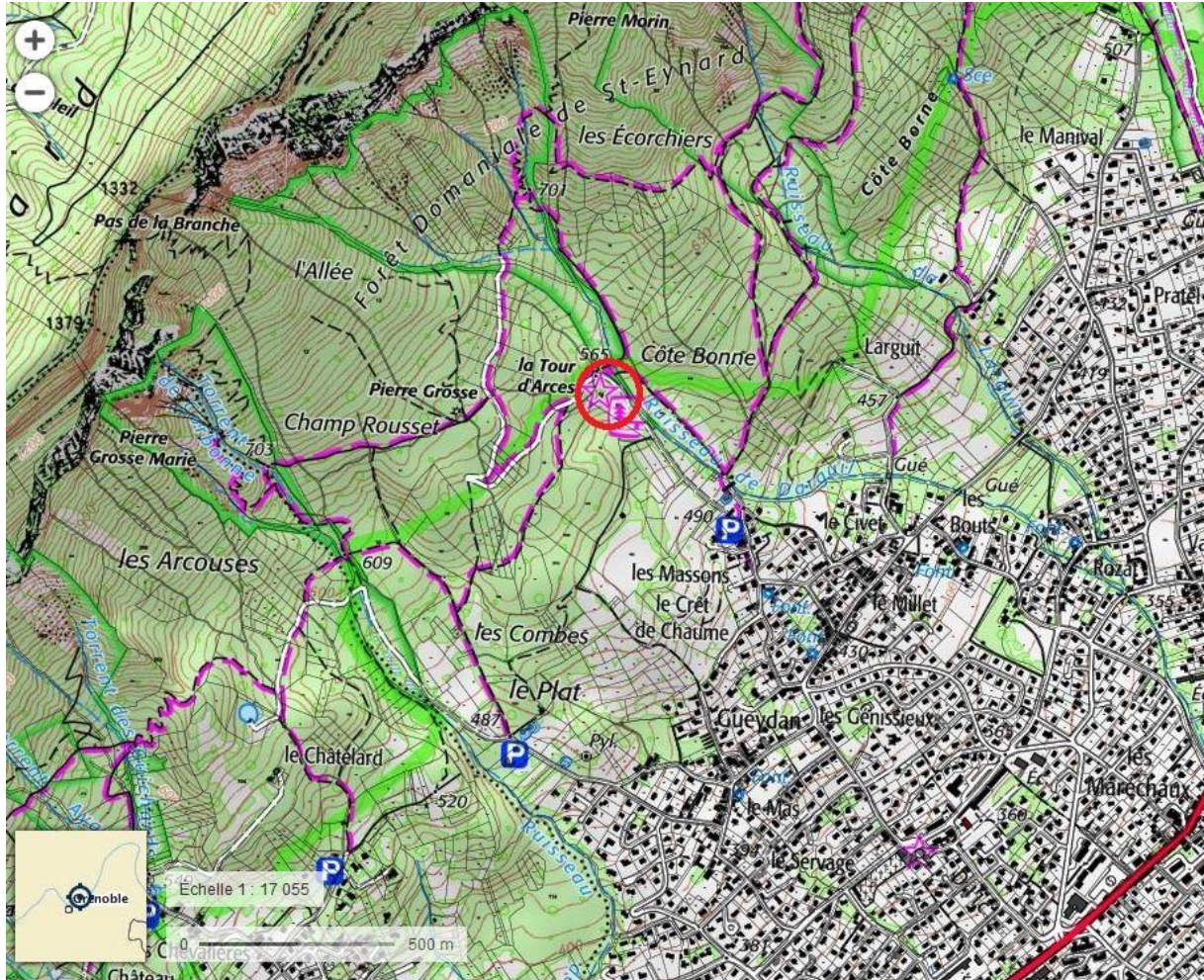


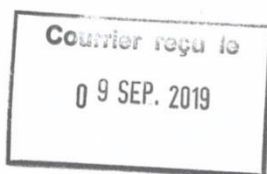
Figure 2 : Localisation sur carte IGN échelle 1 :17055e. Source Géoportail 2019.

Pièces administratives

Arrêté n°2019/1032 du 5 septembre 2019 portant autorisation de sondage



PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Arrêté n° 2019/1032 du **05 SEP. 2019**
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-408 du 05 décembre 2018, portant délégation de signature à Monsieur Michel PROSIC, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté 2019-2 du 2 septembre 2019, portant délégation en matière d'attributions générales. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel PROSIC et de Monsieur François MARIE, directeur régional adjoint des affaires culturelles, subdélégation de signature est donnée en matière d'administration générale à Monsieur Pascal MIGNEREY, directeur régional adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine, M. Bastien COLAS, directeur régional adjoint, responsable du pôle création, médias et industries culturelles, à Mme Jacqueline BROLL, responsable du pôle action culturelle et territoriale et à Monsieur Stéphane SOUBRANNE, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, dans les conditions précisées aux articles 1 et 2 de l'arrêté préfectoral 2018-408 du 05/12/2018 sus-visé. En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées à l'article 1, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles et à l'exclusion des courriers adressés aux élus, à l'administration préfectorale et aux directeurs et chefs de service d'administration centrale, subdélégation est donnée à M. Karim GERNIGON, conservateur régional de l'archéologie, et, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et M. François DUMOULIN, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842019000106, de demande d'opération archéologique arrivé le 4 septembre 2019 ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Annick CLAVIER est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 20 septembre 2019, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHONE-ALPES
• DEPARTEMENT : ISERE
COMMUNE : SAINT-ISMIER
Lieudit ou adresse : Chemin de la Tour
Cadastre : Section : OA, Parcelle(s) : 067

Intitulé de l'opération : Tour d'Arces.
Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.
Code de l'opération : **2213531**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Annick CLAVIER.

Fait à Lyon, le

05 SEP. 2019

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

COPIES A :

[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

[] Mairie(s) []

Gendarmerie

[] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Pièces administratives

Autorisation du propriétaire du terrain



AUTORISATION DE PROPRIETAIRE POUR LA REALISATION
DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Je soussigné (e)..... Henri BAILE

Agissant en qualité de maire de St Ismier

Et demeurant à Le Clos Taurin SAINT-ISMIER 38330

Tel : secretariat - clos d saint - ismier . fr

Courriel : ↓ 04 7652 52 26

Autorise M. ou Mme CLAVIER ANNICK, archéologue au Département de l'Isère, conservatrice du Patrimoine

à procéder à des sondages archéologiques, sur le terrain précisé ci-dessous.

Cette autorisation, valable jusqu'au.....30 /...septembre / 2019,

concerne la (ou les) parcelle (s) (n°, section, année) :

.....SectionOA...parcelle067.....

Du cadastre de la commune de : SAINT-ISMIER

Et située (s) (rue, lieudit) :Chemin de la Tour
d'Arces.....

À : Saint Ismier, Le : 26 août 2019

Signature

Le maire
Henri BAILE



II- RÉSULTATS DE L’OPÉRATION

Introduction

Situation et site

La Tour d'Arces se trouve en Isère, sur la commune de Saint-Ismier, à 8,5 kilomètres au nord-est de Grenoble (**Figure 2**). Les vestiges sont isolés du village, à la lisière de la forêt qui occupe les pentes d'éboulis sous les falaises du Saint-Eynard (**Figure 4**). Il s'agit d'un site de hauteur par rapport à la vallée de l'Isère puisqu'il est placé à une altitude moyenne de 585 mètres, quand la rivière coule à 220 mètres. L'église paroissiale, dont le portail roman est classé au titre des Monuments historiques, se dresse pour sa part à 361 mètres d'altitude et à 1,43 km au sud-est de la tour (**Figure 5**).

Sa position élevée lui offre une vue étendue sur la vallée ; en revanche, rien dans sa situation n'évoque une quelconque relation avec des voies d'accès au massif de Chartreuse, fort peu accessible dans ce secteur : le Pas de la Branche, directement au-dessus du site, est situé à 1332 mètres d'altitude ; il serait intéressant de savoir s'il a pu constituer un point de passage très pratiqué. Le col de la Faita, à 3 kilomètres au nord de la Tour d'Arces, d'accès moins abrupt en dépit d'une altitude plus élevée encore (1412 m), est aujourd'hui accessible par des chemins qui ne passent pas directement à proximité du site. La question du lien entre la tour d'Arces et les chemins et circulations demande à être analysée de plus près.

Le site se présente comme une crête assez étroite, aux pentes vives, en avancée vers la vallée et orientée nord-ouest / sud-est. Côté amont, un fossé sépare nettement la fortification des terrains qui la dominent : c'est là que circule le chemin d'exploitation qui y donne accès et mène vers Pierre Grosse, le torrent de Corbonne et le Pas de la Branche.

Présentation générale des bâtiments

Par mesure de simplification, on appelle nord la face de la tour orientée en réalité nord-nord-est, sud la face sud-sud-ouest, est la face tournée vers la vallée et ouest la face amont.

Occupant tout l'espace disponible sur la crête, les bâtiments sont organisés en une succession de terrasses étagées (**Figure 6** et **Figure 7**) :

- La tour carrée, au point le plus haut, conservée en élévation sur 10 à 12 mètres (altitude max : 597,60, sol intérieur : 585 m)
- La chemise quadrangulaire, soutenant la terrasse 1 (altitude entre 584 et 587 m)
- La terrasse 2, le long de la face est de la tour et du mur est de la chemise (M8), en contrebas de 4 mètres (altitude 580,75 m)
- La terrasse 3, le long de la face sud de la tour, presque de plain pied avec la terrasse 2 (altitude 580,50 m). Elle est portée par un mur de soutènement aboutissant à une petite tour circulaire, faisant fonction d'entrée principale du site (P03)
- La terrasse 4 placée dans le prolongement de la terrasse 2, mais en contrebas (altitude 577,54 à 577,64 m)
- La basse-cour ou terrasse 5, qui a recueilli les remblais issus des terrasses 2 et 4, dégagées en 2017, nettement en contrebas. D'après le relevé de 1992, l'altitude du mur de soutènement avoisine les 570 mètres.

Cette disposition, telle qu'on pouvait la percevoir depuis de longues années comme le montre le relevé topographique simplifié réalisé par le service du Patrimoine culturel en 1992 (**Figure 6**), a été largement complétée par les dégagements opérés en 2017. À l'occasion des présents travaux et de la rédaction de ce rapport, on a procédé à une relecture complète des structures : numérotation et description de chaque mur et de chaque structure, analyse et interprétation au moins en chronologie relative (**Figure 7**).

Protections légales

La Tour d’Arces se trouve à l’intérieur du site classé « Massif du Saint-Eynard » (atlas des patrimoines, consulté en juin 2019). Elle ne dispose d’aucune autre protection juridique.

Le site est placé à l’extérieur de la limite du Parc naturel régional de Chartreuse.

Au niveau du PLU de la commune de Saint-Ismier, la tour est en zone N (naturelle) et reconnue comme édifice à caractère patrimonial (n°32 sur le plan du PLU, tel qu’adopté par modification le 10 novembre 2017).

Contexte de l’intervention

Les vestiges occupent un terrain privé (section A, parcelle 67, 10720 m²). La commune de Saint-Ismier a bénéficié d’un bail emphytéotique lui permettant d’assurer l’entretien du site depuis 1990 et s’est engagée dans l’acquisition de la parcelle, par une donation des propriétaires réalisée le 9 mars 2020. C’est une association « La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier », liée à la commune par une convention, qui a réalisé cet entretien depuis 1990. Sous la direction de l’association, des travaux de reconstruction de la tour ont été menés en 1989 puis à partir de 1991 (voir détail des interventions ci-dessous). Ils ont porté sur la tour, de 1991 à 1997 et en 2001. Sur la chemise de la tour en 2015 et 2016. En 2017, le dégagement des bâtiments occupant les terrasses adjacentes à la tour a été réalisé, mettant à nu une importante quantité de maçonneries et relançant l’intérêt de la population pour ce site. Ces travaux excessifs ont été arrêtés et la commune s’est engagée à stabiliser les vestiges et à assurer la sécurité des visiteurs qui pénètrent sur ce site isolé et parcourent les lieux. Un diagnostic sanitaire accompagné d’un projet d’aménagement léger du site a été commandé à un architecte du patrimoine en 2018 (Rapport Pichat 2018). Il s’accompagne d’un diagnostic structures, confié à l’entreprise BMI (Rapport Brizot-Masse Ingénierie 2019).

Le bureau d’études Structures (BMI) s’inquiète de la stabilité de la tour et notamment d’un possible basculement de l’ensemble de la structure. Une vérification des fondations de la tour a donc été demandée : cette vérification a consisté en la réalisation de 2 sondages pendant l’été 2019, objets du présent rapport.

Résumé des interventions précédentes

De 1989 à 2001, c’est l’entreprise Pareti qui a réalisé les travaux

1989 : création de l’association « La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier », par Charlotte et Robert Durand. Travaux face ouest (M01) : reprise joints, remontage archère 2^e étage. Face nord (M04) : reprise fissure et joints

1990 : signature d’un bail emphytéotique entre M. Chastel, propriétaire du site et la commune de Saint-Ismier. Signature d’une convention d’usage entre la commune et l’association « La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier »

1991 : début de remontage de la face est (mur M03), stabilisation de la brèche de la face sud (M02), remontage porte latrine 1^{er} étage (M04), déblaiement de l’intérieur de la tour et dégagement de la cheminée d’angle. Cette campagne est précédée du relevé pierre-à-pierre à l’échelle 1 : 20^e du parement externe de la face est (côté vallée, mur M03, extérieur), réalisé en urgence en novembre 1990 par le service du Département (**Figure 8**)

1992 : relevé topographique d’ensemble, P.-Y. Carron, ©Département de l’Isère (**Figure 6**). Mise en place de la baie jumelée face est (f01 dans M03), dévégétalisation de la chemise face ouest (M06) et reprise angle M06/M07

- 1994 : reprise de la chemise face ouest (M06)
- 1996 : aménagement léger de circulations, débroussaillage et plantations
- 1997 : remontage de la maçonnerie face est de la tour (M03), au-dessus de la baie jumelée, obturation de la brèche de la face sud avec installation de la fenêtre f04 dans M02.
- 1998 : chantier de jeunes, dégagement de l'accès et de la terrasse 3
- 2001 : campagne de travaux : reprise et surélévation face amont de la tour (M01) avec restauration archère (f03), reprise et surélévation face sud (M02) et remontage fenêtre 1^{er} étage (f05), reprise générale des arases de la tour, rejointoiement général de la tour
- 2002-2013 : aucune action ?
- 2014 : chantier du lycée horticole de Saint-Ismier : aménagement paysager, pose de barrières
- 2015-2016 : relevé pierre-à-pierre de la face sud de la chemise (M07), consolidation de cette même face et de la tour circulaire, reprise angle sud chemise par les services techniques de la commune (angle M06/M07). Poursuite dégagement terrasse 3.
- 2017 : consolidation jonction terrasse 2/terrasse 3 et escalier. Dégagement terrasse 4 : les déblais sont déplacés dans la basse cour (terrasse 5)
- 2018 : dissolution de l'association « La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier » et création du fonds de dotation « Tour d’Arces – Patrimoine – Saint-Ismier »
- 2019 : étude diagnostic (Pichat 2018) et étude structure (BMI 2019). Sondages archéologiques du présent rapport
- 2020 : acquisition de la parcelle A 67 par la commune de Saint-Ismier. Lancement d'une étude de stabilisation des vestiges.

Etat des connaissances avant l’opération

La tour d’Arces, qui présente des vestiges en élévation relativement bien conservés, est un site connu des promeneurs et identifié par les historiens depuis longtemps. Une gravure en a été publiée dans le premier numéro de L’Allobroge en 1840 (**Figure 20**) et on connaît également une série de photographies et de cartes postales anciennes, qui restent à étudier de plus près (*voir ci-dessous : sources iconographiques*). Sur le plan historique, Roger Vallentin du Cheylard (1862-1931) rassemble une importante documentation sur la famille d’Arces, conservée à la bibliothèque municipale de Grenoble (*voir ci-dessous : sources manuscrites*).

Le service du Patrimoine s’est intéressé au site depuis 1984, lors de la réalisation de l’inventaire des cantons de Meylan et Le Touvet, qui ont donné lieu à l’exposition « Archéologie chez vous, n°3 ». Mais c’est seulement à partir de 1990 et de la création de l’association « La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier », qu’une réelle approche des vestiges a été tentée. Une première intervention d’urgence a été réalisée en accompagnement de la première tranche de travaux en 1990 : elle a consisté en la réalisation d’un relevé pierre-à-pierre de la face est de la tour (mur M03 extérieur), avant le remaillage, remontage de la maçonnerie et rejointoiement (**Figure 8**). En 1992, un plan topographique simplifié a été réalisé (**Figure 6**). D’autres relevés pierre-à-pierre ont été dessinés par l’association « La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier » en 2014, mis au propre par le service du Patrimoine culturel du Département de l’Isère (chemise, mur M07 extérieur, **Figure 9**).

Un tournant important a été opéré en 2017 : des membres de l’association ont alors entièrement « déblayé », à l’aide d’une pelleteuse mécanique, les matériaux d’effondrement et de démolition amassés sur les terrasses 2 et 4. Les vues aériennes par drone sont assez parlantes quant au changement d’aspect du site opéré par ces dégagements (**Figure 10** et **Figure 11**). Plusieurs nouveaux murs, trois escaliers ont été dégagés. Les maçonneries mises au jour sur plusieurs mètres de hauteur ont aussitôt été stabilisées, voire remontées ; de nombreux blocs de pierre de taille, moellons et terres cuites (carreaux et briques) ont été stockés, principalement sur la terrasse 4 (**Figure 12**).

Enfin, dans le cadre de l’étude diagnostic confiée à Catherine Pichat en 2018, un relevé laser 3D a été réalisé par l’entreprise ATFF, avec prise de vue par drone. Pour le présent rapport, le plan général a été redessiné à partir de ces nouvelles données, sans reprise de mesures sur le terrain.

Contexte géologique

La tour d’Arces est située dans un terrain d’éboulement et éboulis à gros blocs, d’âge indéterminé (Eb sur la carte géologique : géoportail et infoterre, consultés en février 2020, **Figure 13**). Il s’agit donc de zones stabilisées issues des effondrements des principaux niveaux des falaises calcaire du Saint-Eynard (de j3S-4 : Bathonien supérieur - Callovien moyen, à j7T : Tithonien supérieur).

L’ensemble des bâtiments est bâti dans un calcaire très probablement issu du sous-sol local, mais une vérification faite par un spécialiste serait utile.

Contexte environnemental

Sur le plan de l’environnement, la tour d’Arces paraît aujourd’hui isolée en plein bois. Cette image est récente : en 1887, une photographie montre le site vu depuis le sud et les broussailles de reconquête sont seules présentes (

Figure 14). La végétation arborée est à cette date encore rare.

Lorsqu’on tente d’imaginer un tel site dans son paysage à l’époque où il était en usage, et de visualiser son environnement proche, on évoque systématiquement des alentours dépourvus de végétation. Ce poncif de l’image du « château-fort » tient d’une part à l’aspect défensif du site, une réalité matérialisée ici par l’altitude, les pentes abruptes, la succession des enclos. Il paraît dans cette perspective évident qu’il fallait surveiller l’arrivée d’ennemis potentiels et donc que la fortification se trouvait dégagée de toute végétation. L’autre explication fournie pour un probable déboisement des pentes est celle de la densité d’occupation des terroirs, au moins à partir de la fin du XIII^e siècle, suivant en cela les travaux sur la montagne de Nicolas Carrier et Fabrice Mouthon. Ainsi, on peut noter qu’en 1339, dans la description du mandement de Montbonnot dont la paroisse de Saint-Ismier fait partie, le lieu « *arcis* » fait partie des vingt hameaux (*villae*) cités. Faut-il en conclure que quelques maisons rurales prenaient place à proximité de la fortification ? Ou bien n’y avait-il pour tout groupement d’habitats que les quelques maisons serrées sur les terrasses en contrebas de la tour ? Sans avoir procédé à des prospections systématiques, deux points où apparaissent des vestiges de bâtiments ont été repérés à proximité de la tour ; ces données méritent d’être précisées, les vestiges décrits et comparés avec les informations fournies notamment par les matrices du cadastre ancien, qui n’a pas été consulté. La disposition d’un relevé Lidar (relevé par radar aéroporté) serait utile pour mieux connaître et localiser les aménagements topographiques de surface : chemins, limites parcellaires, fossés et terrasses. La problématique de l’occupation du sol et de l’environnement de ce site fortifié mériterait une réflexion qui reste à mener.

La végétation actuelle, texte rédigé par Danielle Dailly

L’environnement de la Tour d’Arces correspond au rebord sud-oriental du massif de la Grande Chartreuse, en contrebas des corniches jurassiques des Grands Crêts. L’orientation sud-est à sud confère une situation d’abri contre les vents froids du nord et contre les vents pluvieux d’ouest. Le sol en pente est formé d’éboulis calcaires très perméables, favorables à la culture de la vigne qui occupait autrefois les sols comme partout sur la rive droite du Grésivaudan. La vigne a disparu et laissé place à la forêt. Au-dessus de la Tour d’Arces, la chênaie pubescente forme un paysage discontinu où de nombreux éléments sont mal fixés. Des hêtres et des pins sylvestres sont aussi présents, ainsi que des châtaigniers en cépées. On remarque au niveau intermédiaire des noisetiers, cytises, buis (très dépouillés par la pyrale !), viornes, troènes, petits érables (à feuilles d’obier). En sous-bois des taillis touffus sont entremêlés de chèvrefeuilles, genévriers, houx. Au sol, selon la luminosité et l’humidité poussent le lierre, des primevères, campanules, euphorbes, coronilles et quelques zones denses d’ail des ours et de muguet.

Observations + Sources : carte de la végétation des Alpes. Feuille de Domène
Catalogue des végétations de l’Isère. Sanz et Villaret. 2018

Contexte archéologique

Alors que la vallée de l’Isère est densément peuplée sur ses deux rives, la carte archéologique de la Gaule paraît singulièrement muette pour la commune de Saint-Ismier et ne signale l’existence d’aucun site antique. La mention de découverte d’une quinzaine de sépultures au lieudit *Picapour* ou *Nitolet*, dans le quartier de Saint-Nazaire, en 1897 (Bertrand et al. 2017 p. 302), est issue du travail de Michel Colardelle. Il est précisé qu’il s’agissait de tombes sous tuiles en bâtière, sans mobilier. Dans l’ouvrage de M. Colardelle, l’auteur qui se réfère aux fiches d’Hippolyte Müller et à une courte note dans le *Bulletin de la Société dauphinoise d’Ethnologie et d’Archéologie*, mentionne en fait deux points de découverte distincts : l’un étant celui ci-dessus et le second « quelques sépultures du même genre que les précédentes ont été signalées vers 1880-1890 » au lieudit La Bâtie (Colardelle 1983 p. 206-207). Le retour au texte d’origine d’H. Müller permet d’apporter une petite précision : les tombes ont été « mises au jour il y a quelques années au bas de Saint-Ismier, vers la Bâtie », soit une découverte plutôt dans les années 1890-1895, si l’on se réfère à la date d’édition du *Bulletin* (Müller 1897 p. 108). Un point à *tegulae*, avec présence de céramique sigillée a par ailleurs été signalé par le professeur Alain Belmont « entre le centre hippique et l’autoroute » et fait l’objet d’une fiche dans la base de données du service du Patrimoine culturel.

Contexte historique

Les indices de sites d’occupation antique et alto-médiévale se regroupent donc en partie basse de la vallée, sur la première terrasse protégée des inondations.

Plus proche du site étudié, géographiquement comme dans l’épaisseur historique, l’église dédiée à saint Ismier fait partie des édifices mentionnés dans le premier pouillé de l’Église cathédrale de Grenoble (vers 1110), taxée comme la plupart des paroissiales à 12 deniers (*ecclesia Sancti Himerii*, MARION, *Cartulaire de Grenoble*, p. 185.)

Les données historiques propres au site lui-même sont complexes ; elles ont été rassemblées dans un document spécifique, en annexe de ce rapport. Pour résumer, disons qu’une famille nommée Morard, dont quelques personnages sont connus à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e, a été proposée par les généalogistes comme originaire d’Arces. Cependant, le lien entre les Morard et le lieu d’Arces nous paraît à vérifier. L’existence de la tour d’Arces est assurée seulement en 1276 ; c’est une maison forte dépendant du château de Montbonnot, tenue en fief rendable par une famille qui se fait appeler Morard d’Arces.

Les d’Arces garde cette possession jusqu’en 1640. Paul Aymon, conseiller au parlement de Grenoble, en devient alors propriétaire¹, suivant le schéma classique de la noblesse de robe qui conforte sa position sociale par l’acquisition de biens et de seigneuries rurales d’origine ancienne. Par succession, la tour d’Arces se trouve dans la famille de Sautereau en 1794, lorsqu’elle est vendue aux Berlioz, dont les derniers héritiers viennent de céder les vestiges à la commune de Saint-Ismier. La ruine est bien avancée en 1840, si l’on en croit la première gravure connue. Au début du XX^e siècle, une vieille dame qui habitait en contrebas gardait ses chèvres dans les derniers vestiges²...

¹ ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2214 v°.

² Recherches association : madame Catherine Jouclard née Sanche (1826-1928).

Problématique du site

La problématique porte sur trois points principaux selon nous :

- la tour d’Arces trouve-t-elle son origine dans le contexte des débuts de la féodalité (X^e – XI^e siècles) ou bien s’agit-il d’une fondation plus tardive ?
- une première approche des maçonneries tend à identifier une importante phase de transformation et de réaménagement du site, pour l’instant datée des XV^e ou XVI^e siècle. Cette datation peut-elle être précisée et mise en relation avec une période faste pour la famille qui tient les bâtiments ? Qu’est-ce qui justifie de tels travaux ?
- le site éponyme d’une importante famille de la noblesse dauphinoise constitue-t-il un point fort, le lieu permanent de son installation ou bien le site connaît-il des périodes de délaissement, voire d’abandon. Sur ce point, une approche archéologique menée parallèlement à un approfondissement des recherches historiques permettrait sans doute de mieux cerner la place que tient le site fortifié dans la vie de la famille. Cette compréhension du site dans la longue durée passe par la mise à jour de la généalogie de la famille d’Arces et par une appréhension globale, dans une perspective sociale.

D’autres questionnements méritent attention, en ce qui concerne les derniers temps de l’occupation, pour lesquels l’aide d’un historien des temps modernes serait bienvenue :

- l’aménagement d’un escalier rampe-sur-rampe, d’un sol en galets éclatés (mosaïque de galets) et sans doute d’autres structures, suggère que l’occupation s’est prolongée après la cession de la tour d’Arces à une famille de la noblesse de robe en 1640. Quelle interprétation faut-il donner à cette appropriation ? Le site a-t-il été réellement habité à cette période ou bien s’agit-il de travaux de prestige, voire ostentatoires ? L’une ou l’autre des deux hypothèses renouvelle le regard qui peut être porté sur les mentalités de cette classe sociale. Cette approche demanderait des recherches historiques sur la famille de Sautereau.
- Les aménagements les plus récents (qui demeurent à dater en chronologie absolue) viennent contredire l’idée admise jusque-là, d’un abandon progressif et assez précoce du site ; ils attestent une réoccupation dont le contexte est à préciser. Une remarque de même type avait été faite au château de Montfort à Crolles. D’autres sites ont peut-être connu ce phénomène qu’il serait intéressant de mieux comprendre.

Stratégie et méthodes mises en œuvre

Méthodes et techniques d'investigation

On a procédé à l'ouverture de deux sondages en pied des murs ouest et sud de la tour (M01 et M02), à l'aide d'une mini-pelle de 2,5 tonnes. Les sondages ont été ouverts sous la surveillance des archéologues, en procédant par passes successives de faible épaisseur, en horizontal, avec un godet à dents pour les niveaux comprenant beaucoup de blocs et godet lisse pour le reste. L'engin pouvait être arrêté sur la demande des archéologues, afin de nettoyer au fur et à mesure les maçonneries et les coupes et de surveiller l'apparition de mobilier ou d'indices significatifs. Mais les couches n'ont pas été fouillées à la main et le mobilier archéologique s'est avéré rare de ce fait.

Les sondages ont été rebouchés dès la fin de l'intervention, le vendredi après-midi, après avoir posé du géotextile en fond de fouille.

Protocole d'enregistrement

L'enregistrement des US a été simple et on y a procédé en relevant les coupes stratigraphiques : numérotation des niveaux en continu, par centaine concordante avec la numérotation du sondage. *Voir plus bas, l'inventaire des US.*

À l'occasion de ces sondages, on a procédé à une relecture complète du site, avec numérotation et description des maçonneries et des aménagements et établissement d'une première tentative de chronologie relative. *Voir plus bas, l'inventaire des UC.*

Prélèvements

On a prélevé, pour étude si des fonds peuvent être mobilisés, des mortiers des murs M01 et M02 (tour), M05 (four), ainsi que celui conservé dans l'UC109, pour comparer avec le mur M05 dont il pourrait être le niveau d'installation. Des charbons de bois ont été prélevés dans l'UC 110 qui devrait dater la construction du four M05.

Volume et organisation des moyens humains et techniques

L'opération a mobilisé 2 personnes pendant 5 jours sur le terrain.

La phase de mise au propre des données, traitement et rangement du matériel dans le dépôt archéologique du Département (8, rue Marcel Chabloz, 38400 Saint-Martin-d'Hères) et rédaction du rapport est évaluée à 28 journées/femme.

Une campagne de photographies complémentaires à été réalisée le 5 juin 2020, à deux personnes pendant une journée.

Calendrier de l'opération

La phase terrain s'est déroulée du 9 au 13 août 2019.

Contraintes

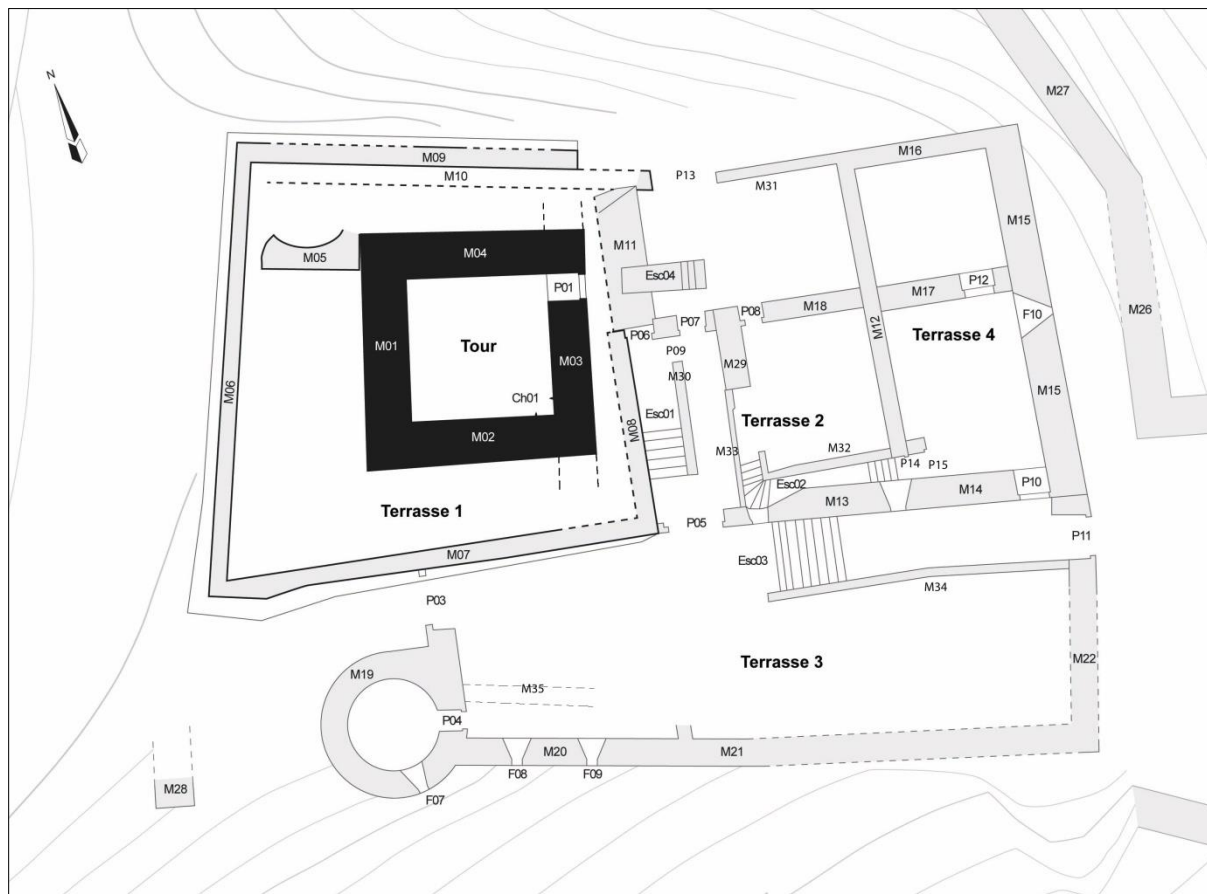
Les contraintes techniques ont été de deux ordres :

1. celles de la petite pelle employée (Mini-pelle, 2,5 T), seule possibilité au vu de l’espace restreint de la terrasse 1, dont la longueur du bras articulé a été déployée au maximum
2. celles de la petite surface disponible, à la fois pour stocker le volume de terre et avoir la place de manœuvrer l’engin.

On a ainsi renoncé (pour des raisons de sécurité également, avec la proximité d’une pente très vive et de zones d’effondrement...), à sonder le faible espace disponible entre M04 et M09.

Description des bâtiments

La description qui suit constitue une première approche qui demandera à être complétée. Rappelons que les maçonneries décrites (pour les terrasses 2 et 4) n'ont pas été vues lors de leur dégagement initial, avant travaux de confortement.



La tour

C'est une construction massive, de plan quasiment carré (7m70 de côté en extérieur), donnant une surface habitable de 25 m² au niveau du rez-de-chaussée. Les murs sont épais d'1 mètre 40 au RDC. Le relevé pierre-à-pierre réalisé en 1990 sur le mur M03 côté externe (**Figure 8**) montre que la construction est homogène et paraît avoir été réalisée au cours d'une seule campagne. Trois niveaux sont conservés en partie, les planchers étant installés sur un retrait de maçonnerie, très marqué à partir du deuxième étage, mais la tour en a compté quatre. En 1887 (**Figure 14**), on voit parfaitement quatre des six lignes bien organisées des trous de boulin de la face photographiée (face sud, mur M02).

Le rez-de-chaussée est accessible par une porte large de 84 cm, située du côté le mieux défendu par la succession des enclos, côté vallée, percée dans le mur M03. Sa position en angle est classique. Le linteau est composé de 4 claveaux massifs à arête vive, dessinant un arc plein cintre sur son encadrement externe et le couvrement de l'embrasure de grands blocs de calcaire placés à plat (**Figure 15**). La réservation permettant de faire coulisser une barre de fermeture est en place. Une cheminée d'angle est installée à ce même niveau, à la jonction des murs M02 et M03 ; les observations menées peu après le dégagement de l'intérieur de la tour en 1997, montrent que cette cheminée (Ch01, **Figure 16**) est insérée

dans la maçonnerie (XVe siècle ?), ce que son aspect ne contredit pas. Les montants en quart-de-rond reposent sur une base carrée dont les angles sont abattus par un congé, tandis qu’un tore léger marque le passage au plan circulaire ; les corbeaux ont été trop martelés pour en donner une lecture. La gravure de 1840 et la photographie de 1887 (**Figures 14 et 20**), montrent clairement la présence d’une fenêtre rectangulaire verticale, au centre du mur sud (F04 dans M02 : reconstruction XXe siècle).

Le premier étage, à usage d’habitation, était éclairé par une fenêtre jumelée ouverte toujours dans la face la mieux défendue (M03) ; elle a été entièrement restituée en 1994, d’après les cartes postales et photographies anciennes (F01, **Figure 17**). Sur le mur ouest (M01), côté amont, s’ouvre une arbalétrière accessible par une chambre de tir à appui plat et large ébrasement couvert en plein cintre (**Figure 18**). Sur le parement externe, la fente de tir étroite est constituée par trois blocs taillés pour chaque piédroit. Un autre bloc forme le linteau, creusé d’une modeste encoche semi-circulaire. On retrouve ce même traitement (encoche) dans l’appui, constitué de maçonnerie simple et non d’une pierre de taille. Mur sud (M02), une fenêtre rectangulaire verticale (f05) a été mise en place lors des travaux de 2001 ; celle-ci n’apparaît clairement ni sur les photographies anciennes, ni sur la gravure de 1840...

Au premier étage : latrines ou entrée ?

Toujours au premier étage, presque au centre du mur nord (M04), s’ouvre une porte étroite, rectangulaire sur le parement intérieur (partiellement remonté), débouchant sur une structure en encorbellement disparue, dont deux corbeaux d’origine sont en place en dépit de reconstructions assez radicales (P02, **Figure 19**) ; cette ouverture est bien visible sur les cartes postales anciennes et paraît alors fonctionner avec deux corbeaux superposés de chaque côté, dégagant un espace plus conséquent pouvant évoquer un perron (**Figure 17**). S’il s’agit de l’accès à des latrines, la position de cette ouverture est inhabituelle. En effet, cet élément de confort est systématiquement placé dans un angle, un peu dissimulé donc. Il ne sera peut-être pas possible de trancher sur ce point au vu de l’état actuel des parements, mais notre hypothèse consiste à en faire (en dépit de l’étroitesse du passage), une porte d’accès à l’étage noble. Ce qui suppose de restituer un système d’accès extérieur, qui peut prendre plusieurs formes (échelle simple ou échelle de meunier, escalier droit et raide depuis l’angle, escalier complexe, avec passage de l’angle et palier couvrant la porte du RDC, voire donnant accès à une galerie). Deux observations complémentaires permettent donner de la matière à cette idée : 1/ la chaîne d’angle entre M03 et M04 présente des irrégularités au niveau du RDC. Elle n’est pas constituée de beaux blocs calcaire comme partout ailleurs (bien visible sur le relevé pierre à pierre, **Figure 8**). Les moellons en saillie sur le parement de M04 pourraient signaler l’existence d’un mur nord-sud prolongeant M03 vers le nord. 2 / En dessous de P02 fait saillie un corbeau isolé, tandis qu’une lacune dans les blocs de la chaîne d’angle se trouve au même niveau. La réflexion est à poursuivre, qu’un travail de recherche comparative permettra d’enrichir.

Le deuxième étage a quasiment disparu, à l’exception d’une seconde fenêtre de tir, placée au-dessus de celle du premier étage et sans doute identique (F03 dans M01) ; elle a été en partie remontée lors des travaux de 2001. La gravure de 1840 (**Figure 20**) laisse penser que deux fenêtres rectangulaires verticales éclairaient cet étage réservé aux chambres habituellement, placées au centre des murs nord et sud (f06 dans M04).

Un troisième étage a existé ; c’est ce que montre assez clairement la gravure de 1840 (**Figure 20**), et que confirme la photographie de 1887 (**Figure 14**). Sur la gravure, la crête des murs est traitée sous la forme d’échancrures évoquant autant d’ouvertures disparues,

comme on en connaît en général dans l’étage de combles des édifices où ce niveau est conservé (tour de Montfallet à Laval, tour d’Étapes au Versoud, tour des Chiens à Corenc-Montfleury, tour du Treuil à Allevard). Sur la photographie de 1887, on peut voir le montant vertical d’une ouverture sur le mur nord (M04).

Au total, nous proposons de restituer une tour de 4 niveaux (RDC + 3 étages), dotée d’un étage de combles imitant un crénelage³, sous une toiture à quatre pans.

Appareil et matériaux

Un traitement différencié apparaît entre d’une part le gros du mur et de l’autre les encadrements d’ouverture et chaînes d’angle. Comme il s’agit d’un calcaire très dur, les moellons sont souvent à peine équarris. Ils constituent un petit appareil de calcaire gris, sans doute d’extraction locale, débité en moellons dont la surface est dressée sommairement mais assemblés en assises régulières en parement. Les chaînes d’angle et les encadrements des ouvertures emploient de beaux blocs du même matériau, dont la face de parement est taillée avec soin, avec trace de ciseau pour former l’angle.

Un détail constructif montre une certaine recherche : un peu en-dessous de l’appui de la fenêtre du premier étage (F01 dans M03), la verticalité du parement opère un léger retrait en glacis. Ce retrait d’une dizaine de centimètres de profondeur, concerne deux assises de moellons et un bloc unique pour les chaînes d’angle. Il est encore bien conservé et visible autant sur les cartes postales anciennes que sur le relevé pierre-à-pierre de 1992 (**Figure 21**). Si on cherche une explication technique à ce dispositif, on peut envisager que, jouant un rôle comparable à celui d’un solin, il se prolongeait par une toiture, surmontant par exemple une galerie. L’hypothèse est à réfléchir.

Chemise et terrasse 1

La tour est placée sur une terrasse soutenue par un mur monumental présentant un fruit important (M09/M06/M07/M08). Cette terrasse présente une surface modeste : de moins d’un mètre de large du côté de la porte, à l’est, à 4 mètres 50 côté amont, à l’ouest. Sa surface utile, en retirant celle de la tour, peut être évaluée à 140 m², dont la majeure partie se trouve côté amont, au-dessus du fossé.

Côté nord, le mur M09, contemporain de M06, vient doubler, renforcer un autre mur M10 qui lui est donc antérieur. Il serait intéressant de comprendre le lien qui a pu exister entre ce mur M10 et la tour, ainsi qu’entre M10 et le dernier côté de la terrasse 1, à l’est. Le mur M08, tel qu’on peut le voir aujourd’hui, paraît contemporain de l’escalier adossé (Esc01) qui ne saurait être antérieur au XVIIe siècle (escalier rampe-sur-rampe). On ne sait donc pas comment la tour du XIIe siècle se trouvait positionnée par rapport à la terrasse 2, en contrebas de plus de 4 mètres, avant la construction ou reconstruction de M08.

Côté sud, le mur M07 intègre une porte P03, qui constitue la porte principale d’accès au site. L’absence des blocs supérieurs de la porte P03 suggère que les parties hautes du mur M07 au moins, ont été reconstruites à une époque indéterminée (**Figure 22**) ; comme les blocs imposants formant la base de cette porte P03 paraissent non liaisonnés au gros de la maçonnerie M07, on a proposé deux hypothèses d’interprétation. Soit la porte P03 fonctionnait avec un mur perpendiculaire à M07 (hypothèse que la réalisation du sondage 2

³ La gravure de 1840 montre 3 échancrures sur la face sud (M2) et 2 seulement sur la face est (M3). Cette gravure, lorsqu’on la compare avec les éléments conservés ou des photographies postérieures, paraît assez fiable. La question des 2 ou 3 fenêtres par face au niveau des combles reste en suspens.

rend caduque), soit le mur M07, faisant office de mur perré, est venu doubler une maçonnerie préexistante comme observé côté nord entre M10 et M09. La retombée sud de P03 se fait dans une tourelle circulaire de petite dimension (3 mètres de diamètre intérieur, **Figure 23**) : il faut donc conclure que la chemise de la terrasse 1 (ensemble des murs M06/M07/M09) est contemporaine de l’ensemble bordant la terrasse 2 (murs M19 à M22).

Appareil et matériaux

Le mur de soutènement de la terrasse 1 (M09/M06/M07/M08) est constitué de blocs imposants, surtout dans les chaînes d’angle (**Figure 24** et **Figure 25**). Les moellons sont équarris grossièrement et installés en assises plus ou moins suivies mais peu régulières. Toutefois les observations réalisées sur ces murs, M06 et M07 principalement (M09 est dangereux, difficile d’accès et enfoui sous les broussailles), ne sont pas très assurées, couverts de végétation jusqu’en 1991, ils ont subis de nombreux confortements peu lisibles en raison d’un mortier pulvérulent, complètement fusé. Un relevé pierre-à-pierre a été réalisé sur le mur M07, pour lequel nous disposons également d’une couverture photographique de qualité mais il faut reconnaître que les informations que ces éléments nous apportent sont peu interprétables. Ces documents constituent les archives de l’état du mur avant les travaux (**Figure 9**).

En dépit des réserves ci-dessus, il convient de remarquer que la mise en œuvre de cette chemise ne ressemble pas à celle de la tour. Les blocs sont à peine équarris, la surface de parement non dressée et leurs dimensions nettement plus importantes que celle des moellons de la tour.

Terrasse 2

Elle est placée en contrebas de la terrasse 1 qui porte la tour, à une altitude de 580.64 à 581 mètres pour une surface de 80 m² environ. Elle a été dégagée par les travaux menés en 2017 (**Figure 26**). Elle est délimitée par les murs M31, M12 et M13 et s’appuie contre le mur de soutènement est de la terrasse 1 (M08). Accessible depuis la terrasse 3 qui se trouve quasiment à la même altitude, elle ouvre par une porte P05 dont seules les bases sculptées sont en place. Cette large porte ouvre sur la cage d’un escalier rampe-sur-rampe (Esc01) dont partie du mur d’échiffre et quelques marches sont conservées (**Figure 27**). Cette terrasse comprend de nombreux aménagements et transformations qui restent à étudier de plus près. L’escalier Esc02 (**Figure 28**), calé le long de M13 et descendant à la terrasse 4, avec ses marches mal dimensionnées, ses murs maigres, nous paraît une adjonction tardive (XXe siècle ?). Cette adjonction pourrait être contemporaine du contrefort M11, qui vient recouvrir le mur M10, alors en partie ruiné (**Figure 29**). Cette structure M11 pose question : elle est bâtie avec soin, l’angle travaillé avec une forme complexe côté nord, plus incertain côté sud où ils viennent obturer la porte P06. Les blocs de calcaire dur (toujours le même matériau que pour la tour, la chemise etc.) portent des traces de taille assez caractéristiques (au pic) et on relève l’emploi de deux blocs de tuf, d’un fragment de TCA et de plusieurs éléments en remploi. Cependant, la mise en œuvre permet de distinguer un soubassement et une élévation : ce contrefort pourrait avoir été mis en place à partir d’un niveau de sol plus élevé que celui dégagé aujourd’hui, d’environ 60 cm. Appuyé contre M11, un massif de maçonnerie (Esc04), qui porte 2 marches en partie basse et que prolongeait sans doute une échelle de meunier en bois, a également été aménagé à partir d’un niveau de sol nettement plus haut. Cet escalier, qui donnait accès à la tour et à la terrasse 1 dans le dernier état

d’occupation, permettait sans doute de se rendre au four dégagé dans les sondages 1 et 3. Un suivi soigné des travaux prévus sur l’angle M09/M10/M11, qui menace ruine, devrait apporter quelques éléments de réponse, au moins permettre de conforter l’hypothèse de chronologie relative ici proposée.

Terrasse 3 : mur d’enceinte sud et tour du portail

Ce long mur qui soutient la terrasse sud (terrasse 3) et aboutit à la tourelle M19, est assez mal conservé mais bien visible sur la photographie de 1887 et sur les clichés d’Émile Duchemin (**Figure 14**) ; son angle entre M21 et M22 est heureusement toujours visible, ce qui permet de restituer une surface qui peut être évaluée à 140 m² (longueur 21 mètres, largeur 6 m à l’ouest côté tour et 7 mètres à l’est, côté vallée). Le mur M22, qui vient refermer la terrasse 3 côté vallée, fait jonction avec la terrasse 4 par une porte P11 (**Figure 30**), de toute évidence postérieure à l’angle M14/M15 et à la porte P10.

À la base de la tourelle M19, s’ouvre une fenêtre qui éclairait des espaces souterrains (F07, **Figure 31**). Cette baie rectangulaire verticale, défendue par un barreau vertical, présente sur son encadrement externe une arête abattue par un chanfrein étroit (Dim au tableau : hauteur 62 cm, largeur 24 cm). Deux autres fenêtres identiques sont encore identifiables dans M20 et M21, quoique très dégradées. La gravure de 1840 et les photographies anciennes citées ci-dessus permettent de proposer la restitution de 4 baies dans le mur M20/M21 et une dans le mur en retour M22. En l’absence de référentiel de datation sur les ouvertures (que le PCR Fortifier les Alpes espère voir aboutir...) on est obligé de proposer une fourchette large de datation, appuyée sur notre connaissance des sites de la région, pour cette série d’ouvertures : XV^e-XVI^e siècle ?

Enfin, un escalier permet de joindre le niveau de la terrasse 3 à celui de la terrasse 4 (Esc03, **Figure 32**). Cet aménagement, assemblage de blocs de toutes tailles sans doute de récupération sur le site même, correspond à un dégagement de la base du mur M13/M14 dont les niveaux de fondation ont été mis au jour. Une datation très tardive pour ce « bricolage » et pour le mur M34 qui le borde, est proposée, peut-être contemporaine de Esc02, Esc04 et M11 : début XXe siècle ?

Appareil et matériaux

Les observations sur ces murs ont été limitées : pas de relevé, accès difficile. Cependant, la mise en œuvre ne paraît pas fondamentalement différente de celle de la chemise de la terrasse 1 : gros blocs pour la chaîne d’angle, moellons à peine équarris disposés en assises peu régulières. Une datation unique pour ces deux parties, reliées d’ailleurs par la porte P03, est donc proposée.

Terrasse 4

Placée à plus ou moins 4 mètres en contrebas de la terrasse 2, la terrasse 4 est délimitée par les murs M14 (sud), M15 (est), M16 (nord) et le mur M12 à l’ouest qui soutient la terrasse 2. Comme la terrasse 2, la terrasse 4 a été dégagée lors des travaux de l’été 2017 et du mobilier très récent découvert dans les déblais (peigne en plastique). La surface de cet espace est de 47 m², à une altitude entre 577,54 et 577,64 mètres. En l’état actuel, il est difficile de savoir si les murs qui l’entourent sont contemporains de ceux de la terrasse 2 ; ils sont en tout cas cohérents avec eux, prolongeant un même alignement (M16 et M10, M14 et M13).

Deux ouvertures sont à considérer pour proposer une datation de cet ensemble de murs. La porte P10 (dans M14) et la fenêtre F10 dans M15, toutes deux très mal conservées (**Figure 34** et **Figure 34**). Avec son fort ébrasement interne, F10 évoque une fente de tir, mais l’emploi de blocs de tuf absents dans les ouvertures de la tour suggère qu’elle n’appartient pas à la même phase de construction.

Le mur M17, qui recoupe le volume initial en deux pièces de moindre surface (17 m² au nord, 26 m² au sud), n’est chaîné ni à M12, ni à M15 : il vient même recouvrir l’enduit de surface de M12. Il ouvre par une porte P12 en partie remontée à l’aide des claveaux trouvés au sol lors des dégagements de 2017 (**Figure 35**). Cette ouverture, avec son arc en tiers point et ses blocs taillés à arête vive ne permet pas de proposer une datation pour l’adjonction de ce mur M17. En effet, d’une part ce modèle est encore construit au XVIIIe siècle, comme le montrent les travaux d’Huguette Bottet sur les maisons de vigneron dans le Grésivaudan⁴, d’autre part, les remplois ont été nombreux sur le site et une réoccupation tardive attestée.

Terrasse 5 ou basse-cour

Cette terrasse, la plus basse de toutes, est aujourd’hui difficile à décrire car elle a servi de lieu de stockage des déblais retirés en 2017 des terrasses 2 et 4. Les murs de soutènement qui la définissent (M23 à 27) ont cependant été nettement repérés lors du relevé réalisé en 1992, où plusieurs portions de maçonnerie portant encore des vestiges de parement, sont notées (voir **Figure 6**). Ce relevé fournit les mesures suivantes : largeur terrasse est/ouest : 12 mètres, longueur nord/sud : entre 12 et 16 mètres, soit une surface totale de 165 m². Toujours si l’on se fie au relevé de 1992, la plateforme proprement dite, définie par les murs M23/M24/M25, se prolonge au nord, en direction du vallon de Darguil, par un passage étroit entre M26/M27 et le mur de la terrasse supérieure (M15). Ce dispositif évoque un système d’accès par un chemin taillé à flanc de pente et invite à rechercher un portail dans cette zone. Actuellement, seul le mur M23 permet quelques observations (**Figure 36**) car il a été dégagé sur son parement externe par l’aménagement du chemin d’accès pour l’engin utilisé lors des travaux de 2017. Il ne présente aucune ouverture mais sa mise en œuvre mérite quelques remarques.

Appareil et matériaux

Comme tous les bâtiments sur le site, le mur M23 est bâti en moellons calcaires, grossièrement équarris voire non taillés, mais disposés en assises régulières, alternant un rang mince et un rang épais (**Figure 37**). Sans vouloir considérer cette technique constructive comme un véritable élément de datation, mais nous avons relevé son usage systématique dans les édifices élevés dans le cadre des guerres delphino-savoyardes dans le pays voironnais⁵. En tout état de cause, cette mise en œuvre nous paraît un critère d’ancienneté.

⁴ BOTTET (H.) – Les maisons de vigneron. *Bulletin des Amis du Grésivaudan*, n°85, 2008, p. 7.

⁵ CAYOL-GERIN (A.), dir. – *Patrimoine en Isère. Pays voironnais*. Grenoble, 2017, p. 51.

Conclusions ou premières hypothèses de datation des bâtiments

Ces conclusions constituent pour l’instant des hypothèses de travail, qui permettront de définir un certain nombre d’actions à réaliser pour progresser dans la connaissance du site.
(Figure 38)

Sur une motte préexistante ou sur un relief naturel aménagé lors de sa construction, la tour d’Arces est édifiée dans le courant du **XII^e siècle**. C’est la résidence d’une noble famille, organisée sur 4 niveaux : rez-de-chaussée à vocation de resserre, étage noble, étage des chambres, combles avec chemin de ronde. En contrebas côté vallée se développe une modeste basse-cour, bientôt entourée par un mur de soutènement percé d’arbalétrières (F10) **XIII^e siècle ?**

Au **XIV^e siècle**, une nouvelle basse-cour est installée, qui fonctionne avec un chemin d’accès approchant la fortification par le nord, selon le principe de l’adextrement : un cavalier est obligé de tenir son bouclier de la main droite et ne peut donc se saisir de son épée.

Dans la seconde moitié du **XV^e siècle**, le site connaît des réaménagements importants : création de la chemise et de la terrasse 1, ainsi que de la terrasse 3. L’accès est transféré côté sud et renforcé par un portail qui protège une tourelle circulaire fonctionnant peut-être avec un pont-levis. L’ensemble de cet aménagement n’est pas sans évoquer l’évolution importante que constitue la diffusion des armes à poudre et pourrait être interprété comme la création de plateformes de tir pour de petites pièces d’artillerie. Toutefois aucune ouverture de tir de type arquebusière ou canonnière n’a été identifiée.

XVII^e siècle : des nouveaux propriétaires à partir de 1640, on distingue l’installation de l’escalier rampe-sur-rampe et sans doute divers réaménagements intérieurs, qui restent à mieux comprendre (accès sur la pente par P09 dans M31 : balcon, latrines ?).

Enfin, après une longue période d’abandon qui justifie la mise en place de sérieux confortement (contrefort M11), le site est réoccupé pour un usage rural : aménagement du four sur la terrasse 1, renouvellement des circulations (Esc. 2, 3 et 4), division des pièces (M17). Entre fin du XVIII^e et début XX^e siècle ?

Intervention archéologique 2019

Rappel : cette intervention limitée avait pour objectif d’observer les fondations de la tour et de repérer le niveau et la nature du terrain naturel, afin de s’assurer de la stabilité de l’édifice.

Implantation des sondages : **Figure 39**

Le sondage 1

Z surf. : 586,85 à 586,94 –TN : 585,39 – Fond de fouille : 584,61 (soit 30 à 40 cm sous le niveau de sol à l’intérieur de la tour : base du mur M01 non atteinte)

Le sondage S1, prévu sur l’angle de la tour, a été décalé en raison de la présence d’une maçonnerie M05 perpendiculaire au mur M01. La présence de cette maçonnerie nous a incitée à agrandir le sondage 1 en direction du mur de chemise M06, pour savoir si une relation stratigraphique pouvait être identifiée entre M05 et M06 (voir sondage 3).

Non comprise la maçonnerie M05, le sondage a été ouvert en surface sur 3,75 m² (1,25 m par 3 m), avec une réduction rapide de la surface liée à des coupes non verticales en raison des terrains instables (**Figure 40**).

Stratigraphie

(**Figure 41**). Le terrain naturel (US111) a été atteint à une altitude assez régulière de 585,39 m, soit 40 à 50 cm plus haut que le sol intérieur actuel dans la tour ; la différence d’altitude entre intérieur et extérieur, pour le TN, est donc très faible. Il s’agit d’un terrain très compact et stable, argilo-marneux, de couleur ocre à gris-brun, contenant des blocs plutôt de petites dimensions (< à 10 cm). Ce niveau n’est pas entamé par une quelconque tranchée de fondation liée à l’installation de la tour (mur M01). En revanche, un trou de poteau assez imposant, directement accolé au mur M01, a été partiellement vidé : son emplacement sous une ligne de trous de boulins, permet de l’interpréter comme trace de l’échafaudage. Aucun niveau de circulation n’a été repéré à proximité de M01. Seul le remblai US110, dense et compact, dans lequel un fragment d’ardoise avec trou de fixation a été identifié, pourrait être mis en relation avec les phases d’occupation anciennes. Cependant les quelques tessons de céramique retrouvés dans ce niveau (6 fragments à pâte rouge, 1 fragment de commune grise), avec une dominante de pâtes cuites en atmosphère oxydante et portant divers types de glaçures, n’évoquent pas des périodes anciennes : XV^e ou XVI^e siècles ?

Directement au-dessus de l’US110 prend place un épais niveau de remblai US104, de couleur très sombre, contenant beaucoup de briques et surtout des tuiles. Il est surmonté par une autre couche épaisse et sombre (US103), également interprétée comme remblai, qui contenait des moellons et blocs dont un de tuf taillé. Les deux niveaux (US104 et 103) pourraient correspondre à la création de la chemise et de la terrasse 1 mais ils n’ont pas livré de mobilier.

Creusé dans ces deux niveaux de remblai, on a identifié une tranchée interprétée comme la mise en place du mur M05. Les 4 niveaux stratigraphiques reconnus dans le comblement de cette tranchée sont surtout identifiables par les deux liserés déposés à la base de la série, US109 et US108, le premier contenant principalement du mortier (prélèvement) et le second très chargé en charbon et cendres. Cette tranchée large n’a pas été creusée dans le niveau inférieur US110, plus stable (**Figure 42**).

Au-dessus du niveau d’arase du mur M05, on notera surtout la présence d’une couche d’argile assez jaune mêlée de nodules de mortier et contenant des briques moulées afin de former des claveaux (US 112). On a rencontré ces mêmes claveaux dans la couche US105, qui correspond également à une phase de démolition/récupération.

La couche instable (US102), surtout constituée de petites plaquettes de calcaire, anguleuses, avec nodules de chaux, pourrait être interprétée comme une phase d’intense récupération de matériau calcaire : démolition du mur de la chemise ? Reconstruction de la tour à la fin du XX^e siècle ?

Le mur de la tour M01

La petite surface de maçonnerie dégagée ne permet que de modestes observations (**Figure 43**). La présence de trous de boulins, aujourd’hui quasiment au ras du sol, indique que le niveau du sol, à l’époque de la construction, se trouvait plus bas, ce que confirme la stratigraphie : bien qu’aucun niveau de sol ou de circulation n’ait été identifié, il est probable que la base de l’US110 marque la hauteur du niveau d’occupation. Dans cette hypothèse, la première rangée de trous de boulin se trouve à 140 cm environ au-dessus du sol. Ceci dit, on ne peut identifier de réel ressaut de fondation : 4 à 5 assises, moins régulières que celles placées plus haut, avec des joints assez creux, marquent le passage entre la maçonnerie enterrée et celle à l’air libre. Peut-être que ces assises étaient, dès la construction, destinées à être recouvertes de remblais. Au-dessous, un bourrelet de mortier, au niveau de l’US110, indique qu’on passe à une tranchée étroite, en bordure de laquelle se trouvait le trou de poteau identifié.

Le mobilier de l’US 110

Le matériel n’a pas été vu par un céramologue. Il est difficile de demander l’avis d’un spécialiste pour un si petit nombre de fragments... Il est clair que si les études se poursuivent sur le site de la Tour d’Arces, il sera nécessaire de s’adjoindre l’aide d’un tel spécialiste. Un objet de forme quadrangulaire mérite quelques mots (**Figure 52**, dim. 3,2 par 2,3 cm). Cette plaque de tôle (alliage de cuivre, patine bien conservée) très fine, repliée pour serrer un fragment de cuir (?) qui est encore en place, est maintenue par deux rivets. L’une des bordures est décorée d’une fine dentelure. Il pourrait s’agir d’un mordant de bride ou de ceinture (pièce servant à renforcer l’extrémité d’une lanière). Des objets assez comparables ont été mis au jour sur le site de Rougiers en Provence, avec une datation aux XIII^e ou XIV^e siècles (D’Archimbaud 1981, fig. 474, dessin 11, p. 509 et texte p. 510), mais l’objet est assez commun pendant une grande partie du Moyen Âge.

Faune : 14 fragments dont 2 dents

Métal : 4 clous à tête plate

3 cloux à tête triangulaire

1 mordant de bride ou de ceinture (voir ci-dessous)

Verre : 1 fragment de verre transparent, fin, légèrement courbe (verre à boire ?)

Céramique : 1 tesson de céramique à pâte sombre (1 fragment de panse, épaisseur 0,5 cm), 6 tessons de céramique à pâte rouge (**Figure 51**) :

2 fragments appartiennent à un même exemplaire de forme ouverte ou droite, au bord simplement biseauté (gobelet, pichet ?). Pâte fine de couleur orangée, légèrement plus claire en surface (engobe ?) portant en extérieur la trace d’un décor de bandes horizontales, rouges ou d’un ton orangé plus soutenu (2 bandes). Une évaluation de la dimension de l’ouverture d’après la courbure du plus grand des deux tessons donne entre 7 et 8 cm de diamètre. Épaisseur : 0,4 à 0,55 cm.

1 fragment de fond : fond plat, pâte fine, rose à gris clair noircie en extérieur, intérieur portant une glaçure marron clair

1 fragment de bord : forme ouverte, bord plat à lèvre épaisse, horizontale en surface. Pâte fine, rose à orangée, glaçure brun miel à l’intérieur avec trace de coulures en extérieur
 1 fragment d’anse pincée, glaçure brillante brun sombre, pâte rouge sombre contenant des inclusions blanches
 1 fragment de panse (dim : 1,5 X 1,7 cm) : pâte fine, orangée, intérieur glaçuré mat brun sombre
Pierre : 1 fragment d’ardoise percé d’un trou de fixation

Le sondage 3

Il a été limité au dégagement du niveau d’arase du mur M05, d’une part afin de mieux comprendre à quelle structure on avait affaire, d’autre part pour voir si une liaison stratigraphique existait entre le mur de la chemise M06 et M05. Aucun lien stratigraphique n’a pu être observé entre les deux maçonneries M05 et M06 : le mur de la chemise M06 correspond en ce point à un remontage tardif (entre 1991 et 1994), opéré sur toute l’épaisseur. (**Figure 39**)

Le mur M05 : vestiges d’un four domestique

Crête du mur : Z = 586,45 à 586,57 – Base du mur : Z = 585,31 – Hauteur maximum conservée : 1 m 20

Figure 44, 45, 46

Il s’agit d’une maçonnerie de moellons calcaire et blocs non taillés, intégrant des fragments de TCA, assemblés par un mortier assez pulvérulent, jaunâtre, contenant de gros graviers (prélèvement). La mise en œuvre n’est pas très soignée, les lits irréguliers. Ce mur présente côté sud, un parement droit, à la surface bien dressée. Il est placé perpendiculairement au mur de la tour M01 et au mur de la chemise M06, entre lesquels il se cale. Côté nord, le parement est irrégulier et dessine un arc de cercle. Dans les niveaux de démolition US105 et US112, on a récolté des claveaux de terre cuite comme signalé ci-dessus dans le paragraphe sur la stratigraphie du sondage 1. Ces éléments et la forme générale de la maçonnerie en plan, permettent d’interpréter M05 comme un four domestique, posé dans l’angle de la terrasse 1, dont la bouche devait s’ouvrir vers l’est.

Ces pièces de terre cuite sont toutes incomplètes, signe que les mieux conservées ont été récupérées. Dimensions : longueur max conservée : 25 cm, épaisseur : 5 cm, largeur : 9 et 12 cm (**Figure 47**). L’intense activité de récupération des matériaux de ce four pourrait expliquer l’état très dégradé du mur M06, tel qu’on peut l’observer sur les photographies de 1988-91⁶ : une brèche a été créée ou s’est creusée en raison de passages répétés pour descendre les matériaux.

Le sondage 2

Z surf. : 584,89 à 585,43 – TN : 583,83 à 584,36 (soit 65 à 115 cm sous le niveau de sol à l’intérieur de la tour) – Fond de fouille : 583,64 (soit 140 cm sous le niveau de sol à l’intérieur de la tour : base du mur M02 non atteinte)

Le sondage 2 a été implanté le long du mur M02, où la surface de la terrasse 1 présentait une pente de l’ouest vers l’est, sur un point relativement bas de la terrasse 1 (creusement pour l’extraction d’un bloc). Le sondage est positionné à l’arrière de l’emplacement de la porte P03

⁶ DAILLY (D.), DESROUSSEAUX (S.) *La tour d’Arces*, p. 9.

(accès à la terrasse 3) afin de vérifier si cette porte ne pouvait pas avoir fonctionné avec un mur antérieur et perpendiculaire à M07. Ouvert au départ sur 2 mètres par 1, il a été agrandi vers le sud, en direction du mur de chemise M07, afin de pouvoir réaliser une banquette nécessaire à la sécurité. (**Figure 48**)

Stratigraphie

(**Figure 49**) Le terrain naturel US112 a été atteint dans toute la surface du sondage et retiré sur une épaisseur de 60 cm maximum, afin de voir jusqu’où se prolongeait la fondation du mur de la tour M02, dont la base n’a pu être atteinte. Comme dans le sondage 1, il s’agit d’un matériau compact qui contenait en profondeur des blocs parfois volumineux et difficiles à retirer avec une pelle mécanique peu puissante. Le point le plus remarquable concernant le terrain naturel, porte sur le pendage très marqué, avec une différence de niveau de 48 centimètres entre ouest et est (entre coupes EE’ et GG’), alors que le sondage ne mesure que 150 cm de longueur. Si l’on compare avec le niveau d’apparition du TN dans le sondage 1 (585,39), la différence d’altitude se confirme : le terrain naturel apparaît 103 cm plus haut que dans la coupe GG’ et 151 cm plus haut que dans la coupe EE’. La tour est donc implantée sur un terrain présentant une assez nette déclivité.

Surmontant le terrain naturel, un liseré argileux stérile US211, n’a été repéré que dans la coupe EE’ : lentille d’argile dans le TN ? Au-dessus d’une lentille de terre noire (US211), un mince liseré de mortier, présent surtout dans la coupe EE’ et allant s’amincissant dans la pente (coupe FF’), pourrait être le témoignage des travaux liés à la construction de la tour, même s’il est peu épais (2-3 cm). Il correspond en effet à un changement dans la mise en œuvre du mur M02. L’US208, malheureusement stérile, correspond à un remblaiement visant à rétablir un niveau de sol extérieur plus horizontal. L’US207, mince liseré de mortier surtout visible dans la coupe FF’ marque la base du remblai US205, qui contient beaucoup de mortier dispersé sous forme de minuscules nodules de chaux. En surface de l’US205, un mince niveau de charbon de bois mêlé d’éclats de TCA pourrait signaler une surface de circulation.

Au-dessus, le remblai US204 présente des ressemblances avec l’US104 du sondage 1, avec l’accumulation de tuiles fracturées dans une matrice sombre. L’US203, avec ses fragments de calcaire instables est très proche de l’US102 du sondage 1, bien que de moindre épaisseur notamment en amont (coupe GG’) : des phénomènes d’érosion ont sans doute été à l’œuvre. Sous la surface, l’US102, qui contient beaucoup de mortier, du cailloutis et des fragments de TCA marque sans doute la reprise des travaux en 1992.

Le mur de la tour M02

Il a été relevé sur 3,5 m² (**Figure 50**). En partie haute, les moellons de calcaire gris, durs, taillés avec soin, plutôt de petite dimension (épaisseur de chaque assise : de 10 à 17 centimètres) sont installés en lits réguliers. Le mortier, clair, résistant, contient une charge de graviers parfois de bonne taille (jusqu’à 2 à 3 cm). On observe que les assises ne sont pas horizontales mais présentent une déclivité non négligeable de 8 à 12 cm pour les deux mètres relevés. Cette pente des assises est encore marquée pour une assise (de réglage ?) intégrant de gros blocs, plus longs et plus épais, assemblés avec le même mortier. Dans toutes les assises inférieures à celle-ci, le mortier est moins visible en surface : problème de conservation dans les niveaux enterrés ? La régularité va diminuant, au fur et à mesure qu’on descend en profondeur, avec des plages de mortier en surface, des creux, une verticalité moins assurée, toutes caractéristiques des constructions en tranchée étroite. Les moellons

sont moins bien taillés et la maçonnerie intègre des petits blocs informes. Même si quelques blocs dépassent du plan vertical, on ne peut parler de ressaut de fondation.

Le mobilier du sondage 2

US 203 : Faune, 1 fragment

Métal : 1 fragment et 1 clou

Verre : 1 fragment très fin oxydation brune en surface

Céramique : 2 fragments (**Figure 53**)

1 col, pâte orangée claire, fine, bien cuite, glaçure externe dense à dominante vert jaune, cruche ?

US 204 : Faune, 10 fragments

Métal : 3 clous sans tête

1 pointe en métal cuivreux, tôle mince roulée, extrémité de lacet (ferret) ?

Céramique : 3 tessons (**Figure 54**)

2 fragments de panse, pâte rouge orangé, fine, porte en intérieur une glaçure dense et très lisse, de couleur miel. En extérieur, la même glaçure moins couvrante est présente sous forme de coulures.

1 anse rubannée à 3 côtes, pâte rouge clair, légèrement plus intense en surface, portant des traces de glaçure brun sombre

Conclusion sur les sondages réalisés et propositions

Deux informations importantes nous paraissent à retenir de cette campagne de sondages :

1 : la maçonnerie de la tour est solide, bien construite avec un mortier de qualité et profonde puisque la base des murs n’a été atteinte dans aucun des sondages. La hauteur de mur enterré est supérieure à 140 cm par rapport au niveau de sol actuel de la tour (sondage 2, mur M02). Les travaux de confortement menés depuis les années 1991, rendent le site sûr.

2°: la tour est installée sur un terrain naturel stable et dense, mais présentant une pente d’ouest en est assez significative, comme si elle avait été posée en bordure d’une butte et non au centre d’une terrasse plane.

Les sondages ne répondent donc qu’en partie à la question posée par le rapport d’études géotechniques. Pour répondre pleinement et lever l’inquiétude exprimée (risque de basculement de l’ensemble de la tour), on pourrait envisager les actions suivantes :

- étudier le pied de la tour côté vallée, le long du mur M03. Il est nécessaire de s’assurer de la stabilité des maçonneries qui soutiennent la tour côté vallée, là où la terrasse 1 est presque inexistante : lien entre M03 et M08, insertion du contrefort M11 et jonction M08/M11.
- étudier la stabilité de l’angle nord-ouest, à l’occasion des travaux portant sur M09/M10.
- pratiquer un sondage manuel à l’intérieur de la tour avec vérification d’un géologue : état et profondeur des fondations, qualité et résistance du terrain naturel.

Conclusion générale

En dépit d’interventions récentes qui ont fortement perturbées la lecture archéologique, une approche de la maison forte d’Arces demeure possible et ce qui a pu être présenté dans ce rapport demande à être complété. Un mémoire de Master 1 a été proposé à une étudiante de l’Université Grenoble-Alpes, sous la direction de Pierre Martin, maître de conférences à l’UGA. Pour lors, un certain nombre d’hypothèses ont été posées, qui permettent de développer une problématique de recherche et de cibler les interventions à venir. Les sondages réalisés en 2019 viennent confirmer que le site a été réoccupé tardivement (fin du XIX^e, début du XX^e siècle ?), d’une manière plus intensive que ce qui était pour lors soupçonné, avec la construction du four et des réaménagements internes importants sur les terrasses 2 et 4.

Plusieurs axes de travail sont à mettre en place en préalable à toute poursuite des travaux proprement archéologiques :

- Mur par mur, procéder aux relevés encore possibles ou distinguer sur des images redressées, les portions de maçonnerie en place et les portions reconstruites lors des travaux des XX^e et XXI^e siècles.
- Réaliser des relevés détaillés sur les ouvertures (portes, arbalétrières), dans la perspective de l’un des axes de recherche du PCR « Fortifier les Alpes au Moyen Âge » (Chrono-typologie des ouvertures et adaptation à l’artillerie)
- Chercher des éléments de comparaison sur les points suivants : cheminée d’angle, porte haute en milieu de mur (hypothèses latrines ou porte d’entrée), arbalétrières, fenêtres dans le mur de soutènement de la terrasse 3, gestion des enclos et terrasses étagées.
- reprendre les données historiques, retourner aux sources d’archives originales lorsque c’est possible et nécessaire. Les documents encore « à voir » ont été listés ci-dessous, dans le paragraphe consacré aux sources manuscrites. On attend beaucoup du fonds Morin-Pons, conservé à bibliothèque municipale de Lyon.
- poursuivre la recherche iconographique : décrire et dater les photographies anciennes repérées (cf paragraphe « iconographie et photographies anciennes »), rechercher d’autres fonds iconographiques.
- mettre à jour et classer les images numériques détenues par l’association, notamment celles réalisées pendant les travaux. Ce travail est en cours parmi les membres de l’association, sous la direction de Danielle Dailly et Simone Desrousseaux.
- inventorier les éléments d’architecture conservés sur le site, les photographier, les marquer avec précision.
- accompagner les travaux de stabilisation des vestiges afin de procéder aux observations archéologiques indispensables.

Sources et bibliographie

Sources manuscrites

Voir document joint : *SaintIsmier_TourArces*, contenant le résumé des actes étudiés et l'état de la recherche historique.

Archives départementales de l'Isère

Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2017 et suiv. (Mandement de Montbonnot)

Inv. 38/67/7, 2 Mi 955, InventaireMarcellier, Grésivaudan, t. 5, f°1 et suiv. (Mandement de Montfleury)

B 2644/23 (2Mi 1066) : hommage de Morard d'Arces, 1334

B 3120 f° 9 à f°13 (2 Mi 38) : enquête sur le mandement de Montbonnot, 1339

B 2620 (2 Mi 25) f°290 v° :hommage de Morard d'Arces, 1355

B 3979-1 (famille d'Arces) : reconnaissances à Aloysia fille de Jacquemet Vieux, 1357-1384

B 2624 f°30 (acte xxvi) : donation de Guichard de Lemps et hommage de Morard d'Arces, chevalier, 1362

B 3979-2 (famille d'Arces) : testament de Morard d'Arces, 1364

B 2625 (2 Mi 30) f°53 (marqué aussi lii) v° : hommages et reconnaissances de nobles Louis, Artaud et François d'Arces, frères, 1381

B 2629 (2 Mi 34, 4^e registre Paneti) f°67 v° : testament d'Artaud d'Arces, 1410

B 2628 (2 Mi 33, 3^e registre Paneti) f°103 : hommage de noble Soffrey d'Arces, 1413

À voir :

B 4021 orig. parch. (famille de Châteauneuf

B 3985 ? (famille Auruce), 1278

B 4038 orig. parch., testament de Catherine, femme d'Hugues Morard, 1309

B 4358, nobles ayant participé au siège de Miribel, 1348

Bibliothèque municipale de Grenoble

À voir :

R 7793 : *Laudimia pro retrofeudalibus domino nostro regi Dalphino debita in mandamento MontisBonodi*. 1505-1520, Ms XVIIe s. in f° papier, 34 f.

R 8383: documents divers concernant le château de Montbonnot, 1573, et les seigneurs de St Ismier (dates diverses) Ms in f° 12 pièces

R 9802 : VALLENTIN DU CHEYLAR (R.) - La maison d'Arces et Morard en Dauphiné, 2 v.

Bibliothèque municipale de Lyon

À voir :

Fonds Morin-Pons, Dauph. 267, carton XLVI (Morard) -1 : Copie moderne de cinq pièces des années 1295, 1312, 1327, 1333 et 1345, intéressant Guigue Morard d'Arces, Guillet de Moras et autre Morard d'Arces. L'une d'elles est un acte du dauphin Humbert (1312)

Fonds Morin-Pons, Dauph. 32, carton XIII (Arces) : 21 pièces

Sources imprimées

- CHEVALIER (U.) - *Inventaire des Archives des dauphins de Viennois à Saint André de Grenoble en 1346*. Nogent-le-Rotrou, 1871.
- MARION (J.) - *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues*. Paris, 1869.
- MONTEYNARD (Ch. de) - *CartulariummonasteriibeatorumPetri et Pauli de Domina*. Lyon, 1859.

Iconographie et relevés

Iconographie et photographies anciennes

Recherche sur Pagella, BM Grenoble : Saint-Ismier, Arces

- 1840, gravure : Ruines du château d’Arces. Vallée du Grésivaudan. Dessin de Henry Blanc, lithographie Claude Pégeron. Publié dans *L’Allobroge*, 1^{ère} année, novembre 1840, Pl. 18. Cote BM Grenoble Pd 45 1 et 2.
- 1887, photographie : DAILLY (D.), DESROUSSEAUX (S.) – *La tour d’Arces...* p. 4 : cliché famille de Cibeins. Original à l’association.
- 1900 env., 3 photographies Émile Duchemin. Cote BM Grenoble A.12.33 à 35 (copie Musée Dauphinois : tirages seuls, non inventoriés, datés 1909 et 1903)
- 1900 env. 1 photographie Émile Duchemin : original BM Grenoble A.17.31 (copie Yves Bobin, Musée dauphinois, A2000 691)
- Date ? 1 photographie René Rivière (1876-1945), coll. Musée dauphinois, inv. C.80.1928 (plaque de verre)
- Date ? 5 photographies René Rivière, (1876-1945), coll. Musée dauphinois, inv. C.80.1092 à 1096 (plaques de verre)
- Date ? 1 photographie Michel Augustin (1857), coll. Musée dauphinois, inv. E.72.726 (négatif)

Photographies récentes

Diapositives : fonds service du Patrimoine culturel, GIII (1991) et GIV (2001)

Noir et blanc : rien dans le fonds service du Patrimoine culturel

Photographies numériques : base de données du service du Patrimoine culturel, Département de l’Isère (2013, 2014, 2016, 2017, 2019, 2020)

Photogrammétrie par drone : entreprise AFTT, dans rapport Pichat 2018

Fonds photographique de l’association : suivi des travaux

Plans et relevés

- 1990 : relevé pierre-à-pierre 1 :20 e, face est de la tour avant travaux de remontage (mur M 3 extérieur). Pierre-Yves Carron, ©Département de l’Isère
- 1992 : plan topographique général du site. Pierre-Yves Carron, ©Département de l’Isère
- 2014 : relevé pierre-à-pierre 1 :20 e, face sud de la chemise (mur M07 extérieur), relevés de terrain : association « La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier », DAO Séverine Penon, ©Département de l’Isère
- 2017 : relevé pierre-à-pierre 1 :20 e, face sud de la chemise (mur M07 extérieur, suite, partie est), relevés de terrain : association « La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier » », DAO Séverine Penon, ©Département de l’Isère
- 2019 : plans, coupes et relevés pierre à pierre, sondages Annick Clavier et Séverine Penon, ©Département de l’Isère

2020 : plan topographique général, d’après photogrammétrie, DAO Annick Clavier sur plan rapport Pichat 2018.

Collections

1 / Sur site : de nombreux blocs de pierre, pour nombre d’entre eux taillés, ont été stockés sur le site. Lors des travaux menés au pied de la porte p04, un certain nombre de blocs ont été réenfouis dans le creusement. Une liste avec relevé existe et peut être consultée chez Simone Desrousseaux (2020).

2 / Dépôt du service du Patrimoine culturel, 7 rue Marcel Chabloz, 38400 Saint-Martin-d’Hères, 2 cartons ; étagère E27, (*voir Inventaires techniques*) : mobilier issu des sondages de 2019 et mobilier rassemblé par l’association lors des travaux.

Bibliographie

- ALLARD (G.) – *Histoire généalogique des familles de Simiane, Boffin, Arces, Morard...*, vol. 2, Grenoble 1672, p. 57-119 pour les Arces, p. 121-140 pour les Morard (pas trouvé en ligne sur Gallica et Google Livre)
- Archéologie chez vous 1984 – *Archéologie et histoire en Grésivaudan. Archéologie chez vous, n°3. Cantons de Meylan et Le Touvet*. Grenoble, 1984, p. 29
- BERTRANDY et al. 2017 – BERTRANDY (F.), JOSPIN (J.-P.), GONIN (D.), MOYNE (J.-P.), VARENNES (G.) – *Carte archéologique de la Gaule. L'Isère, 38/4*. Paris, 2017 (Académie des Inscriptions et Belles Lettres)
- BMI 2019 : BRIZOT-MASSÉ INGENIERIE – *Saint-Ismier, tour d'Arces - Diagnostic structure*. Janvier 2019, 15 p.
- COLARDELLE (M.) – *Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J. -C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*. Grenoble, 1983.
- DAILLY (D.), DESROUSSEAUX (S.) – *La Tour d'Arces. Saint-Ismier*. Publication association Tour d'Arces et patrimoine. SD, 2018.
- DESROUSSEAUX (S.) - *Autrefois... à Saint-Ismier*, Chapo Public Éditions, 19 décembre 2000, 155 p.
- HORRY (A.) – *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles. Un panorama des techniques, des formes et des décors*. Chatillon-sur-Chalaronne, 2015 (coll. DARA, n° 43)
- LEMONDE (A.) – Prince, seigneurs et Eglise à la fin du Moyen Âge. Les enjeux de pouvoir autour du prieuré de Saint-Martin de Miséré (XIIIe – XVe siècles). *La Pierre et l'Écrit*, n°26 : 2015. Grenoble, PUG, juin 2016, p. 57-86.
- MÉNARD (A.), *Les maisons fortes du Grésivaudan au Moyen Age*, Mémoire de DEA : Histoire et Civilisation, Lyon : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996, non paginé.
- MÜLLER H. - Compte-rendu de la commission des fouilles. *Bulletin de la Soc. dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*. n°2, juillet 1897, p. 107-108.
- PICHAT (C.) - *Département de L'Isère - Commune de Saint-Ismier - Etude diagnostique préalable à la restauration de la Tour d'Arces*. Décembre 2018. 12 p. et annexes
- RD : CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. Valence, 1913-1926, 7 vol.
- VALLENTIN DU CHEYLAR (R.) - *La maison d'Arces et Morard en Dauphiné*, 2 v. – cote BM Grenoble: R 9 802
- VALLENTIN DU CHEYLARD (R.) – Coup d'aile sur mille ans d'histoire autour de Domène. Le prieuré et son cartulaire. L'alleu. Les familles de Monteynard, d'Arces et de Morard. *Procès-verbaux mensuels de l'Académie delphinale*. 7^e série, n°25, oct. 1958.
- VERDIER (R.) – Le prieuré Saint-Martin-de-Miséré dans la crise de la fin du Moyen Âge. *La Pierre et l'Écrit*, n°26 : 2015. Grenoble, PUG, juin 2016, p. 87-100.

Annexe : Données historiques

Patrimoine en Isère Inventaire des fortifications de l’Isère SAINT-ISMIER – Tour d’Arces (vestiges)

Résumé historique

Le nom « Arces » paraît pour la première fois dans une charte du cartulaire de l’Église cathédrale de Grenoble, dont la datation est à reprendre : la date de 1040 est admise mais nous semble à vérifier⁷. L’acte, qui porte le titre suivant : « Du fief de Pons Adon, d’Uriage », contient en fait deux parties bien distinctes. Un paragraphe décrit en effet le fief de ce premier personnage et mentionne deux lieudits non localisables. Un second paragraphe concerne le fief des seigneurs de Torenc (qu’Ulysse Chevalier traduit souvent par Corenc). Le texte est complexe et fait apparaître un grand nombre de lieux et de personnages, insérés dans des relations féodales multiples. Ainsi, pour ce qui concerne le vin *toltitium* reçu dans la paroisse de Saint-Ismier, « au lieu appelé Arces », il semble associé à la possession de nombreux manses que se partagent, sous la suzeraineté des Torenc, d’un côté les seigneurs de Sassenage, qui doivent sur leur portion une partie aux filles de Guigon Lombard et de l’autre Ardenc de Vinay et les chevaliers du château de Bernin, fils d’Humbert. À cette date, le lieu d’Arces ne paraît pas habité ou fortifié mais complanté de vignes. Une autre charte du même recueil, datée de 1100 environ, mentionne parmi l’énumération des biens du fief de *Guigonis Garini*, ce que celui-ci tient dans la *villa* d’Arces⁸. Le terme est difficile à traduire pour cette période ; il peut désigner une entité administrative ou un hameau.

En parallèle, les origines de la famille d’Arces s’avèrent complexes à appréhender : les généalogistes considèrent que le personnage nommé Morard *Juvenellus*, qui apparaît dans deux chartes du cartulaire de l’église cathédrale de Grenoble en 1094⁹, pourrait être le premier ancêtre de cette lignée qui prend par la suite le nom de Morard ou Morard d’Arces. Mais les deux actes qui le citent concernent des vignes à Saint-Martin de Miséré (commune de Montbonnot-Saint-Martin), dont l’évêque est en train de rassembler le temporel destiné à doter l’établissement canonial qu’il fonde entre 1098 et 1100¹⁰. Les arrangements entre l’évêque de Grenoble et Morard dit *Juvenellus*, sont prorogés et confirmés par deux actes légèrement plus tardifs (1107 et 1108), qui n’autorisent pas plus de rapprochement avec le lieu d’Arces¹¹.

Si l’on laisse de côté la mention d’un Raimbaud d’Arces comme témoin d’un accord seigneurial passé à Die en 1246 (RD 8251), car il doit s’agir d’un autre lieu ou d’une copie fautive (le nom de baptême « Raimbaud » n’est jamais attribué aux membres de cette famille), la famille Morard et la maison forte d’Arces n’apparaissent clairement que dans le dernier quart du XIIIe siècle. En 1276, deux actes font état des relations de deux frères, nobles Aymon et Guigues *Morardi*, damoiseaux, avec Siboud de Châteauneuf, seigneur de Bouquéron (commune de Corenc). Le premier, Aimon, reconnaît tous les fiefs que la « maison d’Arces » (*hospicium de Arciis*) possède sur le territoire du château de Bouquéron et les paroisses de Corenc, Meylan, Saint-Mury et Saint-Féréol (commune de La Tronche) ; l’acte précise que c’est la mère d’Aimon, Guiffreda, qui avait cédé cet ensemble à Siboud, à l’exception de la maison des Vacher, moyennant 5 sous de plaid¹². Le second frère, Guigues, reconnaît tenir du fief de Siboud (et pour cela promet de lui être fidèle), tout ce que lui-même ou d’autres en son nom tiennent sur un territoire délimité par les ruisseaux de Corbonanc et de Cizerin, « sauf les fiefs que le même Siboud tient du dit Guigues ». Cette précision, qui évoque des possessions croisées (c’est-à-dire des biens tenus par l’un des seigneurs de l’autre, compensés par d’autres biens dont la possession est inverse), nous incite à interpréter cet acte comme une tentative de regroupement de biens, menée par chacun des deux seigneurs. Vient conforter cette interprétation le fait que, plus tard sans doute, Guigues vend à Siboud les biens en question¹³, cession qu’il fait confirmer par son frère Aymon¹⁴. La généalogie des frères est précisée

⁷ MARION (J.) - *Cartulaires de l’église cathédrale de Grenoble...* p. 199-200 ch. 9 (cart. C).

⁸ MARION (J.) - *Cartulaires de l’église cathédrale de Grenoble...* p. 165 ch. 107.

⁹ MARION (J.) - *Cartulaires de l’église cathédrale de Grenoble...* ch. 7 p. 85, ch. 86 p. 232-233.

¹⁰ Sur la fondation de la collégiale de Saint-Martin de Miséré : voir DEFLOU-LECA (N.) - Une fondation canoniale réformatrice...

¹¹ MARION, *Cartulaire de Grenoble*, p. 87 ch. 9 et p. 86 ch. 8 (cart. B).

¹² RD 11538 et Chevalier, *Inv. arch. dauphins* 1346, 753. Pas d’acte original connu.

¹³ Le ruisseau de Corbonne, qui fait aujourd’hui encore la limite entre les communes de Biviers et Saint-Ismier, indique que Guigues cède les biens se trouvant sur le territoire de Bouquéron, non ceux qu’il tient sur Saint-Ismier.

¹⁴ RD 11639 et Chevalier, *Inv. arch. dauphins* 1346, 923.

par un acte de 1278, qui voit également la première mention claire de la maison forte d’Arces (*domum suam fortem de Arciis*). Il conviendra de consulter l’acte original, mais le résumé contenu dans l’inventaire des archives des dauphins de 1346, complété par celui de l’inventaire Marcellier, proposent l’image d’une famille ayant des fonctions de police ou de guerre : dans cet hommage que rend Guigues Morard, fils de feu Hugon Morard et de Dame Guiffrede, à Pierre Auruce, alors seigneur de Montbonnot, ses hommes doivent assurer la garde de certains mas du mandement de Montbonnot et la maison forte est tenue en fief rendable¹⁵.

Aucune mention explicite concernant Arces n’a été relevée pour la cinquantaine d’années suivantes. L’hommage lige personnel que Morard d’Arces prête au dauphin Humbert en 1334, ne comporte aucune précision supplémentaire et ne cite aucun fief¹⁶. En 1339, le lieu d’Arces fait partie des hameaux (*villa*) cités dans la paroisse de Saint-Ismier et Morard d’Arces mentionné parmi les 7 nobles possédant maison forte (*fortalicium*) dans le mandement de Montbonnot, sur un total de 32 nobles et feudataires résidant sur ce territoire¹⁷. Un document disparu, connu par son résumé, assez développé, dans l’inventaire dit Marcellier¹⁸, mérite quelques remarques : il s’agit d’un registre rédigé au mois de juin 1339, qui contenait les reconnaissances de 62 nobles du mandement de Montbonnot, avec la description de certaines maisons fortes. Pour ce qui concerne la Tour d’Arces, on notera que deux personnages portant le nom de Morard d’Arces sont cités. L’un, non doté d’un prénom, se déclare homme lige du dauphin et reconnaît tenir de nombreux cens entre autres sur son office de bannerie et sur ses moulins. Il tient également 93 maisons d’hommes liges, taillables à miséricorde, et 10 maisons d’hommes francs ; le résumé de Marcellier ne contient aucune remarque quant à une quelconque maison forte. La déclaration du second, Joffrey, a disparu mais se trouvait en fin de registre, si l’on en croit le répertoire, note l’avocat Marcellier. C’est ce même personnage (ou son cousin, homme d’Église ?) Joffrey ou Soffrey d’Arces, chevalier, qui fait partie des grands conseillers des deux derniers dauphins indépendants, Guigues VIII et Humbert II et fut maréchal du Dauphiné¹⁹.

La vocation guerrière de la famille d’Arces est confirmée par la participation de Morard et de son fils Artaud au siège du château de Miribel en 1348, avec l’arrière-ban du mandement de Montbonnot²⁰. Un nouvel hommage prêté en 1355 confirme que la maison forte d’Arces est tenue en fief rendable « avec les bois et appartenances de la dite maison » et cite les hommes, hommages, fiefs, l’office des bans ou bannerie, droit de chasse des lapins, vignes et moulins de Coumus qui en dépendent²¹. En 1362, le seigneur Morard d’Arces, chevalier, conforte sa seigneurie de Saint-Ismier par un échange avec Guichard de Lemps, qui donne lieu à une reconnaissance minutieuse²². Il rédige son testament en 1364, décrivant dans cet acte les parts de chacun de ses trois fils laïcs, Artaud, Louis et François²³. Deux autres fils sont religieux, l’un prieur des Saint-Martin-de-Misére, l’autre d’Erminais (lieu ?). Ses filles ont épousé des nobles grenoblois, dont l’un au moins est d’un rang comparable : Guigues Toscan, d’une lignée de conseillers delphinaux et François de Hautvillard²⁴. Exécuteurs testamentaires, ses trois frères disposent de postes dans de grandes maisons religieuses des environs : deux sont chanoines, à Saint-André et à la cathédrale de Grenoble, l’un prieur des Ayes (commune de Crolles). D’après cet acte, Morard possède des biens suffisants pour remettre à chacun de ses trois fils, au moins une maison plus ou moins fortifiée et une quantité de terres et revenus permettant sans doute de le faire vivre. Une certaine cohérence géographique est donnée à ces trois ensembles ; Louis reçoit la maison « à muraille et palissade de Chamond » et tous les biens situés dans la paroisse de Saint Martin de Miséré, plus un lot à Meylan et les revenus qu’il possède en rive gauche de l’Isère, sur les terres des comtes de Genève. François (que nous savons par ailleurs seigneur de Chaudebonne dans la Drôme par un hommage de 1381), tiendra la maison forte de Montbives et ce qui l’accompagne dans la paroisse de Biviers, plus une autre maison à Saint-Vincent de Mercuze (à plus de 17 kilomètres de Saint-Ismier...), venue peut-être en héritage d’Aynard de Bellecombe. Un codicille de 1372 rend à Artaud la maison forte de Montbives, à charge pour ce dernier de

¹⁵ RD n°11890, AD 38, Inv. Marcellier, Grésivaudan t. 4, 2 Mi 954, f° 2028. Chevalier, *Inv. arch. dauphins* 1346, 693. Voir AD 38 B 3985 (famille Auruce).

¹⁶ ADI B 2644/23 (2Mi 1066).

¹⁷ ADI B 3120 f°12 et 13.

¹⁸ ADI Inv. Gr. t. 4 (2 Mi 954) f°2045 v° à 2057

¹⁹ LEMONDE (A.), "Prince, seigneurs et Eglise...", p. 72-73 ; d’après le tableau de la page 83, il s’agit d’un cousin de Morard, installé à Domène et La Pierre, dans les terres des comtes de Genève en rive gauche de l’Isère.

²⁰ 7 mai 1348 – RD 35867 : Quittance au châtelain de Montbonnot, qui constate le paiement fait pour les dépenses des nobles qui avaient servi à l’arrière-ban lors du siège de Miribel.

²¹ ADI B 2620 (2 Mi 25) f°290 v° : *in feudum reddibile domum suam fortem de arcis*.

²² ADI B 2624 f°30 (acte xxvi) : *Homagium domini morardi de arcis militis*.

²³ ADI B 3979-2 (Famille d’Arces, 1 cahier papier, 35 feuillets).

²⁴ RIVOIRE DE LA BÂTIE (G.), *Armorial de Dauphiné*, p. 736 : famille Toscan. François de Hautvillard reste à identifier.

dédommager son frère. La part d'Artaud, qui paraît l'héritier principal et reçoit la tour d'Arces (dite maison forte), est moins précisément décrite car il doit tenir tout le reste des biens, groupés autour du site éponyme de la famille.

Le testament d'Artaud est daté de 1410²⁵ ; il mentionne la chapelle Sainte-Catherine, que la famille a fondé en l'église de Saint-Ismier. Les deux fils d'Artaud sont cohéritiers de leur père, si l'on en croit l'hommage de Soffred en 1413²⁶. Rien ne permet de savoir si la famille connaît des difficultés : Soffred comme son père a été armé chevalier et il reconnaît tenir en fief rendable « sa maison c'est-à-dire tour et maison d'Arces » : pour la première fois la présence de la tour est affirmée comme signe seigneurial. Anne Lemonde interprète la fondation de l'hôpital de Montbonnot par Jean, son frère Hugues et leur père Soffrey d'Arces, comme le signe d'un « resserrement lignager » autour des terres ancestrales²⁷.

C'est en 1640 seulement que la famille d'Arces met fin à une propriété qui dure depuis les origines du site. Noble Jean d'Arces vend à noble Paul Aymon, conseiller au parlement de Grenoble, son château d'Arces et la maison appelée la chambre²⁸. C'est sans doute à ce nouveau propriétaire qu'on doit les principales transformations observées sur le site et notamment la création du bel escalier rampe sur rampe (Esc 01).

Bibliographie

(Comprend les rapports de fouilles et sondages, les mentions diverses, les rapports d'études et analyses)

Archéologie et histoire en Grésivaudan, Archéologie chez vous n°3, Cantons de Meylan et Le Touvet, Grenoble, 1984, p. 29.

CHEVALIER (U.) - *Inventaire des Archives des dauphins de Viennois à Saint André de Grenoble en 1346*. Nogent-le-Rotrou, 1871.

CHEVALIER (U.) - *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. Valence, 1913-1926, 7 vol.

DEFLOU-LECA (N.) – Une fondation canoniale réformatrice : la collégiale Saint-Martin-de-Misére et ses dépendances (XIe – XIIIe siècles). *La Pierre et l'Écrit*, n° 26 : 2015. Grenoble, PUG, juin 2016, p. 25-45.

LEMONDE (A.), "Prince, seigneurs et Eglise à la fin du Moyen Âge. Les enjeux de pouvoir autour du prieuré de Saint-Martin de Miséré (XIIIe – XVe siècles)". *La Pierre et l'Écrit*, n° 26 : 2015. Grenoble, PUG, juin 2016, p. 57 – 86

MARION (J.) - *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues*. Paris, 1869.

MÉNARD (A.), *Les maisons fortes du Grésivaudan au Moyen Age*, Mémoire de DEA : Histoire et Civilisation, Lyon : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996, non paginé.

MONTEYNARD (Ch. de) - *Cartularium monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina*. Lyon, 1859.

RIVOIRE DE LA BÂTIE (G.) - *Armorial du Dauphiné*. Lyon : Perrin, 1867.

ROMAN (J.) – *Montres et revues des capitaines dauphinois*. Grenoble, 1888.

Vallentin du Cheylar "la maison d'Arces et Morard en Dauphiné", 2 v. – cote BM Grenoble: R 9 802

VALLENTIN DU CHEYLARD (R.) – Coup d'aile sur mille ans d'histoire autour de Domène. Le prieuré et son cartulaire. L'alleu. Les familles de Monteynard, d'Arces et de Morard. *Procès-verbaux mensuels de l'Académie delphinale*. 7^e série, n° 25, oct. 1958, p. XC à XCVI.

Datation et conclusion

Comme bien souvent dans de telles circonstances, arrivée au terme des recherches historiques permises dans le cadre de ce travail, on peine à se faire une idée précise du contexte d'apparition de la tour d'Arces, notamment en raison de l'incertitude qui pèse sur la famille détentrice des lieux à l'origine. Si le lien entre Morard Jouvencel - personnage d'une importance certaine puisque 4 actes différents mentionnent son nom à la fin du XIe et au début du XIIe siècle - et Arces peut être confirmé, il s'agirait d'un site ancien, fortification de terre peut-être. Au XIIe siècle (fin XIIe ?), une tour de belle qualité est édiflée sur la motte primitive si celle-ci préexistait. Depuis la première basse-cour (terrasse 2), la porte donnant accès au rez-de-chaussée de la tour fonctionne comme une porte haute, un dispositif attestant son ancienneté.

En 1276, la formulation retenue, *hospicium de Arcis*, qu'on traduirait volontiers par "la maison d'Arces", renvoie sans doute autant à la famille, qu'à l'habitation qui l'héberge. L'existence du site ne peut être

²⁵ ADI B 2629 (2 Mi 34, 4^e registre Paneti) f°67 v°.

²⁶ ADI B 2628 (2 Mi 33, 3^e registre Paneti) f°103.

²⁷ LEMONDE (A.) – Prince, seigneurs et Eglise..., p. 71.

²⁸ 9 août 1640 - ADI Inv. Gr. t. 4 (2 Mi 954) f°2214 v°.

contestée : Arces constitue bien à cette date le site éponyme d’une famille seigneuriale ancrée à Saint-Ismier. Mais son statut est dès lors celui d’un site secondaire, simple maison forte du mandement de Montbonnot, tenue en fief rendable (1278). L’édifice, marqué par sa tour maîtresse citée en 1413, reste au cœur des biens de la famille d’Arces pendant et longtemps après le Moyen Âge. Par l’usage préférentiel du nom d’Arces, commun à tous les membres de la famille, même lorsqu’ils s’installent dans d’autres secteurs du Dauphiné, le lieu semble porteur d’un certain prestige. En l’état actuel des recherches, il est difficile de savoir si ce prestige se traduisait par une résidence constante sur le site.

Patrimoine en Isère
Inventaire des fortifications de l'Isère
SAINT-ISMIER – Tour d'Arces (vestiges) - Les textes

Mise à jour le : 24 mars 2020

en rouge les ajouts et compléments à prévoir

en violet les remarques

surligné : textes à voir

Voir aussi : documents divers concernant le château de Montbonnot, 1573, et les seigneurs de St Ismier (dates diverses) Ms in f° 12 pièces, (cote BM Gr. : R 8383)

Laudimia pro retrofeudalibus domino nostro regi Dalphino debita in mandamento Montis Bonodi. 1505-1520, Ms XVIIe s. in f° papier, 34 f. (cote BM Gr. : R 7793)

ADI B 2625 (2 Mi 30) f° 53 = mf de Jean Vachié ???

1295, 1312, 1327, 1333 et 1345 – BM Lyon, fonds Morin-Pons, Dauph. 267, carton XLVI (Morard) -1

Copie moderne de cinq pièces des années 1295, 1312, 1327, 1333 et 1345, intéressant Guigue Morard d'Arces, Guillet de Moras et autre Morard d'Arces. L'une d'elles est un acte du dauphin Humbert (1312)

1094 - RD n°2537

Hugues, évêque de Grenoble, achète à Pierre *Aldeardis* une métairie (*chabanaria*) à [St-Martin-del Miséré] (*Misereu, M-raco*), au prix de 170 sols; on lui fait cadeau du surplus et l'acte est approuvé par l'épouse, les sœurs et la fille unique du vendeur. Morard dit *Jovencellus* ou *Juvenculus*, sa femme Lepredia et son gendre Conon cèdent, pour 62 sols, ce qu'ils possèdent sur cet immeuble. Ismion Lombard fait de même et reçoit 5 sols; Guigues Didier également. Le comte Guigues et son mistral (*ministralis*) Chabert de Morestel abandonnent leurs droits, sans aucune réserve. Sont témoins les chanoines Guigues de *Lans(Lanz)*, Rostaing et Adon, etc.

MARION, *Cart. de Grenoble*, 85-6, 232-3, n° 7 et 86.

1094 – MARION, *Cartulaire de Grenoble*, p. 85 ch. 7

Morard *Juvenellus* vend pour 20 ans et 40 sous, les fiefs qu'il tient dans la *chabannaria de Misereu*, que Pierre *Aldeardi* vient de vendre à l'év. de Gr. De même, le comte Guigues, fils du comte Guigues le Gras et Chabert de Moretel, *minister comitis*, donnent également ce qu'ils possèdent dans cette chabannerie. Témoins : Guigues de Lans, Rostaing, Adon, chanoines, Guigues Chalnesi et Guilelmus Leotardus.

1094 – MARION, *Cartulaire de Grenoble*, p. 232-33 ch. 86

Autre version du même texte : il est précisé que Lepredia, épouse de Morard et Cono son gendre, ainsi que la fille de Morard, approuvèrent et qu'ils reçurent, à eux tous 62 sous. Ismio Lonbardus de même et il reçut 5 sous.

Vers 1100 - MARION, *Cartulaire de Grenoble*, p. 165 ch. 107

Parmi l'énumération des biens du fief de *Guigonis Garini*, à Gières, Venon, Quaix, Saint-Martin le Vinoux, *et hoc habent in Arces villa*, au marché de Grenoble, dans la paroisse de Biviers.

23 nov. 1107 – MARION, *Cartulaire de Grenoble*, p. 87, ch. 9 (cart. B)

Le convers Guigues remet à l'év. de Gr. un quarton de vigne que tient Humbert *Aldulfus* dans la vigne de l'év. à Miséré, qui vient de Morard *Jovencelli*, qui l'avait donné à Humbert lorsqu'il prit sa sœur pour épouse. Seings de Humbert et Nantelme son fils.

1108 – MARION, *Cartulaire de Grenoble*, p. 86 ch. 8 (cart. B)

Morard prolonge sa donation de la même *chabannaria* pour 20 années supplémentaires, et reçoit 22 sous ainsi que son gendre Conon. Leurs épouses *Lepredia* et Hermengarde approuvent.

SD, vers 1140 ? – RD pas trouvé

(datation pas claire dans le cartulaire : noté 140...)- MARION, *Cartulaire de Grenoble*, p. 199-200 ch. 9 (cart. C)
L'acte, titré « *De feudo Pontii Adonis, de Auriatico* », contient en fait 2 parties : un paragraphe décrit le fief de Pons Odon d'Uriage (un manse à *Alosc* que tient Bernard Rustichellus, la chabannerie de Chapan) et un second paragraphe concerne le fief des seigneurs de Torenc (*dominis de Torenc*). Ce fief comprend de nombreux lieux : une condamine à Venon, la moitié des dîmes de la paroisse de Eira, un neuvième de celles de la paroisse de Gières (*Jeira*), de la paroisse de Venon 1 neuvième et 1 sixième des dîmes, de la paroisse de Murianette de

même 1 neuvième et 1 sixième des dîmes. Les unes c'est Guigues Ega qui les tient en fief, les autres Guigues Chalnesius, des seigneurs de Torenc. À Murianette, les seigneurs (de Torenc) ont le service de 3 chabanneries *et illa servitia sunt de episcopo : dominicatura vero de tribus illis chabanariis est de Ainardo de Domena, fratre Pontio Ainardo. Et taschariam habent pro episcopo : que accipiunt in Eira sive in Jeira, vel aliquis homo sive ministralis aliquis pro eis ; et vinum toltitium quo accipitur ab eis in parrochia Sancti Himerii, in loco qui dicitur Arcis, habent pro episcopo ; et illius vini quandam partem habet Desiderius de Cassanatico ad feudum, de predictis dominis et pro Desiderio sive Guilelmo debent habere predictum vinum quandam partem filie Guigonis Longobardi, cum multis mansis terre. Dicebat Desiderius de Cassanatico quia XX sunt mansi et tenent unam partem de prenomatis mansis pro senioribus de Cassanatico, cum quadam parte de vino tultitio ; aliam vero partem tenet Ardencus de Vinai, similiter pro senioribus de Cassanatico ; et pro ardenco habent suam partem milites de castro Brinini, scilicet filii Humberti ad feudum.*

1160 – ACV n°3 p. 29

Famille attestée depuis cette date.

1191 – RD 5224 (St-Jean-)d'Acre, juin 1191.

Jean de Drée (*Drea*), Guillaume de Vallin (*V-nis*), Guigues de Moreton (*Guigo M-nis*), Humbert d'Arces, Guigues Rachais (*Rachesii*), Hugues de Boczosel (*Bococeli*), Ainard du Puy (*de Podio*), chevaliers, et 4 damoiseaux reconnaissent devoir à 4 marchands Génois 1200 liv. Tournois reçues des mains de *Venerio Hospinelli* qu'ils s'engagent à restituer à Lyon dans un an au plus. A leur prière, Hugues, duc de Bourgogne, en a donné des lettres de garantie (*garrandix*). Sceaux des 2 premiers. Fait dans le camp près d'Accon....

Arch. du château de St-Vallier, origin. parch. Provenant de la collection Courtois, dite Venitienne, frag. du 2° sceau. ROMAN, *Documents Dauphinois* (1888), 85-6. Trad. dans *Armorial des salles des Croisades. Ann. de Pabh. d'Aiguebelle, I, 454. = PETIT, Hist. ducs Bourg. III. 517. — Pièce douteuse*

1216 – Vallentin du Cheylard 1958, p. XCIV ([recopie l'Armorial du Dauphiné...](#))

De son mariage avec Emphélize de Châteauneuf, Louis d'Arces (1160-1242) dernier mâle de sa famille ne laisse qu'une fille Guiffrede, qui épouse en 1216 Hugues Morard, d'où postérité parmi laquelle Guigues, Aymon et Henry font souche. Les deux premiers relèvent le nom maternel et bientôt le nom de Morard disparaît chez leurs descendants qui forment 5 branches d'Arces ; le dernier continue le nom paternel et produit 5 branches de Morard (certains de ses descendants se faisant appeler de Morard d'Arces à partir du XVe siècle).

1246 – RD 8251 Die. 16 août 1246.

Devant le chapitre de Die, siégeant en tribunal judiciaire et seigneurial, Isoard d'Aix fait donation entre vifs à son gendre Raimond de Baux, prince d'Orange, du château de Châtillon[-en-Diois (*Chastilionis*) et toutes ses dépendances, en toute propriété ; donation simple entre vifs de la seigneurie des châteaux de Ravel (*Revello*). Mensac (*Mazensac*), Treschenu (*Trescanutis*), celle de Boulc, le mandement et col de Glandage (*Glandaies*), le château de Borne (*Borna*). Grimone (*G-nna*), Creyers (*Crisiers*), Bonneval (*Bonam Vallem*). Les bâties de Beauvoir (*Belvezer*) et Percy (*Perca*), son *affaire* dans le château de Valdrôme (*Vaudroma*). Il retient sur le tout l'usufruit et la faculté de prendre gage (*pignorare*) pour l'exiger. Si cette donation n'est pas licite, il la fait à Guillemet de Baux, fils de Raymond et de Malberjone, sa fille, ou la constitue à celle-ci en augment de dot (*nuplias*); et en ce cas, Raymond reconnaîtrait à Isoard, sur ses biens propres, des droits équivalents. Ce dernier tient en franc fief du chapitre les châteaux de Châtillon, Treschenu, Mensac, Creyers (*Crisier*), *Annoneria* et Archianne (*A-ana*), et le reste de l'évêque. Il ordonne de sceller cet accord de son sceau ; décret appratif du chapitre, qui retient ses droits et le serment de fidélité : Albert de Foillans (*Fui-s*), sacristain, Albert de Chabeuil, sacristain de Romans, Fromond de Morges (*M-iis*), Guillaume de Marniac, Raimbaud d'Arces, Odon de Mensac. Jean d'Aspres, Amblard de la Tour, Mallen de Puy-Boson et Bertrand de Beaugard. Fait *ap. Diam*, dans la chapelle de St-Nicolas du *staris* de l'évêque, en présence de J[ean], archevêque de Vienne, qui approuve et ordonne d'apposer son sceau; témoins : Pierre Passamar, archiprêtre de Crest, Guillaume de *Grainozol*, etc. *Rostagnus Benedictus, Aurasion. not.*, appose la bulle des seigneurs d'Orange.

Arch. de l'Isère, B. 3521, orig. parch. (Inc. III, 70') ; B. 3791, orig. parch. (253'). — **BARTHELEMY**, *Invent. mais. Baux*, n° 323. **CHEVALIER** (J.), dans *Bull. soc. archeol. Drome, XXIII, 451-3 (a part, I, 72-4) ; Hist. egl.-ville Die. I. 484-7.*

lundi après la fête de St Jacques et St Philippe, apôtres 1276 - RD 11538

Tous les fiefs possédés par l'hospice d'Arces dans le mandement du château de Bouquéron et dans les paroisses de Corenc, Meylan, St Mury, St Ferjus, à l'exception de l'habitation deus Vachers, avaient été donnés à Siboud par Guiffreda mère d'Aimon, pour 5 sols de plaid.

réf : *Invent. Graisivaudan*, II, 438. – CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph.* 1346, 753.

ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2026

...Noble Aymon Morard Reconut audit Siboud de Chateauneuf tous les fiefs et droits que la maison Darses avoit au mandement de Bouquéron et dans les parroisses de Corenc, Meylan, Saint muris et St Ferjus.

Inv. arch. dauph. 1346, 753 : ...Aymo Morardi domicellus recognovit a Syboudo de Castronovo quod omnia feuda que hospicium de Arciis habebat in mandamento castris de Bucurione et in parrochia de Corenx de Meolano, Sancti Mauricii et Sancti Fergeoli, excepto albergo deus Vachers, donavit domina Guiffreda mater dicti aymonis dicto Syboudo pro V solidis de placito et plures alias condiciones descriptas in ipso instr. ; in quo etiam instrumento idem Aymo dedit dicto Syboudo omne jus sibi competens in feudis supradictis

10 décembre 1276 – RD 11639

Inféodation par Siboud de Chateauneuf à Guigues Morard des possessions que celui-ci lui avait vendues dans le mandement de Montbonnot (dans le texte de l'inv. 1346 : pas de mention du mandement de Montbonnot), du ruisseau de Corbonne à celui de Cizerin ; Guigues lui en prête hommage

réf. : **ADI B 4021** orig. parch. (famille de Châteauneuf) (*Invent. IV. 99a*) *Invent. Graisivaudan*, II, 437-8.

Chevalier 1871 (Inv. 1346) p. 161 n°923 : ...Guigo Morardi domicellus nomine suo et suorum accepit in feudum et de feudo ac dominio Siboudi de Castronovo, cui dominus successit, quicquid ipse vel alius ipsius nomine habet et possidet vel quasi a rivo de Corbonanc usque ad rivum de Ciczerino, exceptis feudis que idem Siboudus tenet a d° Guigone, et promisit pro predictis esse fidelis dicto Siboudo ; item continet dict. instr. quod dict. Guigo Morardi predicta omnia et singula vendidit dicto Siboudo vendicione pura precio LXX librar. Viennen. ; item continet confirmacionem factam per Aymonem Morardi fratrem dicti Guigonis.

21 juillet 1278 – RD n°11890 23 juillet 1278.

Hommage rendu à Pierre Auruce (*Auruscii.*), chevalier, seigneur de Montbonnot, par Guigues Morardi d'Arces, fils de feu Hugues Morardi et de Guiffrede, pour tout ce qu'il possédait au mandement dud. Montbonnot et dont il a été ensaisiné, ainsi que pour une condamine, jadis a dame Anfelise et ce qui appartenait à celle-ci, notamment ce qui était tenu par Pierre et Roux de Charriere, etc. Il promet d'obtenir de son frère Aimon le même hommage en faveur de Pierre. Reconnaissance au dauphin pour ce qu'il tenait dans le mandement de Montbonnot, avec la maison forte d'Arces rendable. Jean Margallii not..., ind. 6...

Arch. de l'Isere, orig. parch. *Invent. Graisivaudan*, II, 438 (8-9), 439' (29 juil., 1^{er} aout). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph.* 1346,60. pour ADI orig. parch voir sans doute : **B 3985** ? (famille Auruce)

ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2028

... homage et prestation de serment de fidélité passé devant Jean Margaillan notaire, le 21 juillet 1278 par Guigues de Morard d'Arces en faveur de Pierre d'auruce chevalier seigneur de Montbonod par lequel ledit guigues déclare tenir en fief dudit Pierre tout ce qu'il possédait audit mandement de Montbonod... f°2029 : ... consentant que ledit Guigues Morard et les siens mettent comme ils avoient accoutumé leurs gardes de la maison Darces tant dans le mas de Cavoyns que ailleurs dans ledit mandement de Montbonod... v° : ... fust aussy convenu que ledit Sieur de Montbonod et ledit de Morard et maison Darces avoient à perpétuité les bans et justice sur leurs hommes.

Chevalier 1871 (Inv. 1346) p. 123 n°693 : ... homagium prestitum per Guigonem Morardi de Arciis, filium condam Hugonis Morardi et domine Guiffrede, domino Petro Auruscii, tunc domino montis Bonodi, recognicionem per eundem factam domino dalphino de hiis que tenebat in mandamento predicto Montis Bonodi et plures condiciones quibus debebat uti idem Guigo Morardi in suis hominibus prout hec et plura alia laciis in ipso instrumento continentur, et recognoscebat domum suam fortem de Arciis tenere reddibilem a dicto dom. dalphino.

18 décembre 1309 – RD 17656

Testament de Catherine, fille de feu Pierre Eschot et femme d'Hugues Morard : elle veut être ensevelie dans le cimetière de l'église du Touvet ; legs au prieur, au chapelain, etc. à son seigneur Hugues de Faucigny 60 sols, à son autre seigneur Rodolphe d'Entremont 20 sols, à sa nièce Béatrix, fille de Pierre de Barraux, à Jacquemet et Guigues de St-Jean, frères, les biens de sa mère ; elle institue pour héritier universel son mari, outre sa donation antérieure de 160 livres.

ADI B 4038 orig. parch.

8 octobre 1334 – ADI B 2644/23 (2Mi 1066)

Hommage lige personnel au dauphin Humbert, de Morard d'Arces, sans précision de fief.

1339 - ADI B 3120 f° 9 à f°13

f° 9 : *Castrum Montisbonoudi* (voir à Montbonnot)

f° 12 r° : *Item parochia Sancti Martini de Miseriaco habens villas Cellareres, chamondum, Rivum, Jayetum, tortularium, savoyatum* foci lii (52)

Item parochia Sancti Ymerii habens villas bougeys, prata, borreleres, chalvorieres, corbonanc, famatium, dictum Ruc, Fonctinam, berioneres, chayseres, trayoxrieres, bonoteres, Velleceres, Rosam, aymicis, magnival, chruam, carreriam, Mansum, arcias foci viiiix (160)

f° 13 : Parmi les nobles et feudataires résidant :

It. morardus de arcis

habens fortal.

juin 1339 - ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2045 v° à 2057

Au registre ou terrier cotté sur sa couverture de simple parchemin designatio censuum quos tenent nobiles in castellania Montis bonodi contenant 64 feuillets outre le Répertoire qui est au commencement le feuillet 65 ou devoit être la déclaration de noble Joffrey morard d'arcès suivant le répertoire ayant été enlevée, ledit registre contient encor soixante deux reconnoissances nobles ou descriptions de l'état de quelques maisons fortes scituées au mandement de Montbonod le tout datté du mois de juin 1339.

(...)

Audit registre fol. 62 est la Reconnoissance fournie le 3 juin 1339 par Noble Morard Darces au moyen de son procureur qui déclara estre homme lige du Dauphin et prendre en censes compris L'amodiation de sa Banerie et les Bleds de ses Moulins cent trente sestiers une Emine un quartal trois civayers froment quatre vingts (f° 2048) Cinq sestiers avoine, vingt sest. vin, deux sestiers Noyaux, quatre vingts trois poules vingt cinq poulets, et quarante une livre quatorze sols plus quatre vingts treize Maisons d'hommes liges et taillables à Miséricorde et dix maisons d'hommes francs

1343 – RD 32442

Soffred d'Arces chevalier, est parmi les proches du dauphin Humbert.

1345 – BM Lyon, fonds Morin-Pons, Dauph. 32, carton XIII (Arces) -1

Convention entre Artaud et son frère Soffreyon d'Arces au sujet de la succession de leur père. 1 pièce parchemin.

1348 – ADI Inv. 38/67/7, 2 Mi 955, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 5, f°4r° (mandement de Montfleury)

Terrier de reconnaissances passées au profit de Morard d'Arces, pour des rentes à Saint Ferjus, à Corenc, à Meylan, et autres endroits voisins.

7 mai 1348 – RD 35867

Quittance au châtelain de Montbonnot, qui constate le paiement fait pour les dépenses des nobles qui avaient servi à l'arrière-ban lors du siège de Miribel : Morard d'Arces et son fils Artaud, Simon de la Croix, Jean de Porte-Trainne, Jean le Vieux, Guillaume Berjon, Pierre Cellierier, Guillaume de Cizerin, etc. **ADI B 4358**

2 juin 1348 – RD 35899

Hommage prêté au dauphin Humbert par Artaud d'Arces, en son nom et en celui de son frère Joffrey d'Arces, pour la mistralie, moulins et maison forte de Réaumont, etc.

ADI B 2623, 17b : *officium mistralie et molendina ac domum fortem suam Regalis Montis*

10 juillet 1355 – ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2063 v°

Au regître cotté Pilati 1352, 1353, 1354, 1355 fol. 24 v° du septième cayer, est l'homage presté le 10 juillet 1355, au Dauphin ez mains du comte de valantinois et Diois par Morard Darces, de sa Maison forte Darces avec les Bois et appartenances de ladite Maison en fief rendable, laquelle reddibilité fieri debet ad quinque solidos de pejoramento dum taxat, plus de tous les Revenus, hommes homages, fiefs, que son père avoit au Mandement de Montbonod comm'aussy de l'office des bans ou banneries, chasses des lapins, ses vignes et Moulins de Coumus sous le plait de quinze livres viennoises en changement de seigneur et possesseur.

ADI B 2620 (2 Mi 25) f°290 v° : "*in feudum reddibile domum suam fortem de arcis*"

1357-à 84 - ADI B 3979-1 (Famille d'Arces) cahier papier de 20 feuillets, copie extraite du protocole de Pierre Bertheleti notaire.

Reconnaissances passées par des particuliers du mandement de Montfleury à noble Alaysie, fille de Jacquemet Vieux, dit Bayllant, par la procuration de noble Morard d'Arces. (Le paragraphe introductif dit que cette dénommée Alise, fille de Jacquemet Vieux, lui-même fils de Reymond Vieux dit Bayllant, était la femme de noble François d'Arces, fils de Morard d'Arces, mais ces précisions n'apparaissent pas dans le corps du texte)

Quelques reconnaissances de nobles, mais aucune mention de maison forte. Dans le renouvellement d'albergement d'Aynard de Vence dit micteyna, il est précisé que Marguerite de Brive, veuve de Reymond Vieux, était l'épouse de Morard d'Arces.

10 janvier 1360 – ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 955, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4 f°2071 v° (mandement de Montbonnot)

Au terrier de la châtelainie de Montbonnot. Reconnaissance fournie par Noble Morard d'Arces, qui reconnaît entre autres choses sa maison forte d'Arces, toutes choses reconnues postérieurement par noble Artaud d'Arces le 14 octobre 1388.

27 septembre 1362 – ADI B 2624 f°30 (acte xxvi)

Acte inséré dans l'hommage du 19 décembre 1362 : donation de feu Guichard de Lemps au dit Morard d'arces de l'usufruit des revenus, biens, hommages etc. que ledit Guichard possédait dans la paroisse de Biviers "*et alibi ultra drappum*", son fils Aymon étant héritier de ces mêmes biens et revenus. Ledit Morard échange avec Aymon, les biens en question à Biviers, contre ce que Morard tient au mandement de Rives et de Beaucroissant, notamment sa maison appelée de Renage, dans la paroisse de Renage, avec ses dépendances.

19 décembre 1362 – ADI B 2624 f°30 (acte xxvi)

Homagium domini morardi de arcis militis

Hommage au dauphin de Morard d'Arces pour les biens échangés avec Guichard de Lemps : *recognoscit se tenere / et tenere debere et velle et se tenere constituit in feudum a dicto domino nostro dalphino infrascripta / prout ea tenebat dominus antermus de lans quondam miles tempore quo vivebat et prout dudum dictus / dominus antermus ea confessus fuit se tenere et in litteris dicto domino locumter exhibitis continetur per ipsum a dicto aymone ex causa excambii et permutationis ... habita ut prefectur. Videlicet quatuor / sestarias frumenti et duas gallinas censi qui facit Guigo berronis seu eius heredes pro quadam / domo murenchia sita in parrochia sancti mauricii de meolano et quadam pecia prati et terre / dicte domui contigue que omnia continent circa quatuor sestariatas. Et sita sunt iuxta viam qua itur versus ecclesiam sancti mauricii. Et iuxta Res alias dicti Guigonis quondam ex altera. Et pro quadam pecia vinee continente circa quinquaginta fossaratas vinee sitas apud montem / bonoudum juxta viam qui itur de biviaco versus montebonoudi ab une parte et juxtam Res guigonis sapeti quondam ex altera. Item homagium quo tenebatur sibi guigo sapeti de / bonoudi ... quondam seu eius heredes. Sed nulli sunt. Item homagium quo sibi tenetur Guill/ermus balbi de meolano seu eius heredes sed nulli sunt. Item quinque solidos censi quos sibi / faciunt heredes guigonis sapeti pro domo sua sita supra et juxta portam montisbonoudi quam tenet in / emphiteosim ab eodem une cum quodam orta dicte domui contiguo. Item quatuor denarios censi quos sibi / faciunt heredes Guillermi balbi pro quadam eyminata terre sita in parrochia sancti mauricii versus lapury. Item unam gallinam censi quam sibi faciunt heredes Johannis et aymonis clavelli pro quadam pecia / terre continente circa unam eyminata sita apud montem bonoudem iuxta fossalium antiquum et juxtam / iter publicum. Item duodecim denarios censi quos sibi faciunt heredes Johannis de villa de montbonoudo / pro domo sua sita apud montebonoudum iuxta domum fori. Item unam eyminatam frumenti censi quam sibi / faciunt heredes petri Valboneys. Item unam eyminata frumenti censi quam sibi faciunt Johannis pascalis / de meolano alias dictus Joubertz. Item unum quartale frumenti censi quod sibi faciunt heredes seu successores / Johannis chambeyrontz de sancto Ysmerio pro terra quam tenent ab ipso apud sancti mauricium. Item tenet / una eyminatam avene quam sibi faciunt heredes Johannis Valboneys pro quodam nemore sito in costis versus / bastidam. Item unum quartale cum dymidio nucleorum cens. que faciunt heredes andree Reymondi de bucurionis / Item unum quartale avene et unam gallinam cens. que sibi facit relicta johannis burgoy de esgala. Item / unum quartale avene et unam gallinam cens. que sibi faciunt heredes moreti caserii de corenco. Item quinque / solidos undecim denarios cens. quos sibi faciunt heredes brissi mortar de gratianopolitane pro quaddam vinea sita apud mentonam prope domum prati mollis. Item tres denarios cens. quos sibi facit quidam cappellanus dictus Rucynotz pro quadam vinea sita versus fontem sancti johannis. Item omnes Res et bona cum dominio quod / habet in ipsis pro quibus dicti cens. et usagia sibi debentur et hec predicta tenet in feudum sub homagio / Item centum solidos annui Redditus in parrochia de sapeto gratianopolitane diocesis. (...)*

Traduction : Hommage du seigneur Morard d'Arces chevalier.

Il reconnaît tenir, devoir tenir et vouloir tenir en fief du dit seigneur dauphin tout ce que dessous écrit, lesquelles choses tenait le seigneur Anterme de Lans, feu chevalier, du temps qu'il vivait, et pour lesquelles le dit seigneur Anterme avait confessé tenir, par des lettres que le seigneur a pu exhiber, en raison d'un échange avec le dit Aymon. C'est-à-dire : 4 setiers froment et 2 poules de cens, que fait Guigues Berron ou ses héritiers pour une maison à muraille située dans la paroisse de Saint-Mury de Meylan et une pièce de pré et terre contiguë à la dite maison, en tout environ 4 sétérées. Et elle se trouve près de la voie qui va à l'église St Mury et près des autres biens du dit Guigues défunt de l'autre côté. Et pour une pièce de vigne contenant environ 50 fosserées, à Montbonnot, près de la voie qui va de Biviers vers Montbonnot d'un côté, et près des biens de Guigon Sapeti de l'autre. De même l'hommage auquel est tenu Guigon Sapeti défunt ou ses héritiers, mais il n'en a pas. De même l'hommage auquel est tenu Guillaume Balbi de Meylan ou ses héritiers mais il n'en a pas. De même 5 sous de cens que font les héritiers de Guigues Sapeti, pour sa maison située au-dessus et à côté de la porte de Montbonnot, qui est tenue en emphytéose d'eux avec un jardin contiguë à la dite maison. De même 4 deniers de cens que font les héritiers de Guillaume Balbi pour une éminée de terre située dans la paroisse de Saint Maurice vers Lapury. De même une poule de cens que font les héritiers de Jean et Aymon Clavel, pour une pièce de terre contenant environ 1 éminée, située à Montbonnot, près du fossé antique et près du chemin public. De même, 12 deniers cens que font les héritiers de Jean de Ville de Montbonnot, pour sa maison située à Montbonnot, près de la halle. De même une éminée de froment de cens que font les héritiers de Pierre Valbonnais. De même une éminée de froment de cens que fait Jean Pascal de Meylan, dit aussi Joubert. De même, un quartal de froment de cens, que font les héritiers ou successeurs de Jean Chambeyron de Saint-Ismier pour une terre qu'ils tiennent d'eux à Saint-Maurice. De même une éminée d'avoine que font les héritiers de Jean Valbonnais, pour un bois, situé aux Côtes vers la Bâtie. De même un quartal et demi de noix de cens, que font les héritiers d'André Reymond de Bouquéron. De même un quartal avoine et une poule de cens que fait la veuve de Jean Burgoy de l'égal. De même un quartal avoine et une poule que font les héritiers de Brisi Morter de Grenoble, pour une vigne située à Menton, près de la maison de Prémol. De même 3 deniers cens que fait un chapelain dit Rucinet, pour une vigne située vers la fontaine Saint Jean. De même, toutes ces choses et biens avec seigneurie qu'il a sur lesdites et pour lesquels ces cens et usages sont dûs, et tout ce qui est décrit, il le tient en fief sous l'hommage. De même 100 sous annuels de revenus dans la paroisse du Sappey, diocèse de Grenoble (...)

7 mai 1364 – ADI B 3979-2 (Famille d'Arces, 1 cahier papier, 35 feuillets)

Inv. série B : Testament de Morard d'Arces, chevalier, de la paroisse de St Ismier. Il désire être enseveli dans le cimetière de St Martin de Miséré ; legs en faveur du prieuré St Martin de Miséré, à l'abbaye des Ayes, aux frères mineurs et prêcheurs de Grenoble, à la Grande Chartreuse, aux prieurés de Domène, de St Nazaire, de Bernin, à Jean d'Arces prieur de St Martin de Miséré son fils, à Hugonin son autre fils prieur de Erminais, à Eynarde sa fille mariée à François de Hautvillard ; à Artaude sa fille, femme de Guigues Toscan, à ses petits-fils Jean et Eynard d'Arces, fils d'Artaud d'Arces. Ses héritiers universels sont ses fils Louis Artaud et François.

Original : f°4 v° : à sa femme Margarone : *mansione suam habitanti in domo camere de arcis seu apud chamodum in hospicio heredum suorum*. Plus les revenus de ses moulins, 20 setiers à St Ismier et 10 à Biviers. f°6 : à ses petits-fils Jean et Eynard, fils d'Artaud, *quadam domo quam Idem testator aquisiit a Johannes de thaney (chavey ?) et liberis Jacquemete de Chaney unacum plateis et pertinentiis terris pratis vineis et nemoribus chastaneriis (etc.)* A Alinoys fille de Louis d'Arces 10 florins d'or.

f°6 v° : part de Louis d'Arces : *omnibus domibus murenchiis et palientiis de chamondo unacum viridariis vineis pratis terris et nemoribus censibus usagiis homagiis placitis et fidelitatibus ac aliis proprietatibusque Idem dominis testator habet in tota perochia sancti martini de miseriaco*. Plus un bois près de l'Isère, plus des cens à Meylan, acquis du prieur de Meylan, plus tout ce qu'il tient dans les terres du comte de Genève en Graisivaudan, depuis Domène jusqu'au ruisseau des Adrets, plus divers revenus précisément décrits, plus ce qu'il tient de son échange avec Aymon de Lemps, cohéritier du seigneur Guichard de Lemps, et d'abord 4 setiers de froment de cens pour *quadam domo murenchia* dans la paroisse St Muris de Meylan.

f°13 : part de François : *item dictum franciscum filium suum in domo sua forti de monte bivoli una cum grangia viridariis pratis vineis terris nemoribus omnibus homagiis fidelitatibus censiis (...)* et pour tous ses biens dans la paroisse de Biviers (limites), plus divers cens et revenus, dont 5 setiers froment, 5 setiers blé annuellement sur les moulins *de corvii* (?) où ses hommes sont tenus de moudre. Plus une maison (*quadam domo sua scita in perochia sancti vincentii de malcusa*), avec tous ses droits et biens dans la paroisse de St Vincent de Mercuze, même les tasches en indivis pour l'héritage d'Eynard de Bellecombe chevalier, défunt, à Ste Marie d'Alloix, autres revenus, (f°16) pension à verser à Marguerite fille de Jean Vachie femme de son fils Artaud, pour 2

hommes, (f°16 v°) autre pension à Marguerite, veuve de Pierre Heutachii, plus tous les revenus de la paroisse de Biviers, qu'il a de l'échange avec Aymon de Lemps, sauf l'usufruit de Eynarde, etc.

f°18 v° : part d'Artaud : *domo sua forti de arciis cum omnibus suis plassagiis pertinentiis et appendentiis (...etc.)*, plus divers biens acquis de Aymon de Lemps.

Pensions à régler : pour la chapelle fondée dans l'église de St Ismier. Exécuteurs testamentaires (f°24) : ses frères Jean d'Arces, chanoine de St André de Grenoble, Soffred d'Arces prieur des Ayes, Aymar d'Arces chanoine de Ste Marie de Grenoble et Artaud d'Arces fils de feu Soffred d'Arces son cousin.

Codicille du 25 août 1372, passé à *Montem bivol*. f°26 : La maison forte de Montbives doit aller à Artaud (*domum suam fortem de monte bivol*) qui dédommagera son frère François

18 mai 1364 - ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2246 v°

Lettres de grâce accordées à Louis d'Arces, pour le meurtre de Guiguon Toscan, chevalier.

(Ce Guigues Toscan est son beau-frère, mari de sa soeur Artaude : voir testament de Morard d'Arces, du 7 mai 1364, Saint-Ismier, tour d'Arces)

1374 – ADI B 3352 f°96

Contre noble Louis d'Arces, accusé de s'être arrogé dans sa seigneurie la connaissance des cas royaux réservés au dauphin. Cas cité : acte délictueux (avoir battu Hugues Julien, notaire de la cour) commis par Guillaume Marchand, sur le chemin qui va de Montbonnot à La Tronche, Louis d'Arces l'a fait saisir et conduire dans sa maison forte de bastida (*dictum Guillonum cepit et secum duxit ad domum suam fortem de bastida*) si bien que la cour delphinale n'a pu administrer la justice. f°98 : comparution de noble Louis d'Arces. Il dit qu'il ne sait pas bien en quoi consistent les Regalia. Que ledit Guillaume étant son homme et qu'ayant droit de punir ses hommes de Montbonnot et de Montfleury, à l'exception des peines de sang et du dernier supplice, il n'a pas pensé agir contre la juridiction du dauphin. Pas de jugement.

11 septembre 1381 – ADI B 2625 (2 Mi 30) f°53 (marqué aussi lii) v°

Hommage et reconnaissance de fief des nobles Louis et Artaud d'Arces, frères, fils de feu morard d'Arces, chevalier, en leurs noms et en celui de leur frère François, seigneur de *caldebone* au diocèse de Die. Les deux frères se reconnaissent hommes liges du dauphin et font l'hommage à la manière habituelle. Ils présentent l'acte d'hommage de leur frère François, absent, pour tout ce qu'il tient dans le diocèse de Die. Louis reconnaît les cens, services, usages (...) avec le plaid de 60 sous de bonne monnaie antique de Vienne, à mutation de seigneur et vassal : *primo homagia ligia anthonii rosseti alias copet Johannis ruignerii. Item census et servicia que sequuntur Primo septem quartalia cum dimidio civierio frumenti que faciunt heredes petrum chalveni septem civeria frumenti que facit Guigo chalvini unam eyminam et dimidium quartale frumenti que facit bertandus chalvini Unam eyminam tria civeria frumenti que facit bernardus abonis unam eyminam dimidium quartale frumenti que facit petrus abonis Unam eyminam frumenti quam faciunt heredes petri rossiet (...) que omnia debentur dicto ludovico ut asserit pro directo dominio et fuerunt de bonis paternus*. De même il reconnaît tenir en fief du dauphin, les biens qui furent à noble homme seigneur Lantelme de lans, chevalier(4 setiers froment et 2 poules, une vigne de 50 fosserées à Biviers, 5 sous de cens et l'hommage des héritiers de Guigues Sappet, 4 deniers de cens et l'hommage des héritiers de Guillaume Balbi, une poule, 12 deniers de cens, 1 éminée froment, 1 éminée froment, etc)

Même reconnaissance pour Artaud d'Arces : il doit 7 livres de bonne monnaie de cens de plaid à mutation de possesseur et vassal, *dicens etiam confitens et asserens dictus nobilis artaudus quod domus sua videlicet arcus et domus de arciis est reddibilis dicto domino nostro dalphino (...) Et primis tenet in feudum ut supra dictam domum suam de arciis cum nemoribus casalibus terri et pertinentibus eiusdem cui coheret via qua itur versus marcel ex una parte et via qua itur a petra grossa versus beley ex altera et res Johannis massonis ex altera. Item quasdam muralias cum pratis nemoribus et hermis contiguas sitis apud grangiam dictam de arciis et possident heredes malleni aquini ab una parte, quedam via qua itur a manso versus petram grossam ex alia et heredes Johannis ansermi ex altera. Item duas domos murenchias sitas apud cameram et fluit Rivus garenii ex una parte et heredes petri aquini ex alia et quedam via coheret ex altera. Item unam peciam vinee continentem circa centum fossoriatas sitam in closo de arciis et possident heredes guilliermi Sobim et eius fratris ex una parte et via que itur ab ecclesia sancta Ysmerii versus martineyres ex alia et heredes Johannis balferdi et eius parerii ex altera. Item quamdam aliam domum suam cum suis pertinentis que vocatus domus Johannis Vachie. Item quamdam peciam vinee continentem circa sexaginta fossoriatas sitam in dicta parrochia Sancti ysmerii loco dicto apud costas juxta suos confines. Item sua molendina de cornu cum rivagus et pertinentis eorumdem et totius molendina et eysias quot petitur ibi facere seu edificare in futurum unacum pratis contiguas et possidet Johannes deloy alias garent ex una parte aymarus humberti ex alia. Item nemus de Faysia et totam faysiam et*

protendit Usque ad summitatem montis ruppis et usque ad nemus commune et usque ad ruppem de super charosey. Item nemus de rovoyriis et protenditur a via qua itur versus cartusiam et usque ad tenementum heredum petri alguti et eius parerii (plusieurs autres pièces de bois, une vigne dont la surface n'est pas précisée) Item tenet et habet dictus artaudus de feudo predicto homines suos talliabiles sibi ipsi ad misericordiam dicti artaudi, operam et manuoperam et omnia alia tributa quorum hominum nomina inferius exprimantur. Item tenet et habet dictus artaudus in feudum ut supra a dicto domino nostro dalphino dominium bannium seu banna et iusticias que habet super hominibus et feudis suis in mandamento montisbonodi. Item tenet in feudum ut supra fenagia et pollogia que levare debet per dictum mandamentum. Item banna minuta et grossa que habet et percipit seu levat et levare consuerit et debet super feudis et retrofeudis suis per mandamentum montisbonoudi per se seu per familiares et bannerium suum. Item census servicia canonas pensiones omnia et omnia frumenti avene vini nucleorum gallinarum pullum et denariorum que percipit per dictum mandamentum qui census servitia et pensiones omnie et omnia inferius sunt inscripta. Item directum dominium quos dictus artaudus habet in rebus bonis et possessionibus pro quibus debentur sibi dicta servicia canones pensiones annus et annua (???) necnon et laudimias et vendiciones placita cogniciones de homagiis condempnationes obventiones et cetera alia emolumenta que et quas dictus artaudus habet et sibi competunt et quibus utitur et que sibi competere possunt in et pro omnibus et singulis bonis et rebus pro quibus sibi debentur census servicia canones et pensiones predicti et predicta Necnon et res easdem Item gardas clausi de carbonenc de costis de maniva et aliorum locorum in quibus percipit consuerit et gardare per bannerium suum infra mandamentum montisbonodi. Item quinque solidos quos sibi debet domina (f°56 ou lv) abbatisa ayarum de placitis. Item tresdecem solidos de placito quos sibi debent heredes maleni acquini et petri acquini et Ysabelle sororis eius Et generaliter omnia universa et singula bona jura domus terras prata vineas nemore census servicia placita dominium homagia et fidelitates et alia quecumque feuda et retrofeuda tam nobilia quam rustica et alia quecumque que dictus artaudus habet tenet et possidet sue quasi per se vel per alium seu alios pro ipso et ad ipsum pertinent infra parrochias sanctorum Ysmerii Nazarii bregnini biviaci et in toto mandamento montisbonodi, ratione hereditatis patris sui et retione partagium fui dicte hereditatis et declarationem et denominationem homagiorum et hominum que tenet de feudo dalphinali ut supra dicit confitetur et declarat nomina eorumdem videlicet (suit la liste des hommes, puis celle des revenus)

1385 – BM Lyon, fonds Morin-Pons, Dauph. 32, carton XIII (Arces) - 2

Reconnaissance faite par Artaud d'Arces, chevalier, au roi de France, dauphin de Viennois.

1 pièce parchemin, latin

14 octobre 1388 - ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2071 v° : reconnaissance du 10 janvier 1360

Au terrier de la châellenie de Montbonnot. Reconnaissance fournie par Noble Morard d'Arces, qui reconnaît entre autres choses sa maison forte d'Arces, toutes choses reconnues postérieurement par noble Artaud d'Arces le 14 octobre 1388. Acte ?????

5 mars 1410 - ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2254

Testament d'Artaud d'Arces, portant legs au prieuré de Domène d'une rente à Montbonnot, plus à la chapelle Ste Catherine en l'église de St Ismier, cens et revenus et une maison, terre, bois etc. Héritiers : Soffrey et Pierre D'arces.

ADI B 2629 (2 Mi 34, 4^e registre Paneti) f°67 v° : même acte, inséré dans l'hommage du 31 octobre 1413.

6 avril 1413 – ADI B 2628 (2 Mi 33, 3^e registre Paneti) f°103

Hommage de noble Soffred d'Arces, chevalier : *nobilis vir dominus Soffredus de arcis miles filius et coheredes nobilis viri domini arthaudi de arcis miles quondam*. Hommage pour tout ce que son père Arthaud avait reconnu dans le territoire de Montbonnot. *Dicens etieam confitens et asserens dictus dominus Soffredus que domus sua videlicet turris et domus de arcis est Reddibilis dicte domino nostro dalphino*. Et aussi pour les biens que son père Arthaud tenait au territoire et mandement de St Martin d'Hères.

1433 – LEMONDE (A.) – Prince, seigneurs et Eglise... p. 71

Fondation de l'Hôpital de Montbonnot par Jean d'Arces, Hugues son frère et leur cousin Soffrey : resserrement lignager.

1506 - BM Lyon, fonds Morin-Pons, Dauph. 32, carton XIII (Arces) - 13

Autre arrêt du parlement de Grenoble (datant de 1593) réglant la substitution des biens de la famille d'Arces, en vertu du testament de Louis d'Arces, de 1506.

1540 - ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2154 et suiv.

Au registre coté denombrement du baillage de Grésivaudan par devant le vice bailli en l'année 1540

f°2167 : Dénombrement de Catherine de Godefroy, veuve de noble Jacques D'arces, pour ses enfants Jean et Jacques *déclara que ledit Jean d'arces, son fils tenoit et possédoit le chateau ou maison forte dudit Darces avec ses domaines, homages, courvées, Banneries et sergenterie forestage droit de chasse, Rentes, Censes, portant lods et ventes, Bois et autres possessions scitués dans le mandement de Montbonod que aux lieux circonvoisins, au Bailliage de Grésivaudan, plus revenus à St Martin d'Hères, à Autrans, rentes à Bellecombe, et en Chartreuse*

9 août 1640 - ADI Inv. 38/67/6, 2 Mi 954, Inv. Marcellier, Grésivaudan, t. 4, f°2214 v°

Vente par noble Jean Darces à noble Paul Aymon conseiller au parlement, du *château d'Arces et Maison appelée la chambre et autres bastiments en dépendant, meubles, fiefs et arriesre fiefs, homage Courvées, rentes et autres droits seigneuriaux et honorifiques contenus dans ses terriers et droit de patronage en quoy qu'ils consistent ensemble les terres, prés, vignes, et Bois scitués au lieu de St Ismier et au mandement (f°2215) de Montbonod (...)*

1699 – BM Lyon, fonds Morin-Pons, Dauph. 32, carton XIII (Arces) - 16

Preuves de noblesse de Louise d'Arces, présentée à Saint-Cyr

XVIIIe et XIXe siècles – BM Lyon, fonds Morin-Pons, Dauph. 32, carton XIII (Arces) – 17 à 21

Notes généalogiques sur la famille d'Arces, quelques-unes de la main de d'Hozier ; tableau de filiation et coupures du journal l'Étendard (9 août 1866)

Table des illustrations

Sauf mention particulière, les photographies et relevés sont dus au service du Patrimoine culturel, ©Département Isère.

Figure 1 : Localisation, échelle 1 : 545 760. Source : géoportail 2019.	9
Figure 2 : Localisation sur carte IGN échelle 1 :17055e. Source Géoportail 2019.	10
Figure 3 : Extrait cadastre actuel ; Source : géoportail 2019.	11
Figure 4 : Vue générale de la tour d’Arces dans son cadre environnemental, forêt et falaises du Saint-Eynard. Au premier plan, le mur d’enceinte de la terrasse 5 (M23). Cliché 2017.	58
Figure 5 : Le portail de l’église Saint-Ismier, classé Monument historique depuis 1908.	59
Figure 6 : Plan topographique simplifié, 1992. Relevé Pierre-Yves Carron.	60
Figure 7 : Plan des bâtiments en 2020, avec localisation des terrasses et des murs. DAO Séverine Penon.	61
Figure 8 : Relevé pierre-à-pierre 1990, Mur M3, extérieur. Relevés Pierre-Yves Carron, ©Département de l’Isère.	62
Figure 9 : Relevé pierre-à-pierre 1 :20 ^e , Mur M07 (chemise, mur sud). Relevés association La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier, 2014. DAO Séverine Penon.	63
Figure 10 : la tour d’Arces avant les travaux de 2017 ©Christian Pedrotti.	64
Figure 11 : la tour d’Arces après les dégagements de 2017. ©Christian Pedrotti.	64
Figure 12 : stockage de blocs taillés et de moellons sur la terrasse 4. Vue en septembre 2017.	65
Figure 13 : Carte géologique, extrait Géoportail, échelle 1 :34110.	65
Figure 14 : La tour d’Arces vue depuis le sud en 1887. Original collection particulière, don de l’association.	66
Figure 15 : Porte P01, tour, RDC.	67
Figure 16 : la cheminée Ch01 (2014).	67
Figure 17 : La Tour d’Arces, carte postale ancienne. Coll. particulière, conservée à l’association.	68
Figure 18 : Arbalétrière du premier étage.	68
Figure 19 : la porte P02 (des latrines, d’entrée ?), mur nord M04.	69
Figure 20 : Gravure de 1840.	70
Figure 21 : Angle M03/M04 : le ressaut formant solin dans le mur M03 est bien perceptible.	71
Figure 22 : vue d’ensemble du mur M07, avec la porte P03 au centre, avant les travaux de 2017. Cliché association La Tour d’Arces, 2014.	71
Figure 23 : vue porte P03 et tourelle M19	72
Figure 24 : Le mur de la chemise, M07, angle avec M06, avant les travaux de 2014.	73
Figure 25 : Le mur de la chemise, M06, partie sud. Photographie 2014.	74
Figure 26 : vue générale de la terrasse 2 depuis le seuil de la porte de la tour P01. Mai 2020.	74
Figure 27 : la porte P05 et l’escalier Esc01. Vue depuis le sud. Mai 2020	75
Figure 28 : L’escalier Esc02, ouvrant par les portes P14 et P15. Mai 2020.	76
Figure 29 : Le contrefort M11, en appui sur le mur M10.	77
Figure 30 : La porte P11 dans M22 et sa jonction avec P10.	78
Figure 31 : La fenêtre F07, dans la tourelle M19	78
Figure 32 : l’escalier Esc03 et le mur M13/M14, dont les niveaux de fondation sont mis au jour.	79

Figure 33 : La porte P10 dans M14, vue depuis le nord (intérieur). Etat en 2020.	79
Figure 34 : Vestiges de la fenêtre F10 dans M15. Etat en 2020.	80
Figure 35 : Mur M17 et porte P12.	80
Figure 36 : Le mur M23 avec l’arrondi entre M23 et M25. Etat en 2017.	81
Figure 37 : le mur M23, détail de l’appareil.	81
Figure 38 : croquis interprétatif avec proposition de datation des maçonneries.	82
Figure 39 : Plan général de localisation des sondages et relevé en plan du mur M05. Relevé et DAO Séverine Penon.	83
Figure 40 : vue générale du sondage 1 : le mur de la tour (M01) au fond, et le mur du four (M05) à gauche.	84
Figure 41 : la stratigraphie du sondage 1. Relevé et DAO Séverine Penon.	85
Figure 42 : Stratigraphie CC’, avec les niveaux US109 et US108 soulignés.	86
Figure 43 : Relevé pierre à pierre du mur M01, limitant le sondage 1 à l’est. Relevé et DAO Séverine Penon.	86
Figure 44 : vue d’ensemble du mur M05, vue zénithale, mai 2020.	87
Figure 45 : parement sud du mur M05 et stratigraphie CC’, depuis l’intérieur du sondage 1.	88
Figure 46 : relevé pierre à pierre du parement sud du mur M05. Relevé et DAO Séverine Penon.	89
Figure 47 : assemblage de claveaux de terre cuite récupérés dans les US105 et US112.	90
Figure 48 : vue d’ensemble du sondage 2, depuis le sud.	90
Figure 49 : Relevés stratigraphiques sondages 2. Relevé et DAO Séverine Penon.	91
Figure 50 : Relevé pierre-à-pierre du mur M02. Relevé et DAO Séverine Penon.	91
Figure 51 : la céramique de l’US110	92
Figure 52 : objet formé d’une tôle repliée, rivetée, alliage cuivreux. Chape ?	92
Figure 53 : Sondage 2, le mobilier de l’US 203	93
Figure 54 : sondage 2, le mobilier céramique de l’US 204	93

Illustrations



Figure 4 : Vue générale de la tour d’Arces dans son cadre environnemental, forêt et falaises du Saint-Eynard. Au premier plan, le mur d’enceinte de la terrasse 5 (M23). Cliché 2017.



Figure 5 : Le portail de l'église Saint-Ismier, classé Monument historique depuis 1908.

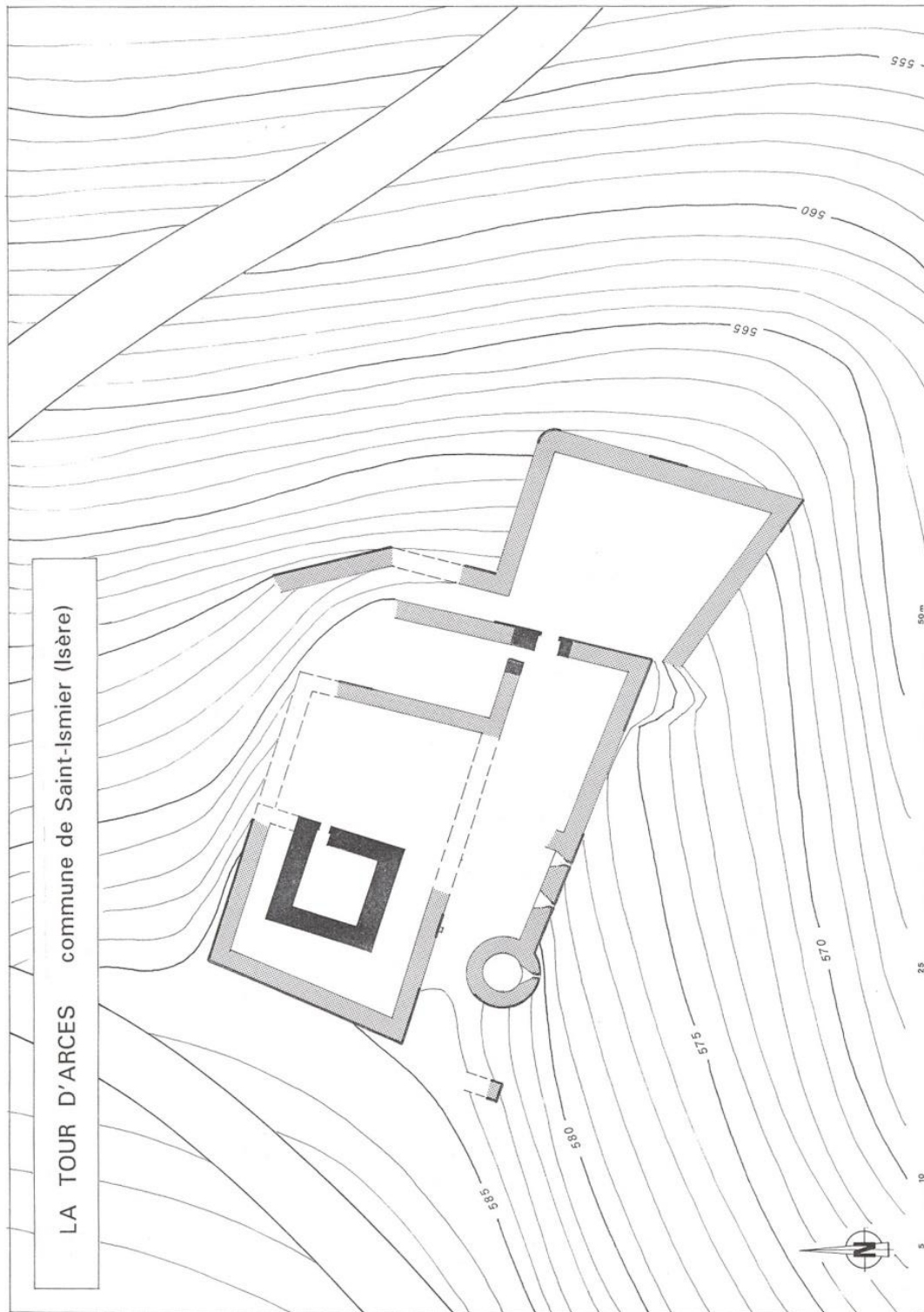


Figure 6 : Plan topographique simplifié, 1992. Relevé Pierre-Yves Carron.

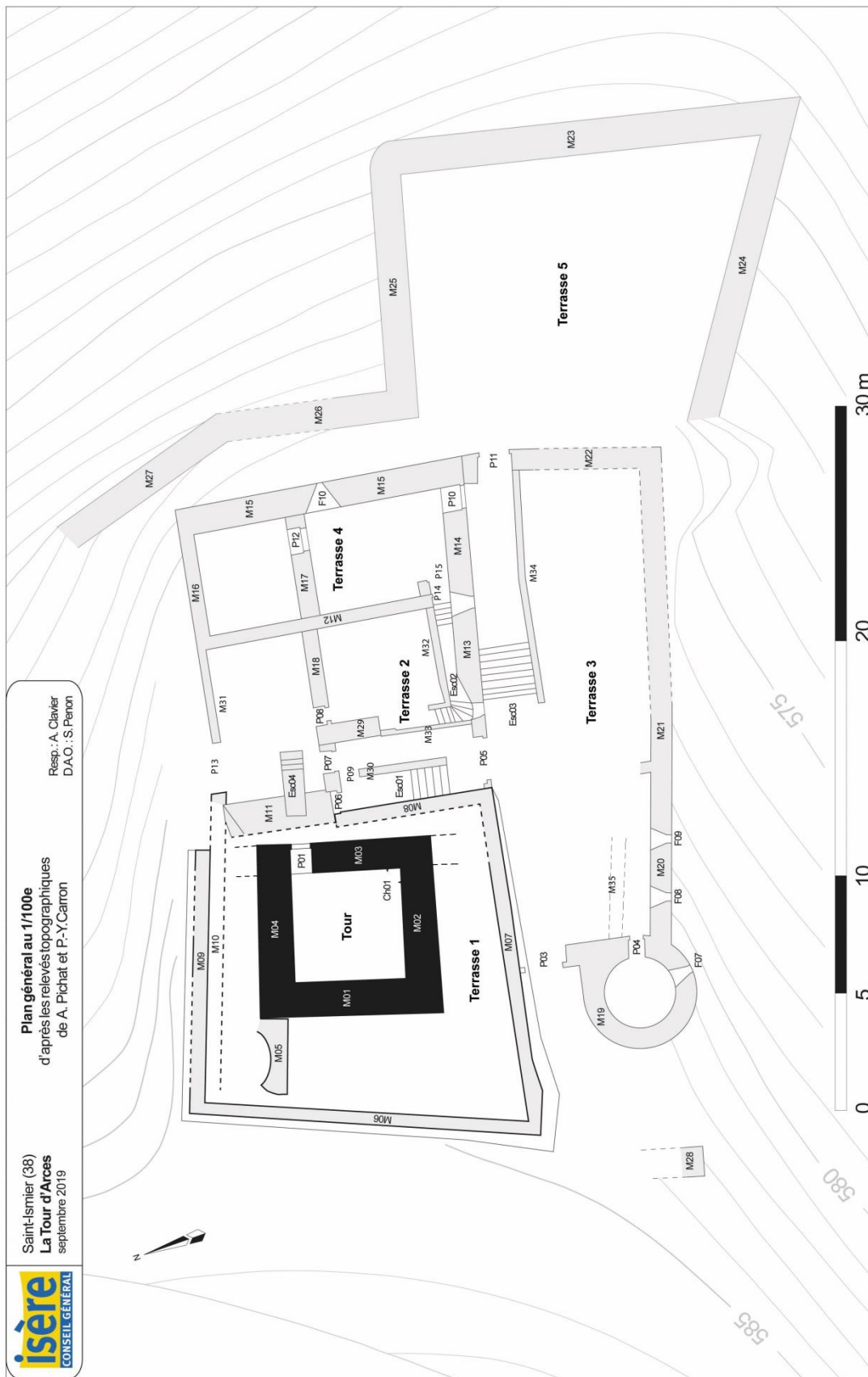


Figure 7 : Plan des bâtiments en 2020, avec localisation des terrasses et des murs. DAO Séverine Penon.

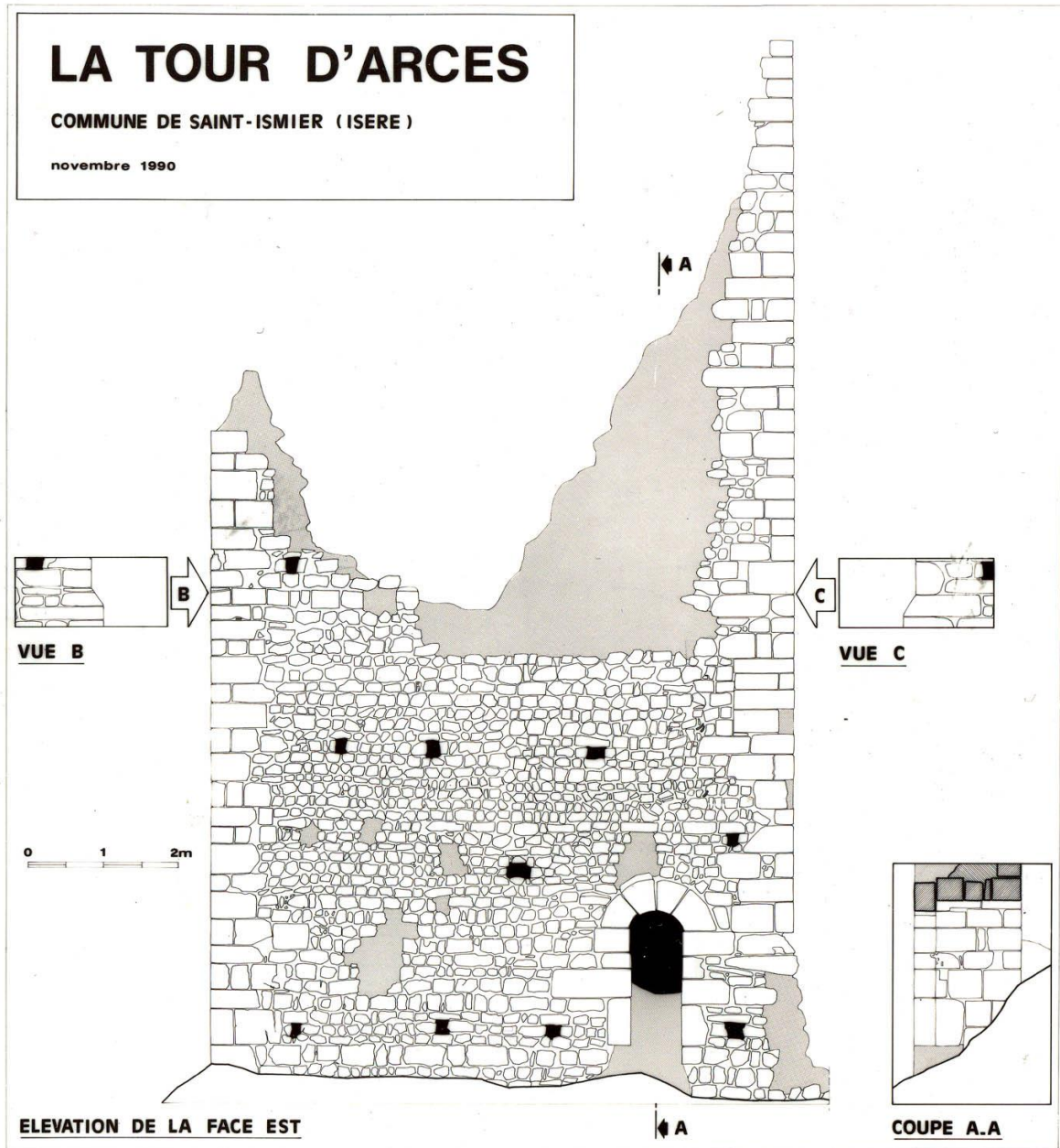


Figure 8 : Relevé pierre-à-pierre 1990, Mur M3, extérieur. Relevés Pierre-Yves Carron, ©Département de l'Isère.

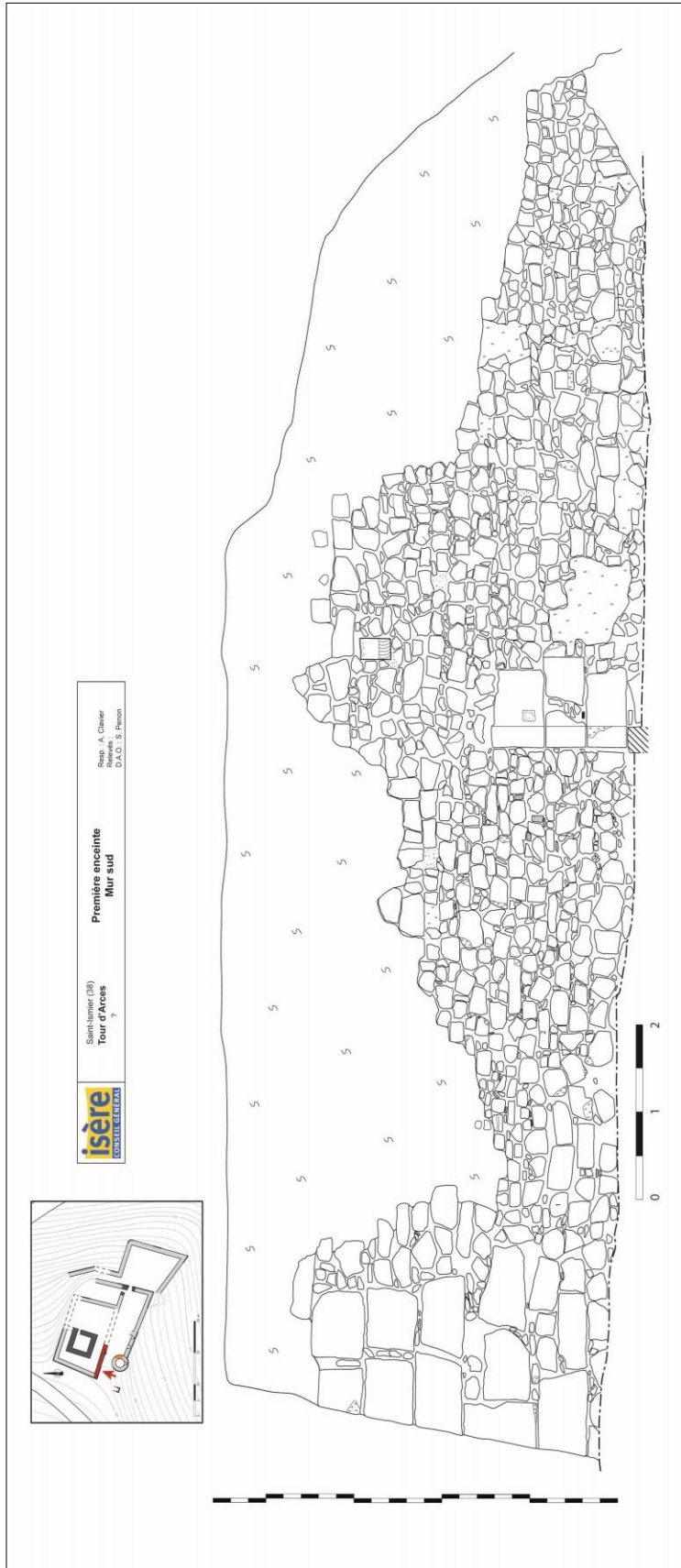


Figure 9 : Relevé pierre-à-pierre 1 :20^e, Mur M07 (chemise, mur sud). Relevés association La tour d’Arces et le patrimoine de Saint-Ismier, 2014. DAO Séverine Penon.



Photo Christian Pedrotti ©

Figure 10 : la tour d’Arces avant les travaux de 2017 ©Christian Pedrotti.



© Christian Pedrotti

Figure 11 : la tour d’Arces après les dégagements de 2017. ©Christian Pedrotti.



Figure 12 : stockage de blocs taillés et de moellons sur la terrasse 4. Vue en septembre 2017.

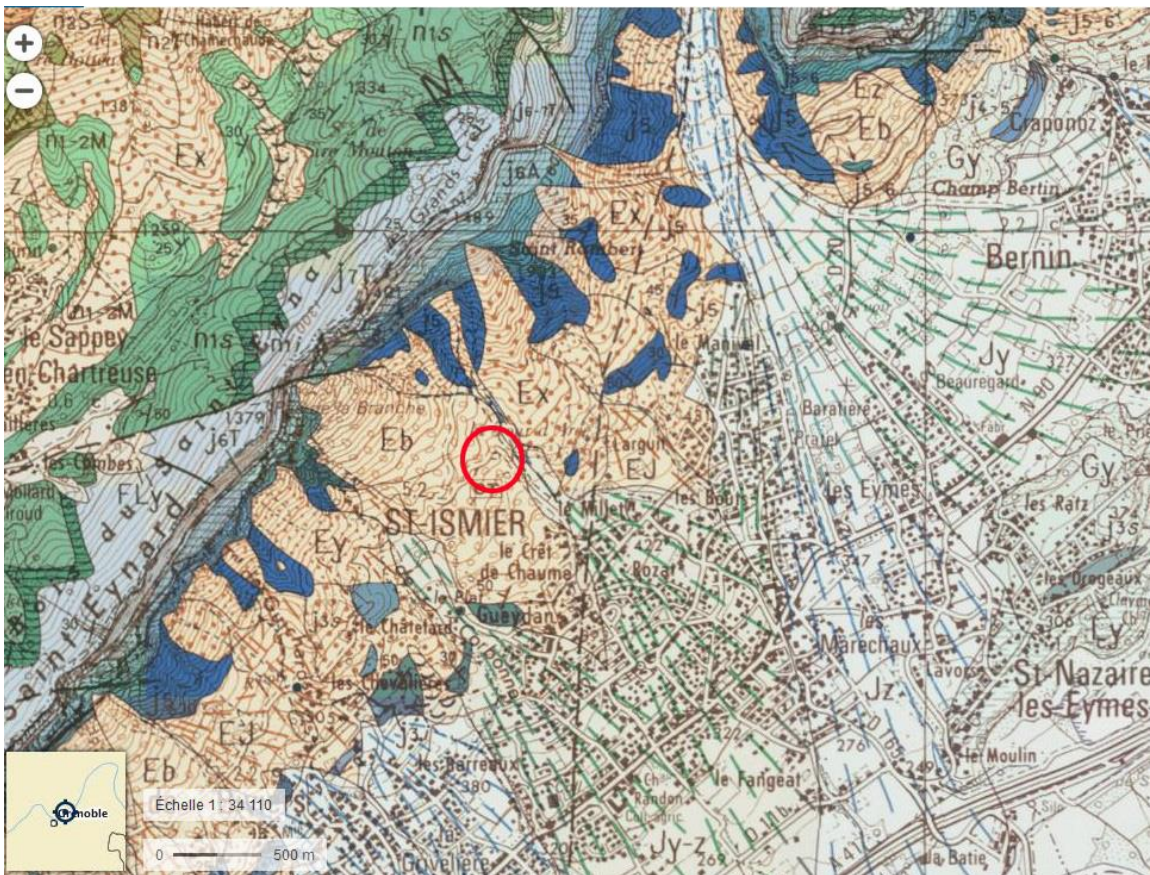


Figure 13 : Carte géologique, extrait Géoportail, échelle 1 :34110.

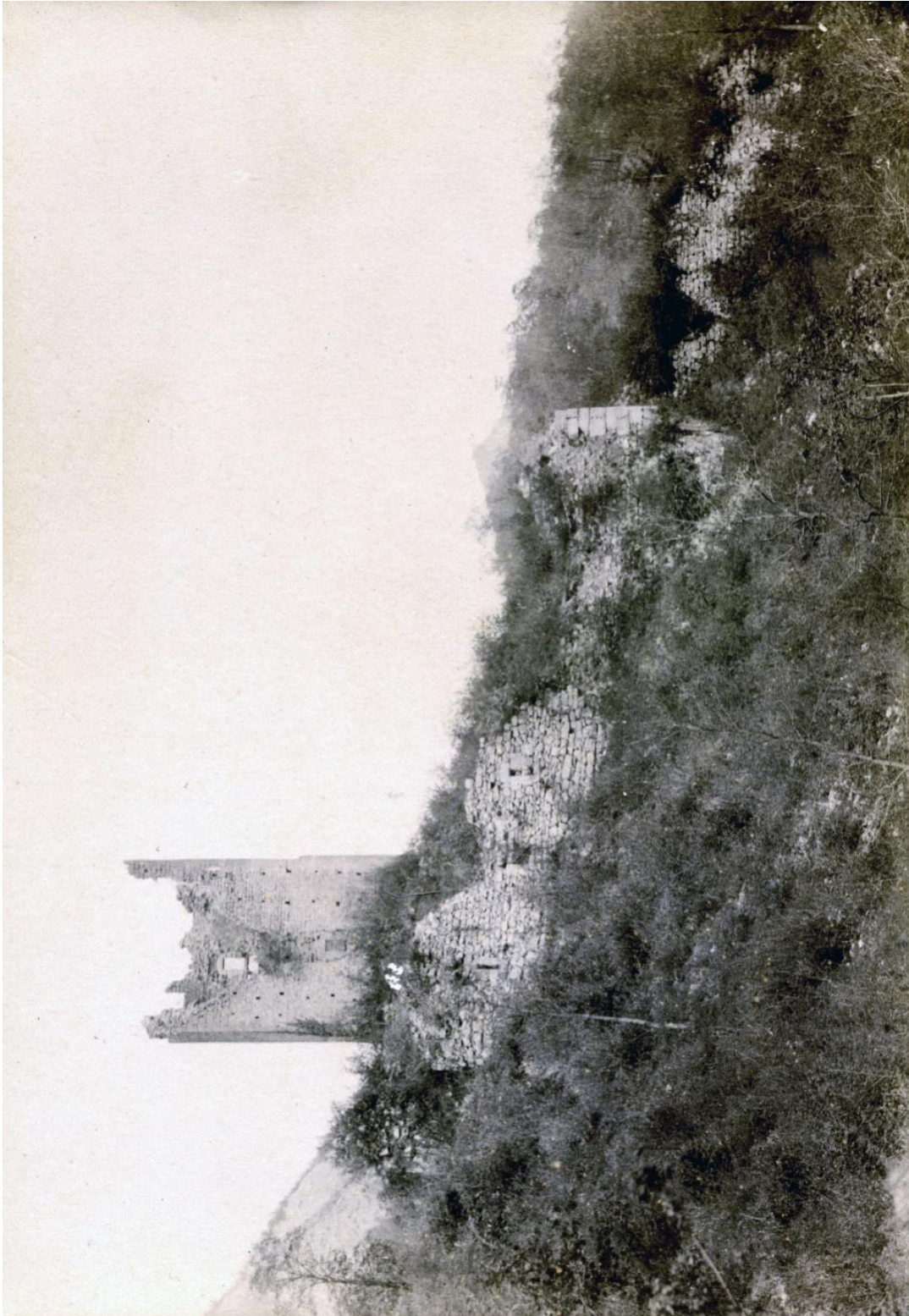


Figure 14 : La tour d’Arces vue depuis le sud en 1887. Original collection particulière, don de l’association.



Figure 15 : Porte P01, tour, RDC.



Figure 16 : la cheminée Ch01 (2014).

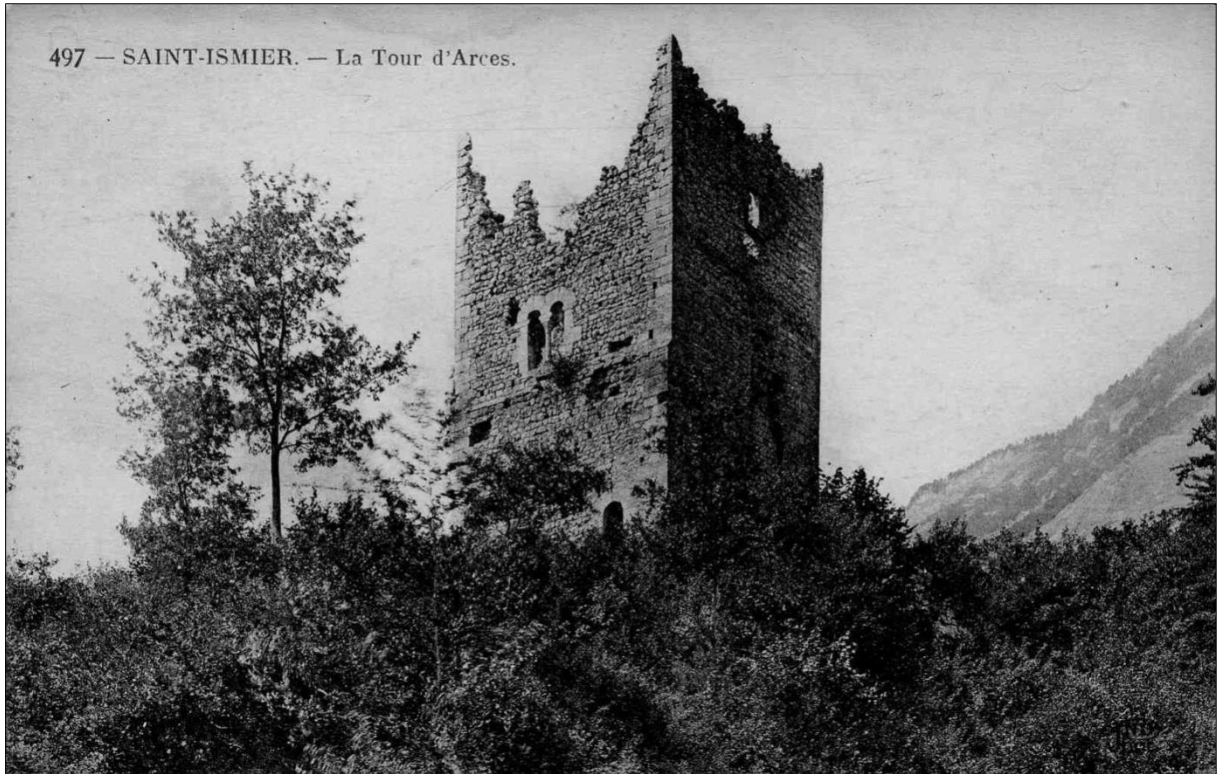


Figure 17 : La Tour d’Arces, carte postale ancienne. Coll. particulière, conservée à l’association.



Figure 18 : Arbalétrière du premier étage.



Figure 19 : la porte P02 (des latrines, d'entrée ?), mur nord M04.

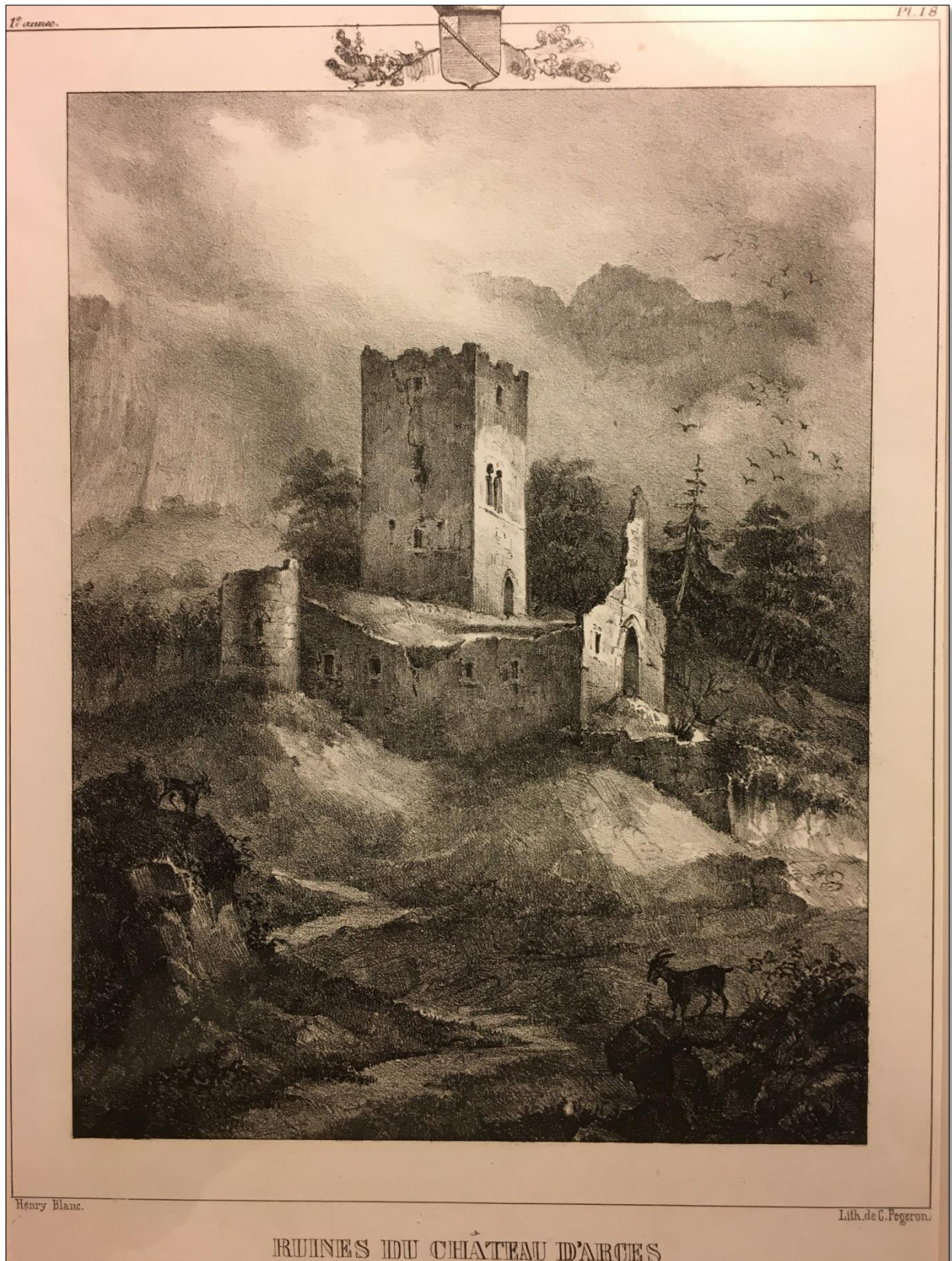


Figure 20 : Gravure de 1840.



Figure 21 : Angle M03/M04 : le ressaut formant solin dans le mur M03 est bien perceptible.



Figure 22 : vue d'ensemble du mur M07, avec la porte P03 au centre, avant les travaux de 2017. Cliché association La Tour d'Arces, 2014.



Figure 23 : vue porte P03 et tourelle M19



Figure 24 : Le mur de la chemise, M07, angle avec M06, avant les travaux de 2014.



Figure 25 : Le mur de la chemise, M06, partie sud. Photographie 2014.



Figure 26 : vue générale de la terrasse 2 depuis le seuil de la porte de la tour P01. Mai 2020.



Figure 27 : la porte P05 et l’escalier Esc01. Vue depuis le sud. Mai 2020



Figure 28 : L'escalier Esc02, ouvrant par les portes P14 et P15. Mai 2020.



Figure 29 : Le contrefort M11, en appui sur le mur M10.



Figure 30 : La porte P11 dans M22 et sa jonction avec P10.



Figure 31 : La fenêtre F07, dans la tourelle M19



Figure 32 : l’escalier Esc03 et le mur M13/M14, dont les niveaux de fondation sont mis au jour.



Figure 33 : La porte P10 dans M14, vue depuis le nord (intérieur). Etat en 2020.



Figure 34 : Vestiges de la fenêtre F10 dans M15. Etat en 2020.



Figure 35 : Mur M17 et porte P12. Etat en 2020.



Figure 36 : Le mur M23 avec l'arrondi entre M23 et M25. Etat en 2017.



Figure 37 : le mur M23, détail de l'appareil. Cliché 2020



Figure 38 : croquis interprétatif avec proposition de datation des maçonneries.



Figure 39 : Plan général de localisation des sondages et relevé en plan du mur M05. Relevé et DAO Séverine Penon.



Figure 40 : vue générale du sondage 1 : le mur de la tour (M01) au fond, et le mur du four (M05) à gauche.

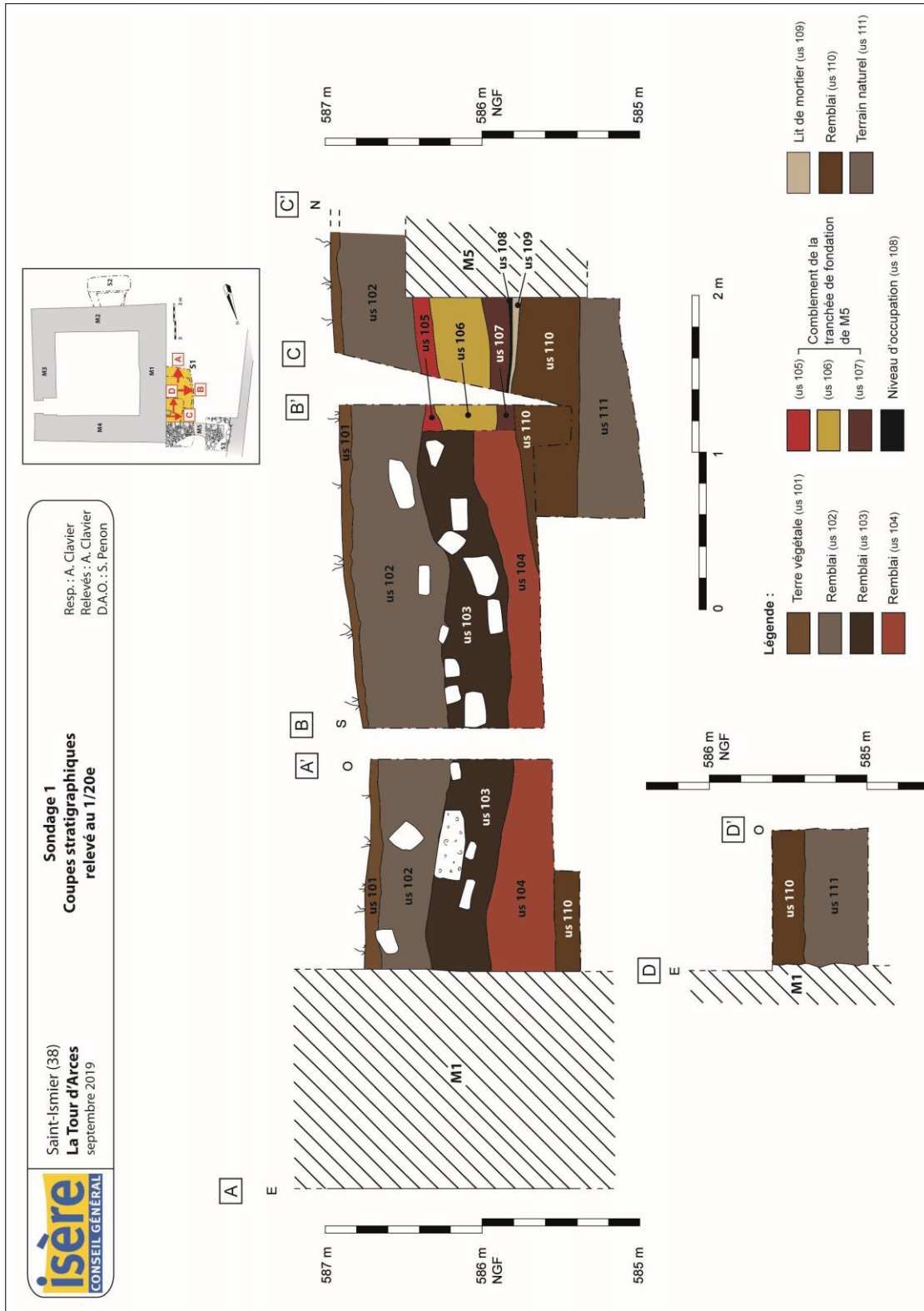


Figure 41 : la stratigraphie du sondage 1. Relevé et DAO Séverine Penon.



Figure 42 : Stratigraphie CC', avec les niveaux US109 et US108 soulignés.

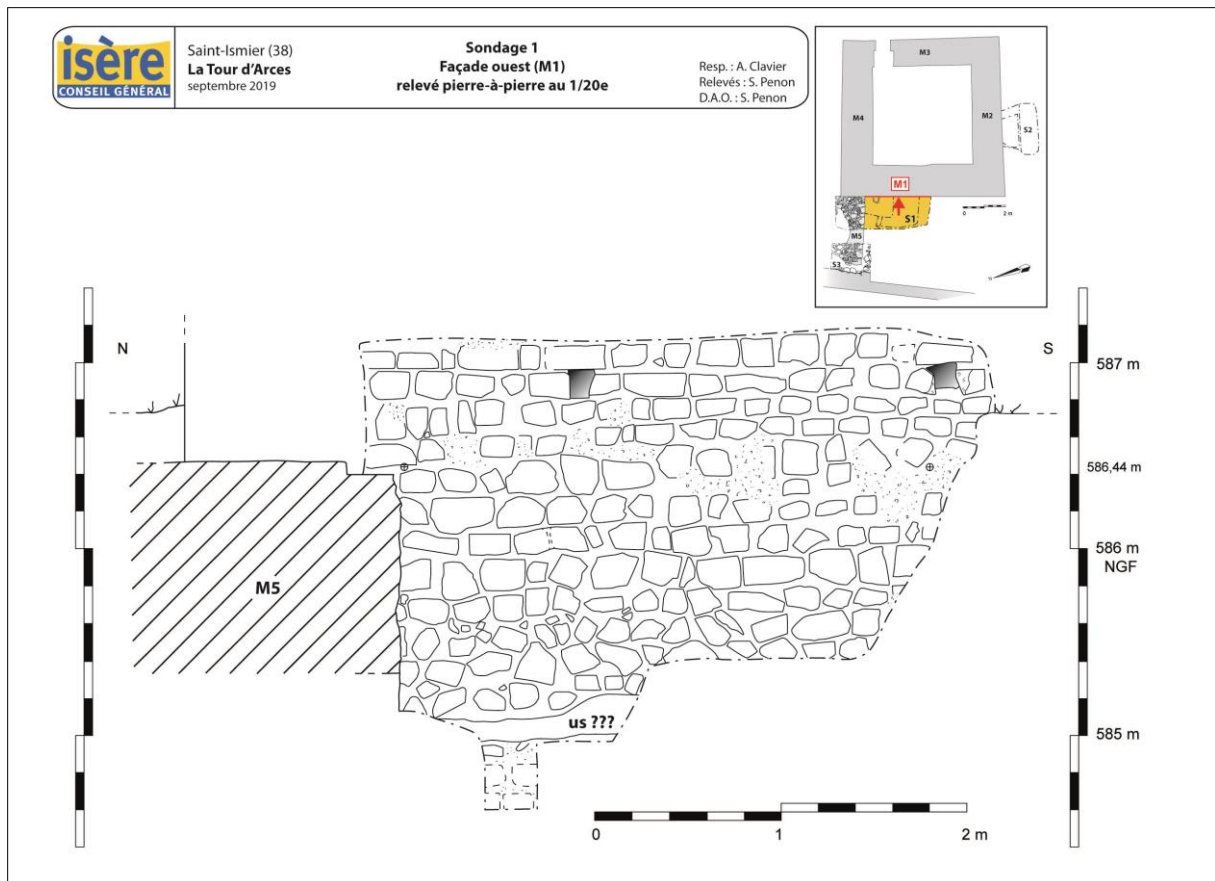


Figure 43 : Relevé pierre à pierre du mur M01, limitant le sondage 1 à l'est. Relevé et DAO Séverine Penon.



Figure 44 : vue d'ensemble du mur M05, vue zénithale, mai 2020.



Figure 45 : parement sud du mur M05 et stratigraphie CC', depuis l'intérieur du sondage 1.

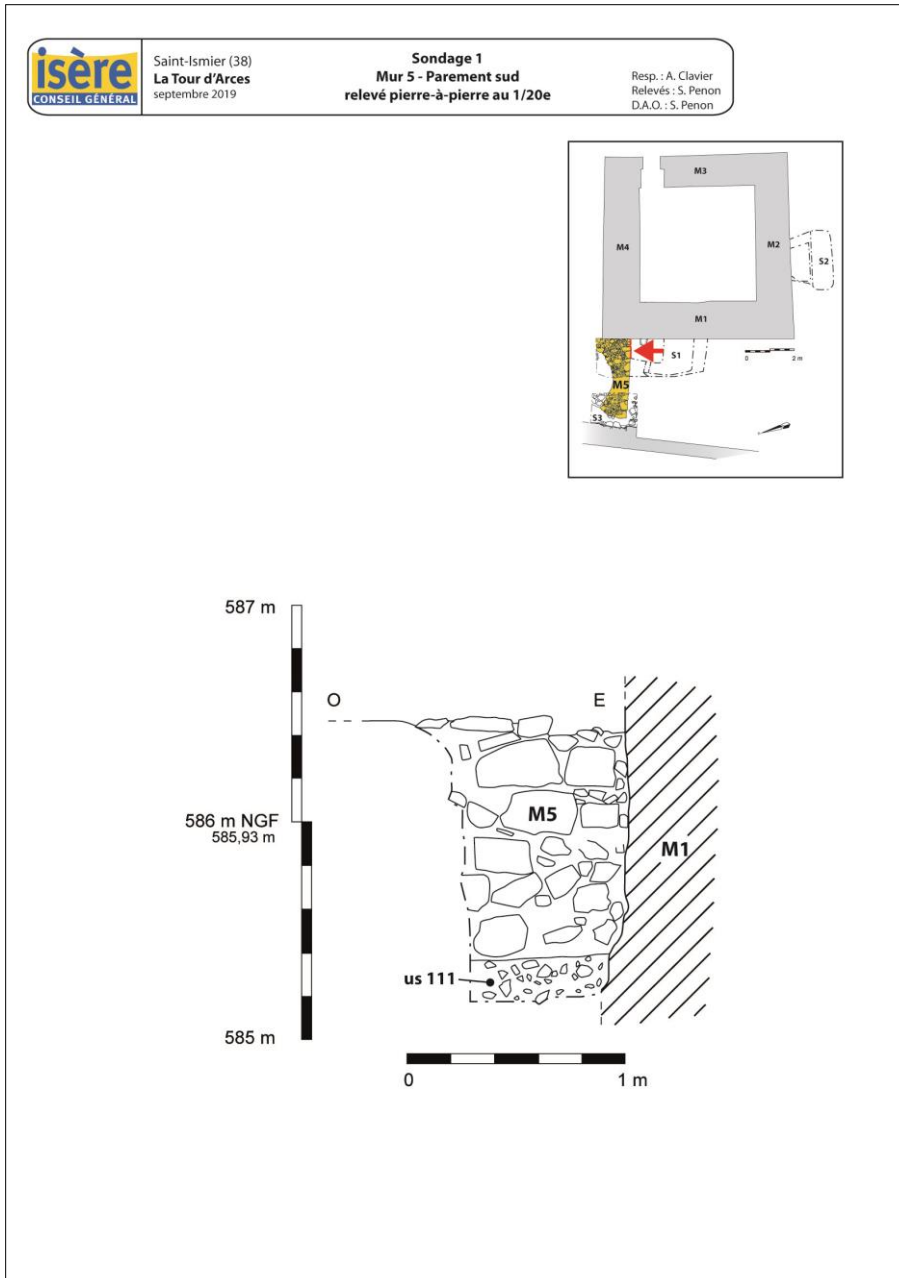


Figure 46 : relevé pierre à pierre du parement sud du mur M05. Relevé et DAO Séverine Penon.



Figure 47 : assemblage de claveaux de terre cuite récupérés dans les US105 et US112.



Figure 48 : vue d’ensemble du sondage 2, depuis le sud.

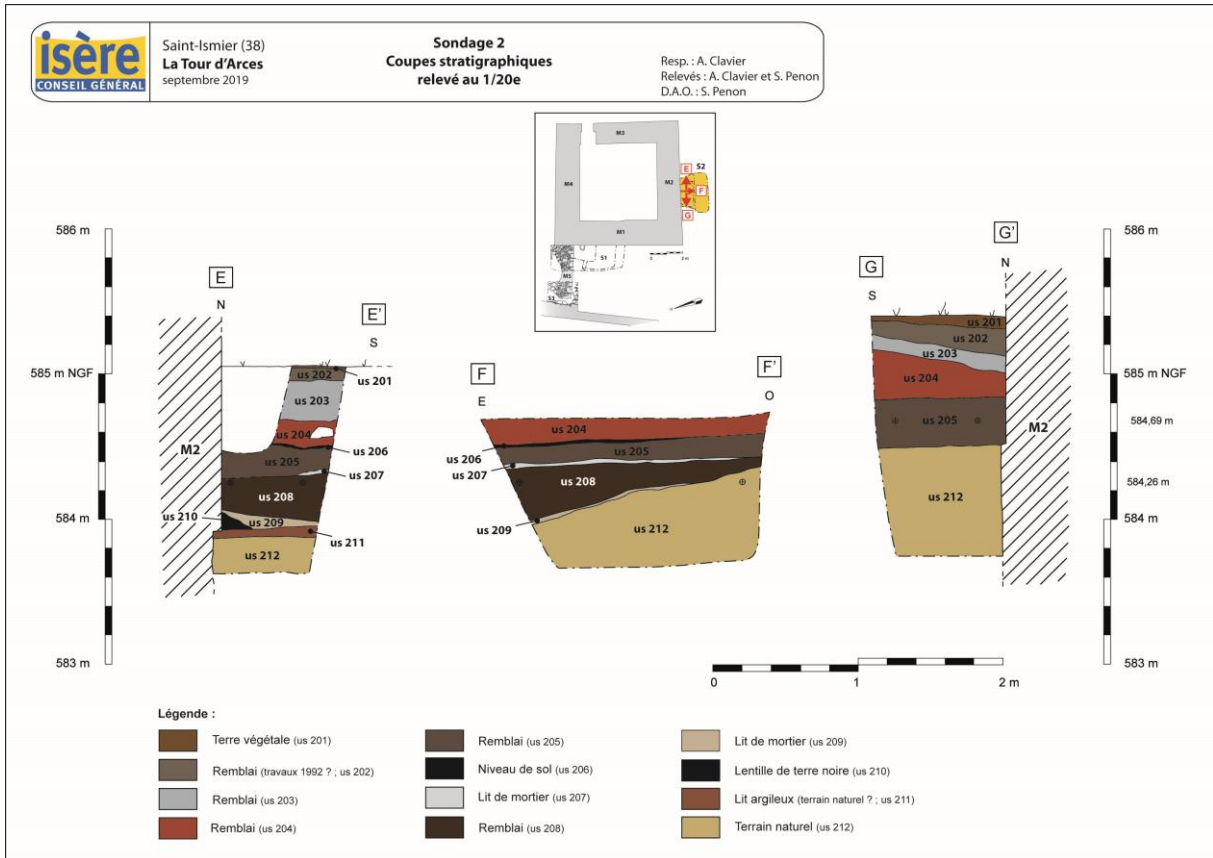


Figure 49 : Relevés stratigraphiques sondages 2. Relevé et DAO Séverine Penon.

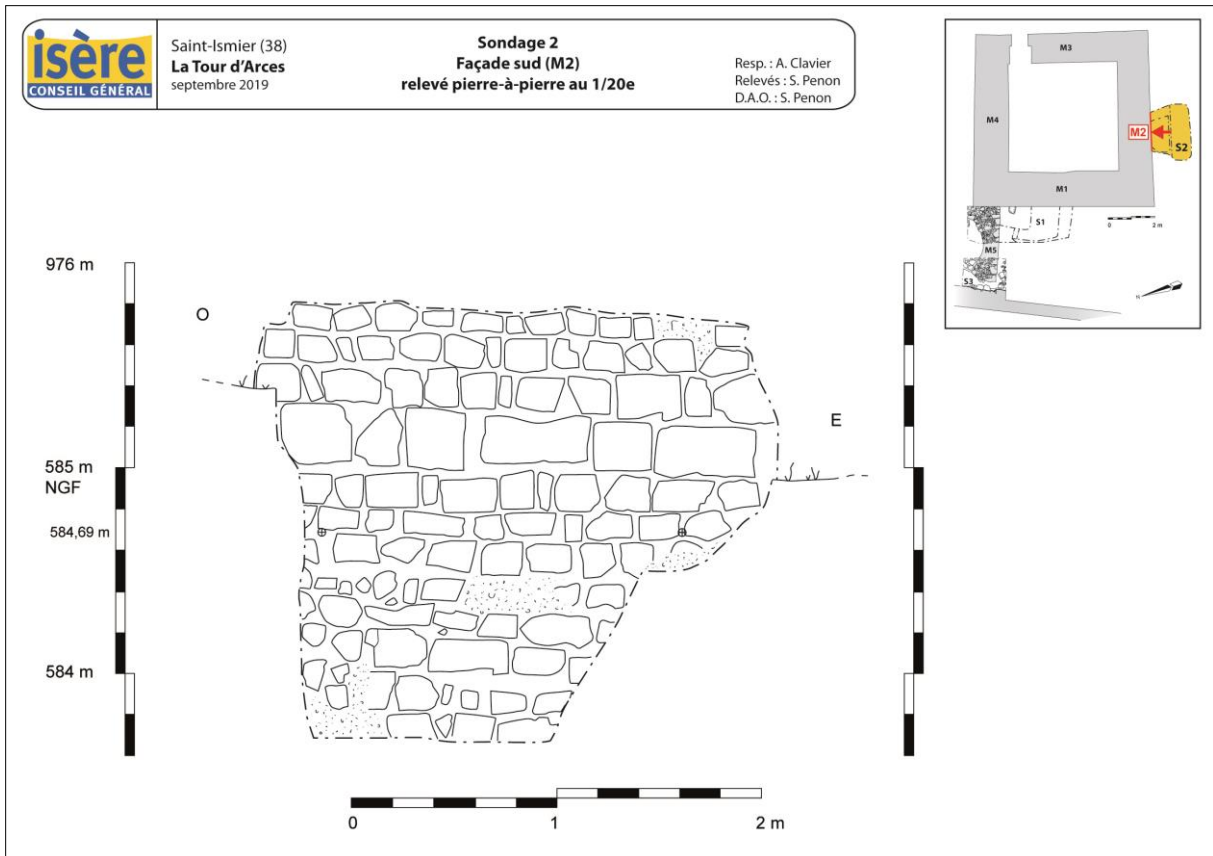


Figure 50 : Relevé pierre-à-pierre du mur M02. Relevé et DAO Séverine Penon.



Figure 51 : la céramique de l’US110



Figure 52 : objet formé d’une tôle repliée, rivetée, alliage cuivreux. Chape ?



Figure 53 : Sondage 2, le mobilier de l'US 203



Figure 54 : sondage 2, le mobilier céramique de l'US 204

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

III. INVENTAIRES TECHNIQUES

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

III - INVENTAIRES TECHNIQUES

Arrêté du 27 septembre 2004

- 1 / Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques, en précisant leurs relations ;*
- 2 / Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique, ordonné par catégorie, par unité d’enregistrement et par parcelle cadastrale, sous forme de listes ou de tableaux. Il peut être réalisé par ensembles quantifiés de mobiliers, en détaillant les éléments caractéristiques et leur stade d’étude. Il indique le lieu de conservation et l’état sanitaire du mobilier archéologique en précisant les mesures engagées ou envisagées pour sa préservation ;*
- 3 / Inventaire des prélèvements. La nature des échantillons, l’auteur et l’objectif des prélèvements sont clairement explicités. La copie des résultats d’expertise est fournie ;*
- 4 / Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins), avec mention des auteurs et nature des supports ;*
- 5 / Inventaire des documents photographiques et audiovisuels, avec mention des auteurs et nature des supports ;*
- 6 / Inventaire des documents numériques ;*
- 7 / Inventaire de la documentation écrite (carnets et fiches d’enregistrement de terrain, correspondance).*

Les codes support sont les suivants (inspirés du système des Pays de Loire) :

DP - Diapositives

NP - Film Négatif ou Positif

TO - pour les tirages originaux

E - Documentation écrite

G - Documentation graphique

V - Documentation audiovisuelle (cassettes, DVD,...)

N - Documentation numérique (photos, CD Rom, ...)

M - Mobilier archéologique

P – Prélèvements et ossements

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Inventaire des Unités de Construction (UC) et des structures

Dép Commune	Opération	N°	Secteur	Description / Interprétation	Postérieur à	Antérieur à	Contemporain de	datation
38397	22/13531	M01	tour	Mur ouest de la tour. Ep en RDC : 140 cm		M05	M2/M3/M4	XIIe
38397	22/13531	M02	tour	Mur sud de la tour. Ep en RDC : 140 cm			M1/M3/M4	XIIe
38397	22/13531	M03	tour	Mur est de la tour. Ep en RDC : 140 cm			M1/M2/M4	XIIe
38397	22/13531	M04	tour	Mur nord de la tour. Ep en RDC : 140 cm			M1/M2/M3	XIIe
38397	22/13531	M05	Terrasse 1	Mur en arc de cercle, dégagé dans sondages 1 et 3 : four	M01			XIXe XXe
38397	22/13531	M06	Terrasse1	Mur ouest de la chemise			M07/M09	XVe
38397	22/13531	M07	Terrasse 1	Mur sud de la chemise			M06/M09	XVe
38397	22/13531	M08	Terrasse 1	Mur est de la chemise : reconstruction avec escalier 01			Esc01	XVIIe
38397	22/13531	M09	Terrasse 1	Mur nord de la chemise	M10		M06/M07	XVe
38397	22/13531	M10	Terrasse 1	Non observé		M09 M11		XIIIe
38397	22/13531	M11	Terrasse 2	Contrefort	M10 Esc04			XIXe XXe
38397	22/13531	M12	Terrasse 2	Mur est soutenant la terrasse 2				XIIIe
38397	22/13531	M13	Terrasse 2	Mur sud de la terrasse 2			M14 ?	XIIIe
38397	22/13531	M14	Terrasse 4	Mur sud de la terrasse 4. Epaisseur 104 cm			M13 ?	XIIIe
38397	22/13531	M15	Terrasse 4	Mur est de la terrasse 4. Epaisseur126 cm Angle M14/M15 : bloc avec une arête abattue, remploi ?			M14/M16	XIIIe
38397	22/13531	M16	Terrasse 4	Mur nord de la terrasse 4			M15 ?	XIIIe
38397	22/13531	M17	Terrasse 4	Mur de refend sur la terrasse 4	M15/M17			XIXe XXe
38397	22/13531	M18	Terrasse 2	Mur de refend terrasse 2. Ep 58 cm	Esc01			XVIIe
38397	22/13531	M19	terrasse 3	Tourelle d'angle			M20/M21/M22	XVe
38397	22/13531	M20	Terrasse 3	Mur de soutènement de la terrasse 3, partie ouest, peu accessible			M19/M21/M22	XVe
38397	22/13531	M21	Terrasse 3	Mur de soutènement de la terrasse 3,			M20/M19/M22	XVe

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dép Commune	Opération	N°	Secteur	Description / Interprétation	Postérieur à	Antérieur à	Contemporain de	datation
				partie est, presque entièrement effondré				
38397	22/13531	M22	Terrasse 3	Mur délimitant la terrasse 3 à l’est. Ep 163 cm. Seul l’angle est visible			M20/M21/M19	XVe
38397	22/13531	M23	Terrasse 5	Mur délimitant la terrasse 5 à l’est			M24/M25/M26/M27	XIVe
38397	22/13531	M24	Terrasse 5	Mur délimitant la terrasse 5 au sud			M23/M25/M26/M27	XIVe
38397	22/13531	M25	Terrasse 5	Non visible aujourd’hui : plan 1992			M24/M23/M26/M27	XIVe
38397	22/13531	M26	Terrasse 5	Non visible aujourd’hui : plan 1992			M24/M25/M23/M27	XIVe
38397	22/13531	M27	Terrasse 5	Non visible aujourd’hui : plan 1992			M24/M25/M26/M23	XIVe
38397	22/13531	M28	Hors terrasse 3	Rognon de maçonnerie illisible : Retombée pont-levis ?			M20 ?	XVe
38397	22/13531	M29	Terrasse 2	Mur séparant l’escalier Esc01 des pièces d’habitation de la terrasse 2			Esc01	XVe
38397	22/13531	M30	Terrasse 2	Mur d’échiffre de l’escalier Esc01			Esc01	XVe
38397	22/13531	M31	Terrasse 2	Mur nord de la terrasse 2			M10 / M12	XIIIe
38397	22/13531	M32	Terrasse 2	Mur maigre soutenant l’escalier Esc02	Esc01 / M12 ?		Esc02	XIXe XXe
38397	22/13531	M33	Terrasse 2	Mur maigre séparant l’escalier Esc01 de Esc02	Esc01 / M13 ?		Esc02	XIXe XXe
38397	22/13531	M34	Terrasse 3	Mur longeant Esc03			Esc03	XIXe XXe
38397	22/13531	M35	Terrasse 3	Mur dégagé lors des fouilles de l’association, parallèle à M20			M20 ?	XVe
Portes								
38397	22/13531	P01	Tour	Porte d’accès au rez-de-chaussée dans M03. Larg passage 84 cm, dim barre de fermeture : h 12 cm, larg 10 cm, prof 104 cm			M3/M4	XIIe
38397	22/13531	P02	Tour	Porte du premier étage dans M04 : latrines ? Entrée ?			M4	XIIe
38397	22/13531	P03	Terrasse 2	Porte d’accès principal au site. Larg passage 163 cm, prof barre de fermeture : 188 cm, h 12 cm, larg 12 cm			M19	XVe
38397	22/13531	P04	Tourelle M19	Porte d’accès à la tourelle, conservée partiellement			M19	XVe

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dép Commune	Opération	N°	Secteur	Description / Interprétation	Postérieur à	Antérieur à	Contemporain de	datation
38397	22/13531	P05	Terrasse 2	Porte d’entrée de la terrasse 2, dans M13 : Bases seules conservées				XVIIe
38397	22/13531	P06	Terrasse 2	Porte arrière de Esc01, donnant accès à un cellier ou placard sous le palier		M11 Esc04		XVIIe
38397	22/13531	P07	Terrasse 2	Porte arrière de Esc01, donnant accès aux pièces d’habitation	M29	M11 Esc04		XVIIe
38397	22/13531	P08	Terrasse 2	Porte dans M18				
38397	22/13531	P09	Terrasse 2	Passage dans M30 sous le palier de Esc01			M30 / Esc01	
38397	22/13531	P10	Terrasse 4	Porte dans M14				
38397	22/13531	P11	Terrasse 3	Porte dans M22, vestiges d'une réservation pour barre de fermeture dans le montant sud			M22	
38397	22/13531	P12	Terrasse 4	Porte dans M17			M17	
38397	22/13531	P13	Terrasse 2	Porte dans M10 M31	M10 / M13			
38397	22/13531	P14	Terrasse 4	Porte dans M12		P15	M12 ?	
38397	22/13531	P15	Terrasse 4	Porte dans M14	P14			
Fenêtres								
38397	22/13531	F01	Tour	Baie jumelée du premier étage, M03 re-crétion XXe				
38397	22/13531	F02	Tour	Arbalétrière du premier étage, M01				
38397	22/13531	F03	Tour	Arbalétrière du deuxième étage, M01 partie haute reprise XXe				
38397	22/13531	F04	Tour	Fenêtre rectangulaire, RDC, M02 re- crétion XXe				
38397	22/13531	F05	Tour	Fenêtre rectangulaire, 1 ^{er} étage, M02 re-crétion XXe				
38397	22/13531	F06	Tour	Fenêtre disparue, 2 ^e étage, M04				
38397	22/13531	F07	Tourelle M19	Fenêtre du sous-sol, rectangulaire verticale, arête abattue d’un chanfrein				
38397	22/13531	F08	Terrasse 3	Disparue, M20, mais vue en 1992 (un montant)				
38397	22/13531	F09	Terrasse 3	Disparue, M20, mais vue en 1992				

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dép Commune	Opération	N°	Secteur	Description / Interprétation	Postérieur à	Antérieur à	Contemporain de	datation
38397	22/13531	F10	Terrasse 4	Dans M15, base de l'ébrasement seule conservée, blocs de tuf				
Autres								
38397	22/13531	Ch01	Tour	Cheminée d'angle				XVe
38397	22/13531	Esc01	Terrasse 2	Escalier rampe sur rampe à deux volées droites				XVIIe
38397	22/13531	Esc02	Terrasse 2	Escalier permettant de rejoindre terrasse 2 et terrasse 4 par l'intérieur du bâtiment				
38397	22/13531	Esc03	Terrasse 3	Escalier menant de la terrasse 3 aux terrasses 4 et 5				
38397	22/13531	Esc04	Terrasse 2	Escalier peut-être prolongé par une partie en bois, appuyé sur le contrefort M11				

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Inventaire des unités stratigraphiques (US)

De 101 à 199 : Sondage 1 (S1)

De 201 à 299 : Sondage 2 (S2)

Insee	Opération	N° US	Sondage	Description	Interprétation	Postérieur à	Antérieur à	Contemporain de	datation
Sondage 1									
38397	22/13531	101	S1	Couche contenant de la terre, des graviers de couleur marron-gris, de rares fragments de TCA, quelques galets et des blocs < 10 cm. Niveau pulvérulent très instable.	Remblai + terre végétale	102			
38397	22/13531	102	S1	Couche contenant de petites plaquettes de calcaire très instables (anguleuses, < 10 cm), des nodules de chaux et quelques blocs calcaires non taillés. Niveau pulvérulent, très instable.	Remblai	103, 105	102		
38397	22/13531	103	S1	Epais niveau de couleur très sombre contenant également des petits éclats de calcaire, des petits galets, de rares fragments de TCA, de gros blocs ou moellons et quelques blocs de tuf dont un taillé.	Remblai	104	102, 105, 106		
38397	22/13531	104	S1	Epais niveau de TCA (tuiles + briques). Matrice très sombre, silteuse, englobant des fragments de calcaire, quelques blocs calcaire <10 cm et du mobilier.	Remblai	110	103, 106, 107		
38397	22/13531	105	S1	Niveau contenant beaucoup de TCA (claveaux nombreux : L max. conservée = 25 cm ; l = 9 à 12 cm ; ép. = 5 cm) liée par une matrice brune et de nombreux fragments de mortier.	Comblement supérieur de la tranchée de fondation du mur M5	103, 106	102	M5	
38397	22/13531	106	S1	Niveau contenant de nombreux blocs, quelques ardoises, dans une matrice assez sableuse avec beaucoup de mortier, de couleur jaunâtre. Couche assez compacte.	Comblement supérieur de la tranchée de fondation du mur	103, 104, 107	105	M5	

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Insee	Opération	N° US	Son dage	Description	Interprétation	Postérieur à	Antérieur à	Contemporain de	datation
					M5				
38397	22/13531	107	S1	Niveau contenant principalement des tuiles, toutes plus ou moins posées à plat. Matrice plutôt sombre.	Base du comblement de la tranchée de fondation du mur M5	104, 108, 110	106	M5	
38397	22/13531	108	S1	Petit niveau de couleur noire, de 1 à 4 cm d'épaisseur, contenant principalement de la cendre et du charbon de bois.	Sol d'occupation ?	109	107	M5	
38397	22/13531	109	S1	Lit de mortier de couleur grise.	Niveau d'installation du mur M5 ?	110	108	M5	
38397	22/13531	110	S1	Couche compacte comprenant de petits fragments de TCA, de petits graviers, un petit peu de charbon de bois, des petits éclats de calcaire, quelques fragments d'ardoise dont une avec trou de fixation et un peu de mobilier (faune, céramique, clous).	Remblai	111	104, 107, 109, M5		
38397	22/13531	111	S1	Couche argilo-marneuse de couleur gris-brun.	Terrain naturel		110, M5		
38397	22/13531	112	S1	Niveau argileux assez jaune avec nodules de mortier en grande quantité et de la TCA en surface (nombreux claveaux).	Remblai	113, 114, M5	101, 102		
38397	22/13531	113	S1	Lentille de mortier.	Désagrégation du sommet du mur M5	M5	112		
38397	22/13531	114	S1	Fine pellicule de mortier assez pulvérulent rose d'environ 3 cm d'épaisseur.	?	M5	112		
38397	22/13531	115	S1	Comblement du trou de poteau près du mur M1 (mur ouest de la tour).	Comblement d'un trou de poteau	111			
Sondage 2									
38397	22/13531	201	S2		Terre végétale	202			

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Insee	Opération	N° US	Son dage	Description	Interprétation	Postérieur à	Antérieur à	Contemporain de	datation
38397	22/13531	202	S2	Niveau contenant du mortier, des cailloux et des fragments de TCA	Remblai en lien avec les travaux réalisés en 1992 ?	203	201		
38397	22/13531	203	S2	Niveau instable de plaquettes de calcaire.	Remblai	204	202		
38397	22/13531	204	S2	Amas contenant beaucoup de tuiles fracturées ainsi que du mortier, englobés dans une matrice brune assez sableuse avec en partie basse des fragments plus petits de TCA, des graviers et du cailloutis interstitiel.	Remblai	205, 206	203		
38397	22/13531	205	S2	Niveau contenant beaucoup de mortier, quelques plaquettes de calcaire et du charbon de bois (peut-être des niveaux de sols dans cette couche ?), englobés dans une matrice sablo-argileuse brune à grise.	Remblai	207, 208, 212	204, 206		
38397	22/13531	206	S2	Liseré de charbon de bois associé à des éclats de tuiles.	Niveau de sol ?	205	204		
38397	22/13531	207	S2	Lit de mortier.	Reprise du mur M2 (sud) de la tour ?	208	205		
38397	22/13531	208	S2	Epais niveau dense et stérile. Matrice silteuse.	Remblai	209, 212	205, 207		
38397	22/13531	209	S2	Lit de mortier.	Niveau de chantier pour la construction de la tour ?	210, 211, 212	208		
38397	22/13531	210	S2	Lentille de terre noire.	Non interprété	211	209		
38397	22/13531	211	S2	Lit d’argile brun légèrement orangé.	Terrain naturel ?	212	209, 210		
38397	22/13531	212	S2		Terrain naturel		205, 209, 211		

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Inventaire du mobilier

Dépôt archéologique du Département de l’Isère, 8 rue Marcel Chabloz, 38400 Saint-Martin-d’Hères.

Sur site : lapidaire, pièces issues des excavations réalisées en 2017.

Dep Commune	Opération	Zone ou sondage	US	Artefact (M) ou écofact (P)	Matériau	Quantité (fragment)	N°Objet	Description	Datation	N° carton
38397	22/13531	S1	115	M	Mortier	1 bloc				38397-01
38397	22/13531	S1	110	M	pierre	1		1 fragment ardoise avec trou de fixation		38397-01
38397	22/13531	S1	110	M	Métal	8		Clous 7 en fer – chape en alliage cuivreux		38397-01
38397	22/13531	S1	110	M	Céramique	7 tessons				38397-01
38397	22/13531	S1	110	P	Os	14		Faune		38397-01
38397	22/13531	S1	110	M	Verre	1				38397-01
38397	22/13531	S1	109	M	Mortier			Prélèvement		38397-01
38397	22/13531	S1	110	P	Charbon			Prélèvement		38397-01
38397	22/13531	S1	M01	M	Mortier			2 prélèvements		38397-01
38397	22/13531	S2	204	P	Os	10		Faune		38397-01
38397	22/13531	S2	204	M	Métal	4		3 clous, 1 pointe métal cuivreux		38397-01
38397	22/13531	S2	204	M	Céramique	3 tessons				38397-01
38397	22/13531	S2	203	M	Verre	1				38397-01
38397	22/13531	S2	203	P	Os	1		Faune		38397-01
38397	22/13531	S2	203	M	Métal	2		Clou 1		38397-01
38397	22/13531	S2	203	M	Céramique	2 tessons				38397-01
38397	22/13531	Non loc	NL001	P	Os	2		Faune		38397-02
38397	22/13531	Non loc	NL001	M	Verre	2		1 fragment bouteille 1 fragment fin, courbe, légèrement vert		38397-02
38397	22/13531	Non loc	NL002	M	Métal	12		3 gonds mâles 1 gond femelle 1 fragment fer à cheval 1 instrument en spatule 6 clous		38397-02
38397	22/13531	Non loc	NL003	M	Céramique	6 tessons		3 bords, 1 fond, 2 panses		38397-02

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dep Commune	Opération	Zone ou sondage	US	Artefact (M) ou écofact (P)	Matériau	Quantité (fragment)	N°Objet	Description	Datation	N° carton
								1 fond : pâte rouge, glaçure verte mouchetée int et ext 1 bord : coupe décor jaspé orange et jaune 1 fond : décor de bandes jaunes sur fond ocre vert		
38397	22/13531	Non loc	NL003	M	Verre	3		2 fragments verts, 1 transparent		38397-02
38397	22/13531	Non loc Été 1996	NL004	M	Céramique	12 tessons		Pâte rouge majoritaire - 1 cruche : pâte rouge fine glaçurée jaune à l'intérieur, coulures intérieur et tâches extérieur, forme droite col peu marqué, lèvre éversée bord plat, anse rubannée à 4 côtes		38397-02
38397	22/13531	Non loc Ext tour M19	NL005	M	Céramique	2 tessons		Panse		38397-02
38397	22/13531	Non loc Seuil porte P03	NL006	M	Céramique	1		Panse		38397-02
38397	22/13531	Non loc Dans tour M19	NL007	M	Céramique	1		Galette de terre cuite perforée : fusaïole ?		38397-02
38397	22/13531	Non loc Pied de la tour 2017	NL008	M	Céramique	2		2 fonds		38397-02

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Inventaire des photographies numériques

PN = photographie numérique

Dep Commune	Opération	Support	Numéro Photo	Intitulé photo	Description	Auteur	Date
Sondage 1							
38397	22/13531	PN	001	38397_TourArces_S1_Ambiance_001	S1, 1 ^{ers} coups de godet	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	002	38397_TourArces_S1_Ambiance_002	S1, 1 ^{ers} coups de godet	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	003	38397_TourArces_S1_Ambiance_003	S1, 1 ^{ers} coups de godet	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	004	38397_TourArces_S1_Ambiance_004	S1, 1 ^{ers} coups de godet	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	005	38397_TourArces_S1_Ambiance_005	S1, 1 ^{ers} coups de godet	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	006	38397_TourArces_S1_Ambiance_006	S1 terminé, présence de l’association	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	007	38397_TourArces_S1_Claveaux_001	S1, quelques claveaux les mieux conservés de l’US 105	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	008	38397_TourArces_S1_Claveaux_002	S1, quelques claveaux les mieux conservés de l’US 105	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	009	38397_TourArces_S1_Claveaux_003	S1, quelques claveaux les mieux conservés de l’US 105	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	010	38397_TourArces_S1_M1_001	S1, vue d’ensemble du mur M1 (ouest) de la tour	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	011	38397_TourArces_S1_M1_002	S1, vue d’ensemble du mur M1 (ouest) de la tour	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	012	38397_TourArces_S1_M1_003	S1, mur M1 (ouest) de la tour, partie supérieure nord	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	013	38397_TourArces_S1_M1_004	S1, mur M1 (ouest) de la tour, partie inférieure nord	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	014	38397_TourArces_S1_M1_005	S1, mur M1 (ouest) de la tour, partie supérieure sud	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	015	38397_TourArces_S1_M1_006	S1, mur M1 (ouest) de la tour, partie inférieure sud	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	016	38397_TourArces_S1_M1_007	S1, vue d’ensemble du mur M1 (ouest) de la tour	A. Clavier	11/09/2019

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dep Commune	Opération	Support	Numéro Photo	Intitulé photo	Description	Auteur	Date
38397	22/13531	PN	017	38397_TourArces_S1_M1_008	S1, mur M1 (ouest) de la tour, partie sud	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	018	38397_TourArces_S1_M1_009	S1, mur M1 (ouest) de la tour, partie nord	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	019	38397_TourArces_S1_M1_010	S1, mur M1 (ouest) de la tour, fondations	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	020	38397_TourArces_S1_M1_M5_Tp	S1, vue de dessus, angle entre M1 (mur ouest de la tour) et M5	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	021	38397_TourArces_S1_M5_001	S1, mur M5, vue de dessus depuis l’ouest	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	022	38397_TourArces_S1_M5_002	S1, mur M5, vue de dessus depuis l’ouest	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	023	38397_TourArces_S1_M5_003	S1, mur M5, vue de dessus depuis l’ouest	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	024	38397_TourArces_S1_M5_004	S1, mur M5, parement sud	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	025	38397_TourArces_S1_M5_005	S1, mur M5, parement sud	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	026	38397_TourArces_S1_M5_006	S1, mur M5, parement sud	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	027	38397_TourArces_S1_M5_007	S1, mur M5, parement sud	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	028	38397_TourArces_S1_M5_008	S1, mur M5, parement sud, partie supérieure	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	029	38397_TourArces_S1_M5_009	S1, mur M5, parement sud, partie inférieure	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	030	38397_TourArces_S1_M5_010	S1, mur M5, parement sud, partie inférieure	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	031	38397_TourArces_S1_M5_011	S1, mur M5, parement sud	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	032	38397_TourArces_S1_Strati_AA'_001	S1, coupe stratigraphique AA' (est-ouest), vue depuis le nord	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	033	38397_TourArces_S1_Strati_AA'_002	S1, coupe stratigraphique AA' (est-ouest), vue depuis le nord	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	034	38397_TourArces_S1_Strati_BB'_001	S1, partie sud de la coupe stratigraphique BB' (sud-nord), vue depuis l’est	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	035	38397_TourArces_S1_Strati_BB'_002	S1, partie nord de la coupe stratigraphique BB' (sud-nord), vue depuis l’est	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	036	38397_TourArces_S1_Strati_CC'	S1, coupe stratigraphique CC' (sud-nord), vue depuis l’est	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	037	38397_TourArces_S1_Stratis_AA'etBB'_001	S1, coupes stratigraphiques AA' (est-ouest) et BB' (sud-nord), vue depuis le	A. Clavier	08/09/2019

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dep Commune	Opération	Support	Numéro Photo	Intitulé photo	Description	Auteur	Date
					nord-est		
38397	22/13531	PN	038	38397_TourArces_S1_Stratis_AA'etBB'_002	S1, coupes stratigraphiques AA' (est-ouest) et BB' (sud-nord), vue depuis le nord-est	A. Clavier	08/09/2019
38397	22/13531	PN	039	38397_TourArces_S1_TrouPoteau_001	S1, fond du sondage (angle NE entre M1 et M5), trou de poteau vu de dessus	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	040	38397_TourArces_S1_TrouPoteau_002	S1, fond du sondage (angle NE entre M1 et M5), trou de poteau vu de dessus	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	041	38397_TourArces_S1_TrouPoteau_003	S1, fond du sondage (angle NE entre M1 et M5), trou de poteau vu de dessus	A. Clavier	10/09/2019
38397	22/13531	PN	042	38397_TourArces_S1_TrouPoteau_004	S1, fond du sondage (angle NE entre M1 et M5), trou de poteau vu de dessus	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	043	38397_TourArces_S1_VueGenerale	S1, vue générale du sondage depuis le nord-ouest	A. Clavier	08/09/2019
Sondage 2							
38397	22/13531	PN	044	38397_TourArces_S2_M2_001	S2, mur M2 (sud) de la tour, vue d'ensemble	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	045	38397_TourArces_S2_M2_002	S2, mur M2 (sud) de la tour, partie supérieure ouest	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	046	38397_TourArces_S2_M2_003	S2, mur M2 (sud) de la tour, partie supérieure est	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	047	38397_TourArces_S2_M2_004	S2, mur M2 (sud) de la tour, partie inférieure est	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	048	38397_TourArces_S2_M2_005	S2, mur M2 (sud) de la tour, partie inférieure ouest	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	049	38397_TourArces_S2_M2_006	S2, mur M2 (sud) de la tour, partie inférieure ouest, ressaut de fondation	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	050	38397_TourArces_S2_Strati_EE'_001	S2, coupe stratigraphique EE' (nord-sud), vue depuis l'ouest	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	051	38397_TourArces_S2_Strati_EE'_002	S2, coupe stratigraphique EE' (nord-sud), vue depuis l'ouest	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	052	38397_TourArces_S2_Strati_GG'_001	S2, coupe stratigraphique GG' (sud-nord),	A. Clavier	11/09/2019

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dep Commune	Opération	Support	Numéro Photo	Intitulé photo	Description	Auteur	Date
					vue depuis l'est		
38397	22/13531	PN	053	38397_TourArces_S2_Strati_GG'_002	S2, coupe stratigraphique GG' (sud-nord), vue depuis l'est	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	054	38397_TourArces_S2_Strati_GG'_003	S2, coupe stratigraphique GG' (sud-nord), vue depuis l'est	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	055	38397_TourArces_S2_VueGenerale_001	S2, vue générale du sondage depuis le sud	A. Clavier	11/09/2019
38397	22/13531	PN	056	38397_TourArces_S2_VueGenerale_002	S2, vue générale du sondage depuis l'est		
38397	22/13531	PN	057	38397_TourArces_S2_VueGenerale_003	S2, vue générale du sondage depuis l'ouest		
Sondage 3							
38397	22/13531	PN	058	38397_TourArces_S3_M5_001	S3, mur M5, vue depuis le sud	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	059	38397_TourArces_S3_M5_002	S3, mur M5, vue depuis le sud	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	060	38397_TourArces_S3_M5_003	S3, mur M5, vue depuis le nord	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	061	38397_TourArces_S3_M5_004	S3, mur M5, vue depuis l'est	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	062	38397_TourArces_S3_M5_005	S3, mur M5, vue depuis l'ouest	A. Clavier	09/09/2019
Divers							
38397	22/13531	PN	063	38397_TourArces_Ambiance_001	Ambiance : repas avec l'association	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	064	38397_TourArces_Ambiance_002	Ambiance : repas avec l'association	A. Clavier	09/09/2019
38397	22/13531	PN	065	38397_TourArces_TrouBoulin_Mue	Mue de serpent dans l'un des trous de boulin de la tour	A. Clavier	08/09/2019
Structures et Unités de construction (UC)							
38397	22/13531	PN		38397_Arces_Ambiance	Fleurs	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_Ambiance02	La tour vue du sud-est (M02/M03=	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_Esc02	Escalier 02 vue de l'est, porte P15	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_Esc02_02	Escalier 02, porte P15	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_Esc02_03	Escalier 02, porte P14 et P15	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_Esc04	Escalier 04, vue latérale sud	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_Esc04_02	Escalier 04, vue latérale sud	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_Esc04_03	Escalier 04, vue latérale nord	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_f02	Tour, M01, f02, vue extérieure	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_f07	Tourelle M19, f07, vue extérieure	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_f08	Mur M20, vestiges f08	A. Clavier	05/06/2020

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dep Commune	Opération	Support	Numéro Photo	Intitulé photo	Description	Auteur	Date
38397	22/13531	PN		38397_Arces_f10	Mur M15, f10, vue intérieure	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_f10_02	Mur M15, f10, vue intérieure	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M03	Vue d’ensemble, au premier plan M14, au 2 ^e M12, au 3 ^e M08 et tour M03	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M03_02	Vue d’ensemble, au premier plan M12 et tour M03	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M03_03	M03 : jonction RDC et R+1	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M03_04	Départ de mur à la base de M03	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M04	Vue de M04, en contre-plongée	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M04_02	Vue d’ensemble, M03 M04	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M04_03	Vue d’ensemble, M03 M04	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M05	Vue zénithale M05 depuis l’ouest	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M05_02	Vue zénithale M05 depuis l’ouest	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M9	M09, détail ouverture	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M10	Vue depuis la pente, nord	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M12	Vue depuis terrasse 4, partie nord	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M12_M17	Jonction M12 M17, depuis le nord	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M12_M17_Detail	Jonction M12 M17, depuis le nord : M17 postérieur aux enduits de M12	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M15_p11	Jonction montant nord de P11 et angle M15 M14, vue depuis l’est	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M15_p11_02	Jonction montant nord de P11 et angle M15 M14, vue depuis l’est	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M17	Vue depuis le sud, niche murale et P12	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M17_02	Vue depuis le nord, niche murale et revers de P12	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M19	Vue depuis l’est : tourelle M19, P03, P04	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M20_M21	Vue générale depuis l’est	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M21	Angle M21 M22, vue depuis l’ouest	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M21_M22	Angle M21 M22, vue depuis l’est	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M21_M22_02	Angle M21 M22, vue depuis l’est	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M23	Détail appareil M23	A. Clavier	05/06/2020

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dep Commune	Opération	Support	Numéro Photo	Intitulé photo	Description	Auteur	Date
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M23_02	Détail appareil M23	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M23_M25	Angle arrondi de M23 M25	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_M29	Vue depuis l’est, arc en tuf	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p03	Montant sud, barre de fermeture	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p03_02	Montant sud, barre de fermeture	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p04	Vue depuis l’est, extérieur	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p05	P05 vue depuis le sud, extérieur	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p05_02	P05 vue depuis le sud-est, extérieur	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p05_03	P05 vue depuis le nord, intérieur	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p07	P07, vue depuis le nord-est, intérieur, au premier plan les marches de esc04	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p07_02	P07, vue depuis le nord-est, intérieur, au premier plan les marches de esc04	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p07_03	P07, extérieur, vue depuis le sud	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p08	P08 vue depuis le nord, intérieur	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p10	P10 vue depuis le sud, extérieur	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p10_02	P10 vue depuis le nord, intérieur	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p11	P11 vue depuis l’ouest, intérieur	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p11_02	P11 vue depuis l’ouest, intérieur, montant nord et jonction avec P10	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p11_03	P11 vue depuis le nord, montant sud, vestiges barre de fermeture	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p11_04	P11 vue depuis le nord, montant sud, vestiges barre de fermeture, détail	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p11_05	P11 montant nord, vue depuis le sud	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p11_06	P11 montant nord, vue depuis le sud	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p13	P13 vue depuis le sud, du sommet de Esc04	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_p14	P14 montant nord, barre de fermeture	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_terrasse02	Terrasse 2 vue d’ensemble depuis le nord est. Esc04, portes P07 P08	A. Clavier	05/06/2020
38397	22/13531	PN		38397_Arces_terrasse02_02	Terrasse 2 vue depuis le haut de Esc04,	A. Clavier	05/06/2020

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dep Commune	Opération	Support	Numéro Photo	Intitulé photo	Description	Auteur	Date
					partie nord		
38397	22/13531	PN		38397_Arces_terrasse02_03	Terrasse 2 vue depuis le haut de Esc04, partie sud	A. Clavier	05/06/2020

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Inventaire des documents graphiques

GN = document graphique numérique

Gp = document graphique papier

Dep Commune	Opération	Support	N° doc	Intitulé document	Description	Auteur	Date
38397	22/13531	GN		TourArces_Sondages_Implantation	Plan d’implantation des sondages (S1, S2 et S3) entre la tour et la chemise	S. Penon	25/11/2019
38397	22/13531	GN		TourArces_Mini_Plan_Localisation	Plan d’implantation des sondages permettant de localiser les coupes stratigraphiques et les relevés pierre-à-pierre réalisés	S. Penon	25/11/2019
38397	22/13531	GN		TourArces_S1_S3_Plan	Relevés en plan des sondages S1, S2 et S3 (avec altitudes)	S. Penon	25/11/2019
38397	22/13531	GN		TourArces_S1_CoupesStrati	S1, coupes stratigraphiques AA’ (est-ouest), BB’ (sud-nord), CC’ (sud-nord) et DD’ (est-ouest)	S. Penon	25/11/2019
38397	22/13531	GN		TourArces_S1_M1_PaP	S1, relevé pierre-à-pierre du parement ouest du mur M1 (ouest) de la tour	S. Penon	25/11/2019
38397	22/13531	GN		TourArces_S1_M5_PaP	S1, relevé pierre-à-pierre du parement sud du mur M5 (perpendiculaire au mur M1 de la tour)	S. Penon	25/11/2019
38397	22/13531	GN		TourArces_S2_CoupesStrati	S2, coupes stratigraphiques EE’ (nord-sud), FF’ (est-ouest) et GG’ (sud-nord)	S. Penon	25/11/2019
38397	22/13531	GN		TourArces_S2_M2_PaP	S2, S1, relevé pierre-à-pierre du parement sud du mur M2 (ouest) de la tour	S. Penon	25/11/2019
38397	22/13531	Gp	001	Plan des sondages 1 et 3	Minute de terrain : plan des sondages 1 et 3 au 1/20e, avec altitudes	A. Clavier et S. Penon	09/2019
38397	22/13531	Gp	002	Plan du sondage S2	Minute de terrain : plan du sondage 2 au 1/20e, avec altitudes	A. Clavier et S. Penon	09/2019
38397	22/13531	Gp	003	Plan du mur M5	Minute de terrain : plan du mur M5 au 1/20 ^e , dans les sondages 1 et 3, avec altitudes	S. Penon	09/2019
38397	22/13531	Gp	004	Coupes Sondage 1	Minute de terrain : coupes stratigraphiques du sondage 1 au 1/20e : AA’ (ouest-est), BB’ (sud-nord),	A. Clavier	09/2019

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Dep Commune	Opération	Support	N° doc	Intitulé document	Description	Auteur	Date
					CC' (sud-nord) et DD' (ouest-est)		
38397	22/13531	Gp	005	Façade ouest (M1)	Minute de terrain : S1, relevé pierre-à-pierre au 1/20 ^e du parement ouest du mur M1 (ouest) de la tour	S. Penon	09/2019
38397	22/13531	Gp	006	Coupes stratigraphiques du sondage 2	Minute de terrain : coupes stratigraphiques du sondage 2 au 1/20 ^e avec description des US : coupes EE' (nord-sud), FF' (est-ouest) et GG' (sud-nord)	A. Clavier et S. Penon	09/2019
38397	22/13531	Gp	007	Façade sud (M2)	Minute de terrain : S2, relevé pierre-à-pierre au 1/20 ^e du parement sud du mur M2 (sud) de la tour	S. Penon	09/2019
38397	22/13531	Gp	008	Mobilier archéologique	Minutes	A Clavier	06/2020
38397	22/13531	Gp	009	Mobilier archéologique	Minutes	A Clavier	06/2020

III –INVENTAIRES TECHNIQUES

Inventaire de la documentation écrite*Carnets et fiches d’enregistrement de terrain, correspondance...*

Dep Commune	Opération	Support	Numéro document	Description	Auteur	Date
38397	22/13531	Ep		Notes manuscrites : 2 croquis des coupes des sondages 1 et 2 et liste descriptive des US	Annick Clavier Séverine Penon	13 août 2019
38397	22/13531	Ep		Notes manuscrites : 4 pages de notes sur le mobilier archéologique	Annick Clavier	20 juin 2020

Archives numériques

1 DVD contenant :

Le présent rapport : *38397_TourArces_RAP_Sondages2019.pdf*

Dossier photographique :

Dossier Mobilier : 18 fichiers

Dossier Sondages_2019_Photos : 66 fichiers

Dossier Archeo_Photos2020 : 63 fichiers

Dossier documents graphiques : *

Dossier GN : 16 fichiers